



Environnement Canada

Budget des dépenses
2002-2003

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

- 1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont déposés au printemps, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.
- 2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2002

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : <http://publications.tpsgc.gc.ca>

No. de catalogue BT31-2/2003-III-16

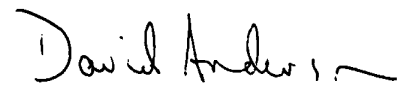
ISBN 0-660-61777-3

Environnement Canada

Budget des dépenses

2002-2003

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités



David Anderson

Ministre de l'Environnement

Table des matières

SECTION 1- MESSAGE DU MINISTRE ET DÉCLARATION DE LA DIRECTION	5
1.1 MESSAGE DU MINISTRE.....	5
1.2 DÉCLARATION DE LA DIRECTION	7
SECTION 2 – APERÇU ET PRIORITÉS DU MINISTÈRE.....	9
2.1 RAISON D’ÊTRE	9
2.2 PRIORITÉS MINISTÉRIELLES.....	11
2.3 PLAN DE DÉPENSES MINISTÉRIELLES	29
SECTION 3 - PLANS ET PRIORITÉS PAR BUT STRATÉGIQUE	31
3.1 SECTEUR D’ACTIVITÉ DE L’ENVIRONNEMENT SAIN	31
3.2 SECTEUR D’ACTIVITÉ DE LA NATURE.....	43
3.3 SECTEUR D’ACTIVITÉ DES PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES ET ENVIRONNEMENTALES	57
3.4 SECTEUR D’ACTIVITÉ DE LA GESTION, DE L’ADMINISTRATION ET DES POLITIQUES.....	66
SECTION 4 - ORGANISATION.....	77
4.1 RESPONSABILISATION.....	77
4.2 GESTION MATRICIELLE.....	78
SECTION 5 - RENSEIGNEMENTS FINANCIERS.....	80
TABLEAU 5.1 : SOMMAIRE MINISTÉRIEL – BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES	80
TABLEAU 5.2 : SOMMAIRE DES DÉPENSES D’IMMOBILISATIONS PAR SECTEUR D’ACTIVITÉ.....	81
TABLEAU 5.3 : RENSEIGNEMENTS SUR LES DÉPENSES DES GRANDS PROJETS D’IMMOBILISATIONS PAR SECTEUR D’ACTIVITÉ.....	82
TABLEAU 5.4 : SOMMAIRE DES PAIEMENTS DE TRANSFERT PAR SECTEUR D’ACTIVITÉ	83
TABLEAU 5.5 : RENSEIGNEMENTS SUR LES PROGRAMMES DE PAIEMENTS DE TRANSFERT	84
TABLEAU 5.6 : SOURCE DES RECETTES DISPONIBLES ET NON DISPONIBLES.....	86
SECTION 6 - INITIATIVES PANGOUVERNEMENTALES ET HORIZONTALES	87
6.1 GRANDES INITIATIVES LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES.....	87
6.2 STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE D’ENVIRONNEMENT CANADA 2001-2003	91
6.3 INITIATIVES COLLECTIVES / HORIZONTALES.....	92
SECTION 7 – AUTRES RENSEIGNEMENTS	107
7.1 PLAN DE MESURE DU RENDEMENT	107
7.2 PRINCIPAUX PARTENAIRES DANS L’EXÉCUTION	115
7.3 PERSONNES-RESSOURCES POUR RENSEIGNEMENTS.....	118
7.4 INDEXE.....	119

Section 1- Message du Ministre et déclaration de la direction

1.1 Message du Ministre



En tant que Canadiens, nous sommes très attachés à notre milieu naturel. Nous bénéficions d'une richesse et d'une diversité extraordinaire de plantes, d'animaux et de ressources naturelles. C'est pourquoi le Gouvernement du Canada encourage les Canadiens à considérer leur environnement, non pas comme un héritage, mais plutôt comme un cadeau que nous empruntons aux générations futures et qu'il nous faut protéger et conserver.

Le budget de 2001 a souligné l'importance de ce rôle d'intendance en établissant un lien direct entre la qualité de vie de tous les Canadiens et la préservation et l'amélioration de notre milieu naturel. Il a aussi fait ressortir le maintien de l'engagement du Gouvernement du Canada à l'égard de l'amélioration continue de l'environnement et de la sécurité des Canadiens.

Le Rapport de 2002-2003 sur les plans et les priorités d'Environnement Canada trace la ligne de conduite que nous avons l'intention de suivre au cours des trois prochaines années pour donner suite à cet engagement. Le rapport définit également les cibles par rapport auxquelles les progrès d'Environnement Canada seront mesurés.

Ces cibles correspondent aux trois priorités d'Environnement Canada : réduire les répercussions sur la santé des menaces environnementales; devenir de meilleurs intendants du milieu naturel; faire des progrès quant au respect de nos engagements en matière de changements climatiques. Ce programme en trois parties est fondé sur les priorités des Canadiens. L'environnement doit être plus qu'une priorité gouvernementale, il doit devenir une priorité nationale. Cette année, il faut accorder une attention particulière à la collaboration avec tous les secteurs de l'industrie et les Canadiens en général aux aspects des changements climatiques. Nous avons mis en place des règles, mais nous devons maintenant déterminer de concert les meilleurs moyens de nous acquitter de nos obligations dans ce domaine.

Tout en respectant ces priorités, Environnement Canada continuera de collaborer avec tous les niveaux de gouvernement, les Canadiens, les collectivités autochtones, les organisations non gouvernementales et l'industrie sur les plans local, national et mondial. En outre, nous nous assurerons que les connaissances et les mesures innovatrices forment les pierres angulaires de notre démarche.

Nous avons également un rôle à jouer pour trouver et mettre en oeuvre des solutions durables qui permettront d'équilibrer les répercussions économiques, sociales et environnementales. Je vous encourage à communiquer avec les représentants du Ministère afin de connaître de quelle façon vous pouvez vous joindre aux millions de personnes qui s'efforcent déjà de construire un meilleur environnement maintenant et pour les générations futures.

Le Ministre de l'Environnement,

David Anderson, député, C.P.

1.2 Déclaration de la direction

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités de 2002-2003 d'Environnement Canada.

Pour autant que je sache, les renseignements qu'il contient :

- décrivent fidèlement les plans et les priorités du Ministère;
- sont conformes aux principes de la divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du rapport sur les plans et les priorités*;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion.

Je suis satisfait des méthodes et des procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le présent document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Nom :



Date :

Le 21 février 2002

Section 2 – Aperçu et priorités du Ministère

2.1 Raison d'être

2.1.1 Mandat, vision et mission

MANDAT

Le mandat du ministère de l'Environnement consiste à conserver et à améliorer la qualité de l'environnement naturel, notamment celle de l'eau, de l'air et du sol; il consiste aussi à préserver les ressources renouvelables du Canada, telles que les oiseaux migrateurs, la flore et la faune sauvages en général, à conserver et à protéger les ressources en eaux du Canada, à fournir des services météorologiques, à assurer le respect des règles prises par la Commission mixte internationale du Canada et des États-Unis relativement aux eaux limitrophes et à coordonner les plans et les programmes fédéraux relatifs à l'environnement (*Loi sur le ministère de l'Environnement*).

- ▶ Les lois et règlements qui confèrent à Environnement Canada son mandat et qui lui permettent d'exécuter ses programmes peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://www3.ec.gc.ca/EnviroRegs>.

MISSION

La mission d'Environnement Canada consiste à faire du développement durable une réalité au Canada en aidant les Canadiens à vivre et à prospérer dans un environnement qui doit être protégé, respecté et sauvegardé. À cette fin, nous entreprenons et faisons valoir des programmes qui visent à :

- protéger les Canadiens contre les sources intérieures et planétaires de pollution;
- conserver la biodiversité dans des écosystèmes sains;
- permettre aux Canadiens de s'adapter aux influences météorologiques et autres répercussions environnementales sur la santé et la sécurité des êtres humains, sur la prospérité économique et sur la qualité de l'environnement.

NOTRE VISION

À Environnement Canada, nous voulons un Canada :

- où les gens prennent des décisions responsables au sujet de l'environnement;
- où l'environnement est ainsi soutenu au profit des générations actuelles et futures.

2.1.2 Une organisation conçue pour obtenir des résultats

Environnement Canada s'efforce de remplir son mandat, qui consiste à conserver et à protéger notre patrimoine naturel, ainsi qu'à protéger la santé et la sécurité des Canadiens, grâce aux efforts de ses quatre secteurs d'activité axés sur les résultats que sont un environnement sain, la

nature, les prévisions météorologiques et environnementales de même que la gestion, l'administration et les politiques.

Chaque secteur d'activité est organisé de manière à atteindre un but à long terme. Chaque but comprend deux ou trois objectifs à long terme plus précis qui, à leur tour, sont divisés en une série de cibles distinctes et réalisables.

Ces secteurs d'activité et leurs objectifs à long terme, appelés résultats à long terme, fournissent le cadre de gestion et de responsabilisation internes, ainsi que de communication de l'information. Les résultats à long terme contribuent aussi à donner une orientation stratégique stable, axée sur les résultats, qui sert à guider l'organisation des pressions auxquelles est soumis le Ministère, ainsi que les priorités à court terme visant à éliminer ces pressions.

Environnement sain	Nature
<p>But stratégique</p> <p>Dans le secteur d'activité de l'environnement sain, Environnement Canada protège les Canadiens contre les sources intérieures et planétaires de pollution.</p> <p>Résultats à long terme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduction des effets néfastes de l'activité humaine sur l'atmosphère et la qualité de l'air. • Compréhension et prévention ou réduction des menaces pour la santé environnementale et humaine posées par les substances toxiques et d'autres substances préoccupantes. 	<p>But stratégique</p> <p>Dans le secteur d'activité de la nature, Environnement Canada conserve la biodiversité dans des écosystèmes sains.</p> <p>Résultats à long terme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conservation de la diversité biologique. • Compréhension et réduction des incidences de l'activité humaine sur la santé des écosystèmes. • Conservation et restauration des écosystèmes prioritaires.
Prévisions météorologiques et environnementales	Gestion, administration et politiques
<p>But stratégique</p> <p>Dans le secteur d'activité des prévisions météorologiques et environnementales, Environnement Canada permet aux Canadiens de s'adapter à leur environnement de manière à préserver leur santé et leur sécurité, à optimiser l'activité économique et à améliorer la qualité de l'environnement.</p> <p>Résultats à long terme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduction des effets des phénomènes météorologiques et des dangers connexes sur la santé, la sécurité et l'économie. • Adaptation aux changements quotidiens et à long terme qui se produisent dans les conditions atmosphériques, hydrologiques et des glaces. 	<p>But stratégique</p> <p>Dans le secteur d'activité de la gestion, de l'administration et des politiques, Environnement Canada assure une gestion stratégique et efficace du Ministère pour obtenir des résultats sur le plan de l'environnement.</p> <p>Résultats à long terme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Priorités et plans de politiques stratégiques et intégrés. • Organisation bien rodée appuyée par des services communs efficaces et novateurs.

Chaque secteur d'activité est dirigé par un sous-ministre adjoint qui en assure le leadership fonctionnel, tout en établissant une responsabilisation partagée au sein du Ministère relativement aux priorités, aux stratégies et aux résultats en matière de rendement.

- Pour plus de détails sur le cadre de planification, de rapports et de responsabilisation d'Environnement Canada, consultez : http://www.ec.gc.ca/introec/dept_org.htm#mf

Les secteurs d'activité ne sont pas isolés les uns des autres. Chacun apporte des contributions importantes au succès de l'autre. Ils ont en commun des domaines d'intérêt, tels que la qualité de l'air, les changements climatiques et les effets sur l'environnement, et ils travaillent en coopération pour obtenir des résultats.

Sur le plan organisationnel, le Ministère est divisé en cinq services à l'administration centrale et en cinq régions, auxquelles s'ajoutent la Direction générale des ressources humaines et les bureaux ministériels. Les structures organisationnelles d'Environnement Canada recourent les

secteurs d'activité selon une approche matricielle de gestion qui permet d'exécuter les programmes de manière à tenir compte des besoins des clients et des différences régionales.

Les bureaux régionaux d'Environnement Canada contribuent à réaliser la vision nationale de l'environnement à l'échelle locale. Environnement Canada exécute ses programmes en misant sur ses connaissances scientifiques et techniques, combinées à une solide compréhension régionale des facteurs sociaux, culturels et économiques qui déterminent les attitudes, les perceptions et les comportements. Les Régions travaillent en collaboration avec les provinces, les territoires, les collectivités locales et d'autres groupes, dans tout le pays, et les encouragent à fixer des buts qui tiennent compte des écosystèmes locaux et régionaux. Ils fournissent des renseignements scientifiques, des instruments pour passer à l'action, et ils offrent des occasions de partager les expériences et les leçons apprises. De plus, ils contribuent à accroître la capacité de tous les intervenants d'apporter des changements qui amélioreront leur qualité de vie

Liens entre les secteurs d'activité

Les diverses composantes de l'environnement sont toutes liées les unes aux autres. Chaque jour, il y a interaction entre l'atmosphère et chaque écosystème et chaque personne. Bien que les questions atmosphériques et leurs répercussions semblent n'avoir aucun lien entre elles, il y en a de solides entre les divers aspects des changements atmosphériques. Ces questions atmosphériques planétaires sont les intégrateurs de nos secteurs d'activité. Par exemple, certains produits chimiques associés aux changements climatiques contribuent aussi au smog, à l'acidification et à l'appauvrissement de l'ozone stratosphérique. Les données scientifiques de toutes ces questions atmosphériques jouent un rôle dans le déclin, l'invasion et l'adaptation des espèces, l'adaptation des humains et leurs processus économiques, la production des services environnementaux et l'élaboration des politiques et des protocoles. Ces liens représentent la clé de l'atténuation des questions relatives aux changements atmosphériques. Les stratégies visant à réduire les gaz à effet de serre produiront des résultats visibles dans d'autres domaines atmosphériques, ainsi que sur la santé des écosystèmes, la biodiversité et la santé humaine. Par l'interdépendance de ses secteurs d'activité et sa structure matricielle, le Ministère s'est organisé de façon à tenir compte de ces liens profonds.

2.2 Priorités ministérielles

2.2.1 Contexte de la planification

Notre environnement naturel a une extraordinaire capacité d'absorber et de filtrer les résultats de l'activité humaine. Il est renouvelable et hautement résilient. Toutefois, comme nous le savons lorsqu'il devient surchargé, les répercussions sur l'économie, la santé et la société peuvent être dévastatrices. Les pressions que nous exerçons présentement sur notre environnement ne peuvent pas être durables. Nous avons fait de grands progrès pour ce qui est de la compréhension de la perspective d'une collectivité mondiale, de la conception de nos méthodes de développement et des moyens que nous pouvons prendre pour maintenir la biodiversité et les ressources essentielles. Nous avons enfin compris que l'atténuation des flambées environnementales et les remèdes aux problèmes de santé seront sans cesse à recommencer si nous ne nous attaquons pas aux sources des problèmes. Nous devons élargir notre champ de vision, notre champ de connaissances et l'éventail de nos mesures afin de trouver des solutions durables. Chacun se doit d'agir si nous voulons obtenir les résultats nécessaires. Les gouvernements doivent prendre les devants, en veillant surtout à ce que des normes élevées soient établies et respectées et en encourageant l'acquisition et la diffusion des connaissances à l'appui de la prise de décisions.

Environnement et santé

Il existe un lien étroit entre la pollution de l'environnement et les problèmes de santé, surtout chez les personnes âgées, les enfants et tous ceux qui ont déjà un problème de santé quelconque.

Les scientifiques reconnaissent de plus en plus que la qualité de l'environnement est un facteur déterminant important de la santé humaine. Pour ce qui est de la pollution atmosphérique, par exemple, des études du Département de la santé publique de Toronto, du gouvernement du Canada et de l'Ontario Medical Association montrent toutes que la pollution de l'air peut entraîner des décès prématurés, une augmentation du nombre d'hospitalisations, du nombre de visites aux salles d'urgence et une hausse des taux d'absentéisme.

Les préoccupations du public à propos de l'environnement continuent d'être liées à la prise de conscience croissante de l'incidence des facteurs environnementaux sur la santé. De récents sondages ont révélé que les Canadiens sont convaincus que le facteur le plus important pour leur santé, après le changement de mode de vie, est l'environnement. Neuf Canadiens sur dix croient qu'il est important de protéger l'environnement pour les générations futures et que la pollution de l'environnement a déjà des effets sur la santé des enfants.

Des citoyens en santé sont essentiels à une société vigoureuse et l'état de notre environnement est un facteur déterminant de notre santé.

Environnement et intendance

Pour les Canadiens, les écosystèmes et la faune du Canada sont des aspects du « patrimoine » – des éléments fondamentaux de l'identité canadienne et des ressources essentielles à préserver au profit des générations futures. Les ressources naturelles du Canada ont des incidences économiques importantes – agriculture, foresterie et pêches représentent 13,6 p. 100 du PIB et fournissent de l'emploi à 2,3 millions de Canadiens.

Le Canada joue un rôle clé en tant qu'intendant mondial des richesses naturelles planétaires : nous sommes responsables de 20 p. 100 des régions sauvages du monde, de 24 p. 100 de ses terres humides, de 9 p. 100 de ses eaux douces, de 10 p. 100 de ses forêts et des plus longues côtes au monde. Malgré cette richesse, nous ne sommes pas à l'abri des pressions exercées ailleurs sur la planète – croissance démographique, urbanisation croissante et utilisation non durable des ressources. Les menaces sont réelles : la perte de terres agricoles et naturelles, l'épuisement des ressources, la perte d'habitat et une baisse de la quantité et de la qualité de nos eaux, pour n'en nommer que quelques-unes.

Le Canada doit veiller à préserver ses vastes paysages et la richesse de ses ressources naturelles pour les générations à venir. Un environnement sain et propre est un élément essentiel d'une économie durable et du maintien de la qualité de vie des Canadiens.

Environnement et innovation

Les Canadiens savent que notre niveau et notre qualité de vie dépendent de notre capacité d'apprendre et de nous adapter rapidement aux nouvelles découvertes, aux nouvelles possibilités et aux changements qui surviennent dans notre environnement. Le succès à long terme de la protection et de la conservation de l'environnement du Canada dépendra de notre capacité d'élargir nos connaissances environnementales, de concevoir des solutions créatrices et de stimuler l'innovation.

Il est essentiel d'améliorer notre connaissance de l'environnement si nous voulons relever les défis environnementaux actuels et répondre aux demandes d'information sur l'environnement. Le Canada a besoin d'un solide système de gestion des connaissances qui favorisera l'intégration efficace des politiques environnementales, économiques et sociales. Le Groupe de travail sur le Système canadien d'information pour l'environnement (SCIE) a été formé à la suite d'une

décision de budget 2000 visant à répondre aux besoins d'intégrer davantage les décisions économiques et stratégiques. Le récent rapport du Groupe de travail recommande une démarche nationale plus stratégique et mieux partagée pour la collecte, la gestion, l'évaluation et la diffusion de l'information environnementale.

La protection de l'environnement nous offre une excellente occasion de promouvoir la capacité d'innovation du Canada en matière de technologies nouvelles et de pratiques durables. D'autres démarches, adoptées pour régler des problèmes environnementaux, y compris les programmes volontaires et les mesures d'incitation axées sur le marché, peuvent se révéler très efficaces sur le plan économique. Elles offrent la possibilité d'aider le Canada à atteindre ses objectifs environnementaux parallèlement à ses objectifs économiques et sociaux.

L'environnement dans un contexte planétaire

Les Canadiens se rendent compte que la qualité de leur environnement dépend de plus en plus des activités dans le reste du monde. Comme on le constate avec les enjeux comme les changements climatiques et la pollution atmosphérique, les mesures prises dans d'autres pays ont des répercussions importantes sur nos écosystèmes et sur la qualité de vie au Canada.

Une grande partie de la pollution atmosphérique dans le sud de l'Ontario, au Québec et dans les Maritimes provient de sources américaines; par ailleurs, les sources canadiennes contribuent à la pollution atmosphérique dans le nord des États-Unis. Les aliments traditionnels dans le Nord sont contaminés par des substances, comme les biphényles polychlorés (BPC), qui ont traversé la moitié du globe, portées par les courants océaniques et atmosphériques. Plusieurs grands problèmes environnementaux ont des répercussions planétaires. Les pressions exercées à l'échelle mondiale comme la croissance démographique et la consommation, et notre façon d'y faire face, ont des conséquences pour nous tous.

Les changements climatiques représentent la manifestation la plus profonde de la nature mondiale des problèmes environnementaux. La combustion accrue de combustibles fossiles, ajoutée au déboisement, modifie graduellement l'équilibre de l'atmosphère mondiale, ce qui pourrait avoir des effets dévastateurs sur les pays nordiques, riches en ressources, comme le Canada. Bien que celui-ci ne crée que 2 p. 100 des gaz à effet de serre du monde, il le fait avec environ 0,5 p. 100 de la population mondiale.

Il est évident que les mesures nationales doivent être assorties de mesures mondiales. Le Canada doit collaborer avec d'autres pays et utiliser des mécanismes internationaux afin de trouver de nouveaux moyens de faire face à ces énormes défis mondiaux.

2.2.2 Priorités en matière de politiques et de programmes

Les enjeux mentionnés ci-dessus montrent clairement les raisons pour lesquelles nous devons prendre des mesures pour protéger et conserver notre environnement et nous y adapter : pour la santé, la sécurité et la prospérité économique des générations actuelles et futures de Canadiens. Ces raisons doivent devenir nos priorités. L'expérience passée nous a montré que les efforts visant à réagir aux répercussions de la négligence à l'égard de l'environnement et l'assainissement requis après le fait ne sont pas seulement coûteux, mais sont constamment à refaire. La véritable solution passe par une réflexion à long terme sur les origines des problèmes.

Le budget de 2001 a établi un lien direct entre la qualité de vie de tous les Canadiens et la préservation et l'amélioration de notre milieu naturel. Il a aussi souligné que le Gouvernement du Canada demeurerait engagé à assurer une amélioration continue de l'environnement grâce à de

nouveaux fonds et à des mesures fiscales visant à assurer une progression vers un environnement sain et propre.

Environnement Canada a fixé trois priorités afin de contribuer au plan d'action fédéral en matière d'environnement :

- réduire les répercussions des menaces environnementales sur la santé et la sécurité
- devenir de meilleurs intendants de notre environnement naturel
- faire des progrès afin de nous assurer que nous respectons les engagements pris à Kyoto sur le changement climatique

Nous adoptons une démarche systématique à long terme qui nous permet de faire face aux problèmes immédiats, tout en assurant un environnement durable aux générations futures. Une telle démarche doit inclure les connaissances et l'innovation, comme fondement de la prise de mesures, des plans d'action nationale et internationale, appliqués en parallèle, et des partenariats avec les provinces et les territoires.

Priorité 1 – Réduire les répercussions des menaces environnementales sur la santé et la sécurité

Nous devons réorienter notre démarche de gestion des menaces environnementales. Si nous continuons à axer nos efforts sur le traitement des problèmes de santé une fois que les Canadiens sont devenus malades, ou sur la reconstruction après le passage d'un événement météorologique violent, nous ne verrons jamais le bout du tunnel. De plus, le coût des retombées sociales et économiques des menaces environnementales continuera d'augmenter. La solution permanente passe par la prévention, l'adaptation et la préparation. Notre plan est axé sur quatre enjeux qui sont d'une importance cruciale pour garantir, de façon proactive, que les Canadiens bénéficient d'un environnement favorable à leur santé tout en sachant comment se protéger eux-mêmes et protéger leurs biens, leurs entreprises des phénomènes météorologiques violents et des dangers environnementaux connexes :

- faire en sorte que les Canadiens respirent de l'air pur;
- faire en sorte que les Canadiens aient de l'eau pure, propre et salubre;
- assurer une gestion efficace des substances toxiques dans notre environnement;
- aider les Canadiens à réduire leur vulnérabilité face aux phénomènes météorologiques violents et aux dangers connexes.

Pour faire ce travail, nous devons nous assurer que nous disposons des outils et des méthodes appropriés pour tenir compte de la vulnérabilité particulière des enfants face à ces menaces environnementales.

PURETÉ DE L'AIR

Une plus grande pureté de l'air se traduit par un nombre moins élevé de maladies respiratoires chez les adultes, des crises d'asthme moins nombreuses chez les enfants, un moins grand nombre d'hospitalisation et de décès prématurés. La pureté de l'air est non seulement favorable à la santé et au bien-être, mais elle a aussi des répercussions financières positives substantielles. Selon l'*Ontario Medical Association*, la pollution atmosphérique coûte aux citoyens plus d'un milliard de dollars par année.

En mai 2000, le ministre de l'Environnement a annoncé un programme sur la salubrité de l'air du gouvernement fédéral qui vise à apporter des solutions aux préoccupations relatives à la qualité de l'air par des mesures dans les domaines des émissions des transports, de la pollution transfrontalière, des émissions industrielles, des sciences, et qui encourage les entreprises et les particuliers à prendre les différentes mesures qui sont à leur disposition.

Un des principaux éléments de ce programme est l'établissement et la mise en œuvre subséquente d'un plan d'action fédérale relatif aux véhicules, aux moteurs et aux carburants moins polluants. Environnement Canada appuiera la mise en œuvre de ce plan d'action en prenant des mesures à l'égard d'un certain nombre d'aspects, telle la réglementation des véhicules et des moteurs routiers et non routiers, ainsi que la réglementation ou l'établissement de normes pour la réduction du niveau de soufre dans les divers carburants.

En décembre 2000, le Canada et les États-Unis ont signé une entente historique, l'Annexe sur l'ozone de l'Accord Canada-États-Unis de 1991 sur la qualité de l'air, en vue de réduire de façon importante les polluants responsables du smog et d'améliorer la qualité de l'air. En février 2001, le gouvernement fédéral annonçait le financement de la mise en œuvre de l'Annexe sur l'ozone, au coût de 120,2 millions de dollars. Ces fonds serviront à remplir les engagements en vue de réduire les oxydes d'azote et les émissions de COV du secteur des transports et du secteur industriel, et à rendre compte aux Canadiens de l'évolution de la situation en matière de pollution industrielle et de qualité de l'air.

En vertu de l'Annexe sur l'ozone, le Canada s'engage à respecter des normes pancanadiennes sur les matières particulaires et l'ozone et à obtenir des résultats très précis dans le domaine des transports, de la surveillance de la qualité de l'air et de la présentation de rapports. Tandis que progresse la mise en œuvre des normes pancanadiennes sur l'ozone, le gouvernement fédéral continuera de collaborer avec les provinces et les territoires à préparer des stratégies visant à réduire les émissions de certains secteurs industriels en particulier. En 2004, l'Annexe sur l'ozone sera revue en vue d'étudier les progrès et d'évaluer la nécessité de négocier d'autres réductions.

- Pour plus de détails à propos des questions de pureté de l'air et de protection de notre environnement, consultez : http://www.ec.gc.ca/air/introduction_f.cfm

EAU

Après la qualité de l'air, la qualité de l'eau est le problème environnemental qui préoccupe le plus les Canadiens.

La gestion de l'eau douce est une fonction que se partagent les gouvernements, l'industrie et les Canadiens. Le Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME) est une importante

tribune qui facilite la collaboration fédérale-provinciale-territoriale sur les priorités environnementales qui suscitent des préoccupations nationales. En septembre dernier, les ministres du CCME ont déclaré que la qualité de l'eau était une priorité et ont souligné l'importance d'établir des normes sévères pour l'eau potable, basée sur les *Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada*.

La démarche d'Environnement Canada face aux questions de qualité de l'eau est axée sur une plus grande intégration des efforts fédéraux de manière à assurer la complémentarité des mesures et des politiques relatives à l'eau. Notre but est de collaborer avec tous les secteurs de compétence à assurer une eau propre, salubre et sans danger pour les Canadiens. Or, ce but ne pourra être atteint que par des mesures coopératives en vue de fixer et de respecter des normes élevées pour la qualité de l'eau et de rendre l'information sur l'eau encore plus accessible à tous les Canadiens.

- Pour plus de détails à propos des questions relatives à la qualité de l'eau, consultez : http://www.ec.gc.ca/envpriorities/cleanwater_f.htm

GESTION DES SUBSTANCES TOXIQUES

L'objet de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (LCPE) révisée est de favoriser le développement durable par des mesures de prévention de la pollution et de protéger l'environnement et la santé humaine contre les risques associés aux substances toxiques. La LCPE 1999 reconnaît également l'importance de la gestion et de l'élimination des substances toxiques et des déchets dangereux pour la réduction des risques qui menacent les écosystèmes canadiens et la biodiversité. Environnement Canada est chargé de la mise en oeuvre d'une grande partie des dispositions de la LCPE 1999, mais il administre conjointement avec Santé Canada les dispositions relatives à la recherche, au classement par catégorie, à l'évaluation et à la gestion des substances toxiques. La LCPE nous a donné les outils nécessaires pour favoriser l'innovation dans les mesures de protection de l'environnement, de nouveaux leviers pour la gestion de l'environnement et de nouvelles possibilités de partenariat avec l'industrie en vue de mettre en place des politiques et des programmes de prévention de la pollution.

Les priorités d'Environnement Canada comprennent l'acquiescement de ses obligations en vertu de la LCPE 1999. Le Ministère s'est donné quatre tâches immédiates pour protéger la santé des Canadiens en empêchant les substances toxiques de pénétrer dans l'environnement ou en réglementant leur utilisation :

- classer par catégorie toutes les substances que nous utilisons présentement et évaluer de façon plus approfondie celles qui sont classées comme étant persistantes ou bioaccumulables et à toxicité intrinsèque
- réglementer celles qui sont évaluées comme étant toxiques en vertu de la LCPE 1999
- évaluer et réglementer, au besoin, les nouvelles substances avant qu'elles ne soient utilisées
- veiller à ce que les produits chimiques toxiques et les déchets dangereux soient éliminés sans danger

PHÉNOMÈNES MÉTÉOROLOGIQUES VIOLENTS ET DANGERS CONNEXES

Les risques que constituent pour la santé, la sécurité, les biens et l'économie des dangers environnementaux *d'origine naturelle* comme les tempêtes de verglas, la sécheresse et le vent ne cessent d'augmenter. Les pertes matérielles et économiques dues aux dangers environnementaux ont augmenté radicalement depuis quelques années, parce que les Canadiens deviennent de plus en plus vulnérables aux phénomènes météorologiques violents et aux dangers connexes, en raison de la concentration de la population dans les régions urbaines, du vieillissement des infrastructures, des nouvelles technologies et des systèmes de production et de distribution complexes mais vulnérables.

En 1998, le Canada a dépensé trois milliards de dollars pour réparer les dommages causés par des phénomènes météorologiques violents et des dangers connexes. Selon le Bureau d'assurance du Canada, les paiements dans le cadre des régimes antisinistre (par les compagnies d'assurance et les contribuables) ont doublé tous les cinq ans pendant les années 1980 et 1990. Des solutions réactives, comme la reconstruction, deviennent rapidement inabordable du point de vue tant humain que financier. Le Canada doit commencer à réfléchir à des moyens de réduire ses vulnérabilités à ces risques systémiques par de meilleurs avertissements et par la création de collectivités plus résilientes.

En veillant à réduire ces vulnérabilités, Environnement Canada concentrera ses efforts sur la priorité suivante :

- ❑ Optimiser le temps dont dispose les Canadiens pour réagir à des événements violents par des avertissements exacts et efficaces, mais aussi par une philosophie qui contribue amener les collectivités à devenir plus résilientes. Dans le cadre de partenariats avec d'autres, Environnement Canada aidera la société à accroître sa capacité de s'adapter, d'anticiper, d'atténuer les phénomènes météorologiques violents et les dangers connexes, d'y résister et de s'en remettre.
- ▶ Pour plus de détails sur les questions relatives aux phénomènes météorologiques violents et aux dangers connexes, consultez : <http://www.weatheroffice.ec.gc.ca/> or http://www.msc-smc.ec.gc.ca/index_f.cfm

Priorité 2 – Soutien de notre environnement naturel

Nos obligations face aux Canadiens consistent à collaborer étroitement avec nos partenaires, soit les autres niveaux de gouvernement, les autochtones, les groupes de conservation, les propriétaires fonciers, les industries et les collectivités locales du Canada, à protéger notre patrimoine naturel au profit de nos enfants, de nous-mêmes et du monde entier. Nous devons plus attendre que des menaces se posent aux ressources naturelles et à la faune avant de réagir; nous devons plutôt travailler à améliorer notre compréhension, afin de pouvoir prendre des mesures proactives pour faire en sorte que les différentes espèces aient l'environnement dont elles ont besoin pour se multiplier et que les générations futures bénéficient de ressources abondantes.

En fixant nos priorités, nous devons reconnaître que, dans une zone géographique ou un écosystème donné, de nombreuses activités ont des effets sur le milieu naturel, et qu'elles s'étendent sur divers secteurs de compétence. Ainsi, il y a des avantages évidents à travailler à l'échelle horizontale plutôt que dans un secteur particulier. Ces avantages comprennent par

exemple la mise en commun de l'information et une efficacité accrue des programmes. Les priorités du Canada en matière de conservation et d'intendance tiennent compte de cette démarche intégrée et mettent l'accent sur le partage des responsabilités à l'égard de la nature. Les efforts d'Environnement Canada, en collaboration avec ses partenaires, cibleront les domaines suivants :

- conserver la diversité biologique
- conserver et restaurer les écosystèmes prioritaires

CONSERVER LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Conserver la biodiversité et utiliser les ressources biologiques de manière durable sont des éléments essentiels des efforts du Canada pour arriver à un développement durable. Les pressions exercées sur la biodiversité, au Canada et dans le monde, ont entraîné une baisse importante de nombreuses espèces d'animaux et de plantes. À l'autre extrémité du spectre, certaines activités humaines, qui mettent en péril l'équilibre écologique, ont amené certaines populations à proliférer au point où elles sont maintenant considérées comme surabondantes, ce qui présente un autre genre de problème de conservation.

Au cours des trois prochaines années, Environnement Canada favorisera et soutiendra la conservation en protégeant les espèces en péril, en soutenant les populations d'oiseaux migrateurs et en protégeant et en conservant les habitats. Le Ministère facilitera aussi, avec les provinces, les territoires et les autres ministères, l'application d'un plan d'action élargi en matière de conservation.

Espèces en péril

En avril 2000, le ministre de l'Environnement a annoncé la Stratégie nationale pour la protection des espèces en péril. Cette démarche comporte trois grands piliers : l'Accord pour la protection des espèces en péril de 1996, la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) et le programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril.

La conclusion de l'Accord pour la protection des espèces en péril a permis de renforcer le programme national de rétablissement et d'améliorer le niveau de coopération entre le gouvernement fédéral et les provinces et les territoires. Les efforts sont maintenant axés sur l'élaboration d'ententes bilatérales, en vertu de l'Accord, avec des provinces et des territoires. Les ententes bilatérales précisent la manière dont les gouvernements en cause travailleront ensemble à protéger les espèces en péril afin d'éviter le double emploi et les chevauchements.

Les travaux se poursuivent en vue de guider le projet de *Loi sur les espèces en péril* (LEP) jusqu'à l'étape de la Sanction royale et d'élaborer un règlement initial. Le projet de LEP confère le pouvoir d'interdire la destruction des espèces menacées ou en voie de disparition et leur habitat essentiel sur tout le territoire du Canada. Elle fournit aussi le pouvoir d'inscrire d'urgence les espèces qui courent un danger imminent.

Le Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril contribue au rétablissement et à la protection de l'habitat des espèces en péril en orientant les investissements (45 millions de dollars sur cinq ans) vers l'intendance des paysages prioritaires. Environnement Canada a pour priorité de continuer la mise en œuvre du Programme d'intendance de l'habitat notamment en y associant d'autres stratégies de rétablissement et plans d'action, tout en améliorant la participation des Autochtones.

- Pour plus de détails à propos des espèces en péril du Canada et leur rétablissement, consultez : <http://www.cws-scf.ec.gc.ca/sar/>

Parmi les autres priorités de protection des espèces en péril, mentionnons l'achèvement des évaluations d'espèces et l'élaboration d'une stratégie nationale pour la prévention et la stabilisation des espèces exotiques envahissantes.

Habitat / oiseaux migrateurs

Une des principales composantes d'une stratégie intégrée et élargie de conservation et d'intendance consiste à établir des zones protégées. En 2002-2003, Environnement Canada terminera sa Stratégie des aires protégées et collaborera avec d'autres ministères fédéraux à élaborer une stratégie fédérale relative aux aires protégées. Le Ministère pourra atteindre ses objectifs de protection de l'habitat grâce à son réseau d'aires protégées comme les refuges d'oiseaux migrateurs, les réserves nationales de faune, le Programme de dons écologiques, le Programme antérieurement mentionné de l'intendance de l'habitat et le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine.

Nous continuerons également la mise en œuvre du Protocole concernant les oiseaux migrateurs ainsi que l'élaboration de régimes de cogestion en vue d'assurer la conservation tout en reconnaissant les besoins de subsistance des Canadiens et les droits de chasser les oiseaux migrateurs en nombre écologiquement viable.

Stratégie canadienne de biodiversité

Nous continuerons de travailler à la mise en œuvre d'une Stratégie canadienne générale de la biodiversité tout en nous penchant sur les mesures coopératives prioritaires définies par les partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux, par exemple : se pencher sur la menace des espèces exotiques envahissantes; surveiller la situation et les tendances de la biodiversité et y apporter des réponses; constituer une base de données et d'information scientifiques sur la biodiversité et faire participer les Canadiens à l'intendance de la biodiversité.

CONSERVER ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES PRIORITAIRES

Grâce à son programme des Initiatives axées sur l'écosystème, Environnement Canada s'efforce, avec toute une gamme de partenaires à l'échelle locale, de trouver des solutions à des problèmes de stress dans des écosystèmes donnés. Le programme favorise les solutions holistiques qui incorporent les différents aspects environnementaux, sociaux et économiques à la protection et à la mise en valeur de l'environnement, capital naturel de notre pays, et améliorent la qualité de vie des Canadiens. Le programme est conçu pour stimuler les ressources gouvernementales, orienter les recherches scientifiques, coordonner les efforts, générer un soutien du grand public, de l'industrie et du milieu politique, et susciter les décisions éclairées nécessaires pour apporter des solutions intégrées aux problèmes des écosystèmes. Les Initiatives axées sur l'écosystème existantes et futures continueront d'agir comme mécanisme efficace de mise en œuvre de l'intendance au Canada.

La capacité de maintenir un environnement propre et sain au profit des Canadiens dépend de notre compréhension des répercussions sur les écosystèmes des facteurs de stress attribuables aux activités humaines et de notre capacité de communiquer ces connaissances aux Canadiens et à la collectivité mondiale, afin qu'elles puissent être intégrées à la prise de décisions. Les initiatives axées sur l'écosystème aident les Canadiens à obtenir des résultats en matière

d'environnement par des partenariats, la mise en commun de ressources, des travaux scientifiques ciblés, la coordination des efforts, l'échange d'information et d'expériences, ainsi que l'établissement d'une large base d'appuis. Les exemples d'initiatives axées sur l'écosystème comprennent le Plan d'assainissement du littoral atlantique, le Plan d'action Saint-Laurent, l'Initiative des écosystèmes des rivières du Nord et l'Initiative de l'écosystème du bassin de Georgia. Environnement Canada est déterminé à faire progresser les connaissances scientifiques sur les effets des activités humaines sur les écosystèmes par l'expansion des réseaux scientifiques canadiens en matière d'environnement; l'élargissement du rôle de l'Institut national de recherche sur les eaux; et l'adoption d'une stratégie fédérale sur les effets des organismes génétiquement modifiés sur l'écosystème.

Priorité 3 – Solutions aux changements climatiques

À l'échelle mondiale, les changements climatiques constituent un important problème environnemental qui a des répercussions sur la qualité de vie de milliards de personnes. Le Canada y est particulièrement vulnérable.

Les ententes conclues à Bonn et à Marrakech ont aidé à préciser la manière dont fonctionnera le régime international des changements climatiques. Grâce à ces efforts d'envergure mondiale, entre autres, le Canada peut maintenant envisager de ratifier le Protocole de Kyoto, après avoir procédé à des consultations exhaustives des provinces, des territoires, des intervenants et de tous les Canadiens.

Le Gouvernement du Canada met en oeuvre un plan en trois volets pour permettre au Canada de faire des progrès quant à l'atteinte de nos engagements en matière de changements climatiques. Le premier volet a été l'élaboration et le lancement du Plan d'action 2000. Le second comprend les mesures additionnelles qui pourraient être prises de manière efficace au niveau économique grâce à un régime national d'échange des droits d'émissions ou encore de nouveaux règlements et mesures d'incitation. Le troisième est composé des crédits internationaux qui pourraient être acquis s'ils permettent de compenser de façon efficace sur le plan économique certaines émissions au Canada.

Le Plan d'action 2000 trace à voie à suivre dans tous les secteurs de l'économie canadienne et jette les bases de la modification comportementale, technologique, et économique à long terme. Les initiatives du Plan permettront de réduire les émissions de 65 mégatonnes. Nous devrions obtenir des crédits pour 30 mégatonnes grâce aux règlements internationaux que nous avons négociés avec succès pour les puits de carbone. Les initiatives du budget 2001 devraient réduire les émissions de 5 mégatonnes de plus. Ainsi, nos mesures jusqu'à maintenant pourraient se traduire par des réductions totales d'émissions de 100 mégatonnes par année en 2010, ou à peu près 40 p. 100 de l'objectif que nous nous sommes fixé en matière de changements climatiques.

Quant aux solutions qui permettraient d'arriver à réduire les émissions pour atteindre l'objectif de Kyoto, elles comprennent :

- ❑ de nombreuses possibilités à faible coût pour réduire davantage les émissions au pays; elle pourraient être réalisées de l'une des trois façons suivantes :
 - un système plus modeste d'échanges nationaux de droits d'émissions
 - d'autres mesures mieux ciblées sur les secteurs des transports, du pétrole et du gaz, de l'électricité et de la construction en particulier

- une combinaison des mesures nationales d'échange de droits d'émissions et d'autres mesures ciblées.
- L'achat de crédits de carbone sur le marché international, au moyen des mécanismes de Kyoto mentionnés ci-dessus

Le Fonds d'action pour le changement climatique (FACC) a été établi en 1998 afin de soutenir l'établissement d'une stratégie nationale relativement aux changements climatiques et favoriser la prise de mesure précoces. Le FACC a été renouvelé en 2001 et mettra l'accent sur les aspects suivants :

- éclairer les décisions du gouvernement au sujet de la ratification du Protocole de Kyoto
 - élaborer des solutions stratégiques permettant d'atteindre ce qui reste de notre objectif de Kyoto
 - soutenir le processus national concernant les changements climatiques
 - consulter les principaux intervenants et d'autres Canadiens
 - accroître la sensibilisation du public et engager les Canadiens à trouver des solutions pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)
 - investir dans les technologies visant à réduire les GES
 - continuer d'améliorer notre compréhension des aspects scientifiques et des répercussions des changements climatiques pour le Canada et les Canadiens et élaborer des stratégies d'adaptation.
- Pour plus de détails à propos des travaux d'Environnement Canada relativement aux changements climatiques, consultez : <http://www.ec.gc.ca/climate/#index.html>

Adopter une démarche systématique, à long terme

Nous avons adopté une démarche systématique à long terme qui nous permet de faire face aux problèmes immédiats, tout en garantissant un environnement durable pour les générations futures. Cette démarche tient compte de la complexité des problèmes, de la nécessité d'une participation complète et entière de tous les partenaires et de la prise de mesures à tous les niveaux, de l'échelon local jusqu'à celui du monde. S'attaquer aux problèmes environnementaux est une responsabilité partagée qui exige des partenariats à tous les niveaux. Bien que les gouvernements aient un rôle à jouer, la société civile doit s'engager de plus en plus à définir les problèmes et à déterminer les solutions.

Connaissances et innovation

Une des exigences préalables à toute action innovatrice est une bonne connaissance de l'environnement; c'est le seul moyen de nous assurer que nous pouvons définir les problèmes, trouver des solutions efficaces et prendre les mesures requises pour que les solutions soient durables. La connaissance de l'environnement est aussi nécessaire pour évaluer les risques auxquels nous faisons face et les mesures que nous devons prendre pour gérer ces risques. Nous avons besoin d'instruments stratégiques qui nous aideront à gérer les interactions entre l'économie et l'environnement plus efficacement. En utilisant toute la gamme des instruments stratégiques – économie, réglementation et mesures volontaires – nous pouvons nous assurer que les bonnes décisions économiques seront aussi de bonnes décisions environnementales.

Il y a trois volets à notre programme de connaissances et d'innovation en matière d'environnement : **les sciences et la technologie**, afin que nous puissions mieux comprendre les rapports de cause à effet (voir la prochaine section pour plus de détails) et cerner très tôt les problèmes émergents afin de trouver les solutions les plus efficaces et efficaces; l'**information** y compris les indicateurs, les systèmes de surveillance et les connaissances traditionnelles, qui permettent de prendre de bonnes décisions à tous les niveaux, afin que nous sachions ce qui est efficace et les rajustements à apporter le cas échéant, et pour soutenir la responsabilisation; enfin, des **instruments stratégiques novateurs** pour nous assurer que tous les signaux économiques et environnementaux pointent dans la même direction. Bien que chaque volet ait son objet propre, ils sont tous interdépendants. Ensemble, ils constituent la base des mesures efficaces par rapport aux priorités environnementales.

Programmes nationaux et internationaux parallèles

Comme il est mentionné précédemment, les questions environnementales ont une envergure de plus en plus planétaires. Les activités et les événements qui se produisent en dehors de nos frontières peuvent miner nos efforts intérieurs pour assurer un avenir sûr et durable à nos enfants. Les répercussions de la pollution mondiale se font déjà sentir au Canada – à commencer par la pollution atmosphérique transfrontalière qui augmente le smog dans nos collectivités, jusqu'à la destruction de l'habitat dans d'autres pays qui se traduit par la perte d'espèces migratrices canadiennes. Ces répercussions justifient que nous ayons un rôle à jouer sur la scène mondiale. Nous devons collaborer avec d'autres pays et particulièrement les pays en voie de développement à promouvoir des démarches durables qui amélioreront la qualité de toutes nos vies. À ce titre, nos programmes nationaux et internationaux doivent aller de pair. Le Canada doit investir dans une combinaison de mesures nationales et d'activités de coopération internationale. Nous devons trouver des moyens pour le Canada de manifester son leadership. Pour tout cela, il faut un programme cohérent, ciblé et flexible, et des travaux coopératifs avec d'autres pays en vue d'établir des institutions internationales efficaces.

Afin d'atteindre ses objectifs, le Canada doit travailler avec la collectivité internationale et les principales institutions mondiale et régionales. Nous faisons de réels progrès au sein du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) pour renforcer la gestion des affaires publiques internationales.

De plus, pour que notre programme évolue, nous devons aussi mettre l'accent sur des événements clés qui permettront d'obtenir un soutien international et de susciter une impulsion derrière notre programme de développement durable. Au Sommet des Amériques de 2001, le Canada a réussi à obtenir le soutien des pays de tout l'hémisphère à un programme stratégique coordonné pour la santé et l'environnement. Le Sommet du G8 de 2002, dont le Canada sera l'hôte, et les réunions de niveau ministériel qui y seront associées nous permettront de mieux coordonner les priorités et les objectifs des grands pays industrialisés et de mettre davantage l'accent sur le développement durable pour les solutions à toute une gamme de problèmes. Le Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg, en septembre 2002, sera un point critique pour redonner de l'impulsion à l'effort mondial pour la mise en œuvre du développement durable. Nous devons être prêts à tirer parti de cette occasion.

Gestion des sciences et de la technologie

Environnement Canada participe activement aux activités en sciences et technologie au Canada (S-T). Ses travaux de S-T englobent un large éventail d'activités, allant de la recherche pure à la science appliquée, à la surveillance et à la préparation de rapports. Ces efforts permettent d'acquérir des connaissances et de concevoir les outils nécessaires pour aider le Ministère à s'acquitter de son mandat et à obtenir les résultats escomptés. Ils appuient la capacité du Ministère d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, de fournir des services importants aux Canadiens et de mettre au point et de transférer de nouvelles technologies à des fins environnementales.

Le Ministère favorise l'excellence en S-T à l'aide d'un système de gestion efficace qui comprend le Conseil consultatif en sciences et en technologie récemment renouvelé, qui conseille le sous-ministre, un conseiller scientifique spécial et plusieurs comités de gestion internes en S-T. Ce système sert aussi de mécanisme au moyen duquel le Ministère peut contribuer aux pratiques de gestion et aux politiques fédérales en S-T et à leur mise en œuvre.

En plus de son rendement en matière de S-T, Environnement Canada s'efforce de favoriser les partenariats et les réseaux en S-T. Ceux-ci sont très importants pour le rendement de S-T du Canada en environnement et en particulier pour la capacité du Ministère d'effectuer des travaux de S-T, et d'en appliquer efficacement les résultats. En effet, ces ententes aident à résoudre les problèmes environnementaux, par exemple par l'établissement de consensus au moyen d'évaluations de « l'état des sciences ». Environnement Canada étudie présentement, avec le milieu des S-T de l'environnement et d'autres groupes des moyens d'améliorer l'efficacité et l'efficience des recherches scientifiques par le maillage et les partenariats.

Environnement Canada a plusieurs initiatives importantes déjà en cours pour apporter des solutions à des problèmes de S-T prioritaires :

- examiner et établir un réseau canadien des sciences de l'environnement à partir des réseaux régionaux (p. ex. Atlantique et Pacifique et Yukon) et sectoriels (p. ex. eau, météorologie et faune)
- en 2002, le Centre de recherche national sur la faune s'installera dans ses nouveaux locaux sur le campus de l'université Carleton. Ce partenariat sera au cœur de l'expansion des nouveaux réseaux de recherche sur la faune au Canada
- élaborer des stratégies de recherche afin d'apporter des solutions aux problèmes nationaux, par exemple les effets sur l'environnement et la durabilité des organismes génétiquement modifiés, les effets des variations climatiques et des produits pharmaceutiques sur les écosystèmes, la détérioration et la protection des eaux souterraines et de la qualité de l'eau du Canada et l'amélioration des travaux scientifiques sur la faune en vue de la prise de décisions
- mettre en œuvre des cadres stratégiques de S-T fédéraux en renforçant les politiques et les pratiques reliant les sciences et les politiques
- établir de nouveaux mécanismes (p. ex. des réseaux d'excellence pour l'innovation fédérale, la Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère) et renforcer ceux qui

existent déjà (p. ex. le protocole d'entente des 5RN¹ sur les sciences pour le développement durable) afin de mieux intégrer les S-T fédérales et de les relier aux S-T de l'extérieur

- répondre aux recommandations des rapports du Conseil d'experts en sciences et en technologie (p. ex. excellence en sciences fédérales, en ressources humaines des S-T et en communications)
- répondre à l'examen par des pairs du programme de R-D du Service météorologique du Canada
- décider à quelle tribune internationale de S-T Environnement Canada veut jouer un rôle de chef de file.

Grâce à ces initiatives et à l'élaboration de politiques et de pratiques conçues pour améliorer la gestion des sciences et de la technologie, Environnement Canada contribue à la stratégie de S-T du gouvernement et aide atteindre l'objectif mentionné dans le dernier Discours du trône qui était de faire en sorte que le Canada passe du 15^e rang à l'un des cinq premiers dans le domaine de la recherche internationale d'ici 2010.

- ▶ Pour plus de détails à propos des sciences et de la technologie à Environnement Canada, consultez : http://www.ec.gc.ca/scitech/index_f.htm

2.2.3 Priorités de gestion

Pendant la période de planification, Environnement mettra l'accent sur deux priorités de gestion :

- mettre en œuvre le plan d'action d'Environnement Canada pour la modernisation de la gestion
- faire progresser le cybergouvernement

Priorité 1 – Mettre en œuvre la modernisation de la gestion

Au cours des années 1990, les restrictions financières et les demandes de plus en plus nombreuses des citoyens pour l'amélioration des services ont amené le Gouvernement du Canada à lancer plusieurs initiatives dans un vaste cadre de changement gestionnel. Le plan d'action d'Environnement Canada pour la modernisation de la gestion constitue la réponse du Ministère à la demande de changement des méthodes de travail au gouvernement. Il présente la gestion comme une série d'activités intégrées visant à améliorer une gamme de capacités, allant de la prise des décisions quotidiennes à la responsabilité devant le Parlement et le grand public, ce qui signifie qu'il faut mettre l'accent sur une bonne gestion des ressources publiques et la prise de décisions judicieuses par l'amélioration de l'information sur le rendement, des systèmes appropriés de gestion et d'élimination des risques, le renforcement des valeurs et l'amélioration de la responsabilité du gouvernement face au Parlement et aux citoyens. Il exige aussi que l'accent soit mis davantage sur les besoins des citoyens par la définition et l'obtention de résultats concrets.

¹ 5RN est un partenariat de cinq ministères (Agriculture et Agroalimentaire Canada, Environnement Canada, Pêches et Océans Canada, Santé Canada et Ressources naturelles Canada) qui orientent leurs travaux en sciences et technologie vers le développement durable dans les secteurs des ressources naturelles du Canada

PLAN D'ACTION D'ENVIRONNEMENT CANADA POUR LA MODERNISATION DE LA GESTION

Le Plan d'action est fondé sur le document du Conseil du Trésor : *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Il propose une série d'initiatives à réaliser au cours des quatre prochaines années. Il fait en sorte qu'Environnement Canada ait la capacité de s'engager à atteindre l'excellence dans cinq grands domaines de gestion : **dépenses judicieuses, gestion axée sur les résultats, milieu de travail exemplaire, valeurs et gestion axée sur les citoyens**. Les gestionnaires participeront directement à la mise en oeuvre du Plan d'action pour la modernisation de la gestion moderne. On s'attend à obtenir les résultats suivants :

Dépenses judicieuses – On constatera une meilleure communication au personnel des mesures de contrôle internes qui favorisent des dépenses judicieuses. La surveillance des opérations grâce au suivi et à la surveillance des progrès au moyen des ressources prévues par les plans financiers et opérationnels et l'analyse des écarts seront également améliorées et accessibles aux gestionnaires pour les aider à prendre de meilleures décisions. Environnement Canada tirera parti des pratiques exemplaires pour élaborer des normes de qualité et de service pour chaque processus. Le secteur d'activité des prévisions météorologiques et environnementales (voir la section 3.3) a entrepris un important exercice d'orientation vers l'avenir qui lui permettra de devenir un secteur d'activité abordable et durable mieux en mesure de rendre des comptes aux Canadiens.

Gestion axée sur les résultats – Les employés acquerront une meilleure compréhension du cadre de gestion d'Environnement Canada. L'information pour la gestion sera aussi améliorée pour soutenir la démarche de gestion matricielle d'Environnement Canada pour la mesure du rendement. Le rapport d'Environnement Canada au Parlement sera mieux préparé. Les quatre secteurs d'activité d'Environnement Canada se conformeront au modèle ministériel de planification et de rapport.

Milieu de travail exemplaire – La modernisation de la gestion exige les efforts soutenus d'un effectif professionnel et motivé. Environnement Canada bénéficie d'un personnel dévoué et compétent, mais il lui faut régler des problèmes de capacité et des difficultés en matière de ressources humaines, ce qui nécessite un excellent leadership. Les gestionnaires doivent maintenir un climat de confiance, reconnaître et valoriser le travail bien fait, promouvoir activement l'inclusivité et la diversité dans le milieu de travail afin de favoriser la collaboration, et valoriser la franche communication. À Environnement Canada, nous croyons qu'en prenant des mesures à tous les niveaux (leadership, charge de travail, communications internes, perfectionnement professionnel et satisfaction des employés), il sera possible d'améliorer la qualité de vie au travail et l'efficacité des activités du Ministère.

Valeurs – Les valeurs telles que l'ouverture d'esprit, la transparence, l'honnêteté, l'orientation vers les résultats et la responsabilisation sont soutenues par le plan d'action d'Environnement Canada pour la modernisation de la gestion. Les Canadiens s'attendent à ce que les ministères soient guidés par l'autonomie, la compassion et le respect de la démocratie. Soutenir des valeurs exige une attention continue. Cela signifie qu'Environnement Canada doit travailler à soutenir un dialogue continu avec son personnel au sujet des valeurs de la fonction publique. Pour ce faire, le Ministère a élaboré un Plan d'apprentissage continu des valeurs et de l'éthique et prépare des stratégies de mise en oeuvre.

Orientation vers les citoyens – Elle sera réalisée grâce à tout un éventail d'activités et d'initiatives du Ministère. Les partenariats seront intégrés dès le stade de la conception et à celui de la prestation commune de services.

Priorité 2 – Faire progresser le cybergouvernement

La modernisation des services gouvernementaux n'est pas une idée nouvelle à Environnement Canada. Au cours de notre histoire, nous avons constamment tenté de rendre nos services plus accessibles, mieux intégrés et mieux adaptés aux Canadiens. Nous avons une longue tradition d'efficacité dans la prestation de services et l'exécution de programmes efficaces axés sur les citoyens et nous avons formé des partenariats indispensables à ces réalisations.

Le cybergouvernement est une priorité du Gouvernement du Canada qui prend toute sa signification au sein d'Environnement Canada et que nous sommes fermement déterminés à respecter. Fournir de l'information et des services en direct en matière d'environnement est un moyen important d'habilitier les Canadiens à agir relativement aux questions environnementales, en se fondant sur des renseignements crédibles, précis et accessibles. Nous sommes engagés à fournir un accès continu à des services d'information environnementale à toute la gamme de nos clients et partenaires, dont le public canadien, les entreprises canadiennes, les autres ministères, les autres niveaux de gouvernement et les groupes d'intérêt. Et nous savons qu'il y a plus au cybergouvernement que de donner de l'information. Nous voulons aussi recueillir de l'information et des points de vue auprès des gens et créer des réseaux afin d'améliorer la qualité de nos politiques et de nos programmes.

La transition d'un gouvernement traditionnel à un cybergouvernement tire son origine dans la transformation de nos méthodes administratives, faisant usage des nouvelles technologies afin d'accroître la pertinence, l'opportunité et l'efficacité de nos services et de nos relations avec les clients. Chacun des secteurs d'activité d'Environnement Canada compte un certain nombre d'initiatives en cours en vue d'atteindre cet objectif.

Notre transition vers le cybergouvernement tient compte également de ce que notre présence sur Internet représente un atout de valeur et doit être gérée comme tel. Nous avons ainsi une occasion sans précédent d'établir des liens avec la population que nous desservons et d'augmenter la pertinence de nos services et de nos travaux scientifiques pour les Canadiens. La présence sur le Web d'Environnement Canada est exhaustive (au dernier recensement, plus de 83 000 pages) et nous recevons des milliards de demandes d'accès et des millions de visiteurs chaque année. Le site le plus fréquemment consulté du Ministère, <http://www.weatheroffice.ec.gc.ca>, reçoit environ 170 000 demandes d'accès par mois.

Au cours du dernier exercice, nous avons terminé un important examen de notre modèle actuel de gestion des actifs Internet et nous avons examiné différents modèles possibles qui nous permettraient de mieux tirer parti de ces atouts pour obtenir les résultats escomptés et respecter nos priorités. À la suite de cet examen, nous avons découvert qu'il conviendrait de modifier notre modèle actuel pour tenir compte des progrès réalisés au niveau de la puissance d'Internet comme outil de travail. Nous envisageons trois modèles possibles, fondés sur des pratiques exemplaires du secteur public et du secteur privé. Chacun présente des avantages et des inconvénients importants. En bout de ligne, nous retiendrons le modèle qui nous permettra le mieux de tirer parti de nos atouts Internet afin d'obtenir nos neuf résultats à long terme. Nous mettrons l'accent sur une intégration étroite des méthodes de travail des différents programmes au sein d'un secteur d'activité – ce qui se traduira par des efficacités et une plus grande pertinence pour nos services et pour l'information destinés aux clients. En appliquant le modèle choisi, nous veillerons à ce que les besoins de nos principaux clients soient comblés, ce qui favorisera une plus grande participation des clients et un accroissement de notre capacité de répondre à leurs

besoins. Il s'agit d'une entreprise exhaustive qui exigera beaucoup d'efforts mais qui, si elle réussit, permettra la mise en place d'un portail sur Environnement Canada pour les Canadiens, leur offrant un outil puissant pour accéder à l'information dont ils ont besoin sur les questions environnementales, sur les réalisations du gouvernement fédéral au sujet de ces questions et sur la façon dont ils peuvent apporter leur contribution en modifiant leur propre comportement et en participant.

Conclusion

Nous avons établi un tracé précis de ce que nous devons maintenant faire – et mieux encore, la démarche que nous devons prendre pour soutenir les mesures à long terme. En continuant à travailler ensemble et en mettant l'accent sur les résultats que nous voulons obtenir au plan de la santé de l'environnement, nous protégerons et maintiendrons l'environnement naturel au profit des générations futures.

Au début de la présente section, nous avons donné une description de la manière dont Environnement Canada tire parti de sa structure de secteurs d'activité pour s'acquitter de son mandat. Cette structure offre un cadre de gestion stable pour l'affectation des responsabilités organisationnelles et l'attribution des ressources en fonction des buts stratégiques à atteindre. Le tableau 2.1 trace les grandes lignes des liens entre les priorités basées sur les préoccupations des Canadiens, comme nous les avons exposées ci-dessus, et le cadre de gestion global du Ministère tel qu'il est établi dans la section 3 du présent document.

Tableau 2.1 Respecter les priorités ministérielles et gouvernementales par l'intermédiaire des secteurs d'activité d'Environnement Canada

Priorités gouvernementales	Priorités d'Environnement Canada	Secteur d'activité (voir le chap. 3)
	Réduire les répercussions des menaces environnementales sur la santé et la sécurité	
Des possibilités pour tous – Un environnement sain	<ul style="list-style-type: none"> • Pureté de l'air 	Environnement sain, prévisions météorologiques et environnementales
Des possibilités pour tous – Un environnement sain et Des possibilités nouvelles - Innovation	<ul style="list-style-type: none"> • Eau 	Environnement sain, nature, prévisions météorologiques et environnementales
Des possibilités pour tous – Un environnement sain	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des substances toxiques 	Environnement sain
Des possibilités pour tous – Un environnement sain	<ul style="list-style-type: none"> • Phénomènes météorologiques violents et dangers connexes 	Prévisions météorologiques et environnementales
	Soutien de notre environnement naturel	
Des possibilités pour tous – Un environnement sain	<ul style="list-style-type: none"> • Conservation de la diversité biologique 	Nature
Des possibilités pour tous – Un environnement sain	<ul style="list-style-type: none"> • Conservation et rétablissement des écosystèmes 	Nature
Des possibilités pour tous – Un environnement sain	Solutions aux changements climatiques	Environnement sain, prévisions météorologiques et environnementales, gestion administration et politiques
	Mise en œuvre de la modernisation de la gestion	
L'excellence dans la fonction publique	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action d'Environnement Canada pour la modernisation de la gestion 	Gestion administration et politiques
	Faire progresser le cybergouvernement	Gestion administration et politiques

2.3 Plan de dépenses ministérielles

Le plan de dépenses ministérielles établi pour respecter ces priorités est présenté au tableau 2.2. Environnement Canada disposera d'un budget d'environ 732,7 millions de dollars en 2002-2003. Ce total est réparti entre les quatre secteurs d'activité comme l'illustre la figure 1. La section 3 donne plus de détails sur la répartition du budget en fonction des secteurs d'activité et des résultats à long terme. Le budget du Ministère a augmenté au cours des dernières années afin de lui permettre d'exécuter de nouveaux programmes liés à la qualité de l'environnement. Par exemple, Environnement Canada a reçu un total de 117 millions de dollars sur quatre ans (29 millions de dollars en 2002-2003) pour permettre au Canada de remplir les engagements contenus dans l'Annexe sur l'ozone et les modifications à l'Accord de 1991 du Canada et des États-Unis sur la qualité de l'air. En outre, des fonds de 120 millions de dollars, répartis sur cinq ans (35 millions de dollars en 2002-2003), représentant de nouvelles ressources consacrées aux initiatives relatives aux changements climatiques, ont été approuvés. Les annonces du budget 2001 contiennent également 20 millions de dollars de plus, sur six exercices financiers (8,8 millions de dollars en 2002-2003), pour les initiatives de sécurité liées à l'environnement et 62,5 millions de dollars en tant que paiement unique en 2001-2002 pour la Fédération canadienne des municipalités en vue de doter le Fonds d'habilitation municipal vert et le Fonds d'investissement municipal vert.

**Dépenses nettes prévues par secteur d'activité,
2002-2003**
Total : 732,7 millions de dollars

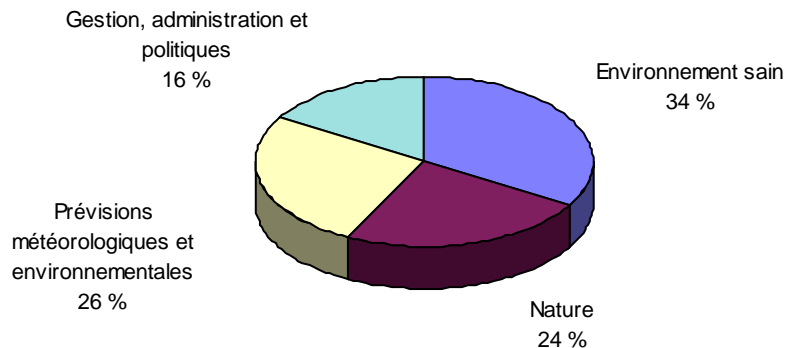


Figure 1 : Dépenses nettes prévues par secteur d'activité, 2002-2003

Tableau 2.2 Plan de dépenses ministérielles

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2001-2002 *	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Budgétaire du Budget des dépenses principal (brut)	711,9	813,1	773,4	738,7
<i>Moins</i> : Recettes disponibles	(89,7)	(91,1)	(90,5)	(89,7)
Total du Budget des dépenses principal	622,2	722,0	682,9	649,0
<i>Plus</i> : Rajustement aux dépenses prévues				
• Budget supplémentaire des dépenses et rajustements techniques pour 2001-2002	239,8			
• Sommet du G8 (ministres de l'environnement)		0,2	-	-
• <i>Loi canadienne sur l'évaluation environnementale</i> révisée		1,4	1,3	1,3
• Budget 2001		8,8	2,4	2,4
• Autres		0,3	(0,2)	(0,2)
Dépenses nettes prévues	862,0	732,7	686,4	652,5
<i>Moins</i> : Recettes non disponibles	(6,8)	(9,0)	(9,2)	(9,2)
<i>Plus</i> : Coût des services reçus sans frais				
• Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	31,1	31,6	32,2	32,8
• Cotisations comprenant la part des employeurs aux régimes d'assurance des employés et des coûts payés par le SCT	23,6	24,5	24,4	23,7
• Protection des accidents du travail assurée par Ressources humaines Canada	1,6	2,0	2,0	1,9
• Traitements et frais connexes des services juridiques fournis par le ministère de la Justice du Canada	3,2	3,4	3,5	3,7
Coût net du programme	914,7	785,2	739,3	705,4
Équivalents temps plein	5 233	5 311	5 294	5 227

* Prévisions les plus justes du total des dépenses prévues nettes à la fin de l'exercice courant.

Section 3 - Plans et priorités par but stratégique

La présente section décrit, pour chacun des secteurs d'activité d'Environnement Canada, les buts stratégiques, les résultats à long terme visés, les priorités, les enjeux et les stratégies, ainsi que les principaux engagements qui permettront d'atteindre les résultats à long terme. Les principales cibles de la stratégie de développement durable (SDD) d'Environnement Canada ont été intégrées aux résultats à long terme afin de s'assurer que les engagements pris dans la SDD sont évalués de façon constante. Environnement Canada continue de travailler à l'établissement de meilleurs indicateurs et de meilleures cibles dans ses champs d'activité. La section 7.1 présente les rajustements apportés au plan de mesure du rendement d'Environnement Canada, au fur et à mesure de son évolution.

Il est essentiel qu'Environnement Canada travaille en partenariat avec d'autres pour aider à prédire et à prévenir les problèmes environnementaux et à trouver des solutions innovatrices à mettre en œuvre pour les régler. La section 7.2 contient une liste des principaux partenaires d'Environnement Canada et résume les contributions qu'ils apportent à nos résultats à long terme.

3.1 Secteur d'activité de l'environnement sain

A – Aperçu du secteur d'activité

À cause de la pollution dans l'air qu'ils respirent et des substances toxiques dans la nourriture et l'eau qu'ils consomment, les Canadiens se ressentent des effets des pressions exercées sur l'environnement. À cause de la pollution de l'air, on estime qu'au moins 5 000 Canadiens meurent prématurément et 100 000 autres ont besoin d'interventions médicales chaque année. On constate aussi que l'incidence de l'asthme a quadruplé et que les cancers chez les enfants ont augmenté de 25 p. 100 au cours des 20 à 25 dernières années.

***But stratégique —
Protéger les Canadiens
et leur environnement
contre les sources de
pollution nationales et
mondiales.***

Quelque 23 000 substances différentes ont été utilisées dans des procédés industriels et des biens de consommation au Canada et le nombre de celles qui sont élaborées ou importées augmente chaque année. Plusieurs d'entre elles contribuent à l'amélioration de notre niveau de vie. Mais un bon nombre pourraient menacer notre santé et notre environnement. L'évaluation des risques que posent ces substances pour la santé humaine et l'environnement est complexe; les stratégies de gestion des risques devraient viser une large gamme d'activité.

Par l'intermédiaire de son secteur d'activité de l'environnement sain, Environnement Canada cherche à protéger les Canadiens et leur environnement contre les sources de pollution nationales et mondiales. S'inspirant d'une méthode axée sur la prévention de la pollution, il dirige

l'établissement d'objectifs et de stratégies partagés à moyen et à long terme. Il espère ainsi réduire les effets sur l'environnement et la santé humaine du rejet des substances provenant de l'activité humaine.

Les activités du secteur d'activité de l'environnement sain sont gérées conformément à un modèle de résolution de problème qui suit le cycle de vie d'un problème environnemental type – définition du problème, élaboration de solutions, mise en œuvre des solutions et suivi du rendement. Nos activités commencent par des recherches sur la substance toxique et une évaluation de ses effets sur l'écosystème. Les travaux se poursuivent par l'élaboration de solutions de gestion et la mise en œuvre des mécanismes de gestion des risques les mieux appropriés. Enfin, on surveille l'écosystème de manière à s'assurer que les résultats environnementaux souhaités sont obtenus. Le cycle recommence si d'autres problèmes sont décelés au cours des activités de surveillance ou dans les résultats de nouveaux travaux de recherche.

Au cours de cette période de planification, le sommet atteint par les ressources du secteur de l'environnement sain est terminé et nous devons fixer nos priorités de manière à pouvoir nous adapter à ce changement. Cette situation tient compte de la temporarisation des ressources suivantes : les ressources de l'intégrité des programmes pour la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement de 1999* (LCPE 1999), les ressources du budget de 1999 pour la LCPE 1999 et les ressources affectées à l'Annexe sur l'ozone. Le Ministère concentrera ses efforts sur ses priorités et s'assurera que les principaux engagements sont remplis dans les délais impartis selon les dispositions législatives.

Résultat à long terme :

Par l'intermédiaire de son secteur d'activité de l'environnement sain, Environnement Canada vise tout particulièrement deux résultats à long terme :

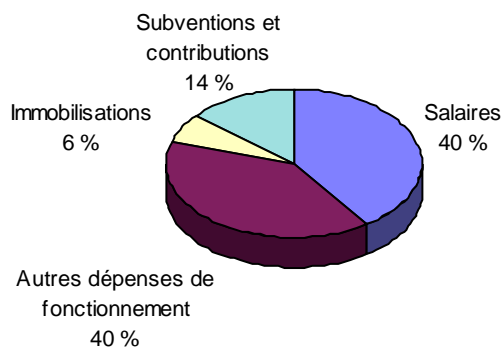
- la réduction des effets néfastes de l'activité humaine sur l'atmosphère et la qualité de l'air;
- la compréhension et la prévention ou la réduction des menaces à la santé environnementale et humaine posées par les substances toxiques et d'autres substances à risque.

B - Dépenses prévues

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2001-2002*	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Résultats à long terme				
• Réduction des effets néfastes de l'activité humaine sur l'atmosphère et la qualité de l'air.	186,2	123,5	113,2	92,5
• Compréhension et prévention ou réduction des menaces à la santé environnementale et humaine posées par les substances toxiques et d'autres substances à risque.	177,5	130,7	111,8	98,6
Dépenses prévues brutes	363,7	254,2	225,0	191,1
Moins : Recettes disponibles	(9,2)	(10,8)	(10,0)	(8,8)
Dépenses prévues nettes	354,5	243,4	215,0	182,3

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total de dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

Dépenses prévues brutes par facteur d'intrant, 2002-2003 (254,2 M\$)



C – Engagements relatifs aux résultats à long terme, résultats escomptés, plans et priorités

RÉSULTAT À LONG TERME : RÉDUCTION DES EFFETS NÉFASTES DE L'ACTIVITÉ HUMAINE SUR L'ATMOSPHÈRE ET LA QUALITÉ DE L'AIR

Grâce à ce résultat à long terme, Environnement Canada porte son attention sur trois grandes catégories de polluants atmosphériques, bien que tous les problèmes atmosphériques soient étroitement liés les uns aux autres, en raison de leurs sources communes et de leurs répercussions semblables sur la santé et l'environnement. Premièrement, il y a les polluants qui perturbent l'atmosphère même; les changements qui en découlent peuvent alors altérer la santé humaine et celle de l'environnement. Cette catégorie comprend les émissions de gaz à effet de serre que l'on estime être la cause des changements climatiques, ainsi que les émissions des substances qui appauvrissent la couche d'ozone stratosphérique. Les polluants de la deuxième catégorie se servent de l'atmosphère comme voie de transport; la plupart des effets sur l'environnement et la santé humaine de ces substances se produisent à la suite de leur dépôt au sol et dans l'eau, souvent à de très grandes distances de leur source. On peut citer ici comme exemples les précipitations acides et les polluants organiques persistants. La réduction de ces substances nécessite une collaboration à l'échelle internationale ainsi que des mesures pour restreindre les émissions au Canada. Les polluants de la troisième catégorie sont ceux qui, seuls ou en association les uns avec les autres, diminuent la qualité de l'air que nous respirons. L'ozone troposphérique et les particules fines sont des polluants importants de cette catégorie. Les polluants atmosphériques peuvent franchir les frontières avec tant de facilité qu'il faut, pour aborder les questions de l'atmosphère, une coopération tout à la fois internationale et pancanadienne.

Orientation et priorités du Ministère :

Dans ce contexte, les priorités d'Environnement Canada pour les trois prochaines années seront les suivantes :

- ❑ **Qualité de l'air** — Les principaux domaines de travail comprennent la mise en application des exigences de l'Annexe sur l'ozone de l'Accord Canada–États-Unis sur la qualité de l'air, l'application des mesures initiales relatives aux normes pancanadiennes sur les matières particulaires et l'ozone, l'amélioration de la sensibilisation du public et l'expansion et l'amélioration des prévisions de la qualité de l'air.
- ❑ **Changements climatiques** — Les activités qui porteront sur des stratégies visant à atteindre les objectifs fixés à Kyoto pour le Canada et sur la décision du gouvernement de ratifier le protocole de Kyoto; de plus, il faut s'assurer que le Canada peut être à la fois partie au protocole de Kyoto et à n'importe quelle démarche nord-américaine ou hémisphérique relative aux changements climatiques.

Enjeux et stratégies de gestion :

Qualité de l'air — La qualité de l'air est un problème régional et la responsabilité d'y apporter des solutions est partagée par les secteurs de compétence du Canada. Elle constitue un problème à facettes multiples qui exigent la prise de mesures dans différents secteurs. La démarche générale adoptée par Environnement Canada face au problème de la qualité de l'air consiste à continuer à mettre en œuvre le programme décennal sur l'air pur qui est le plan établi par le Gouvernement du Canada pour améliorer la qualité de l'air. Il vise à atteindre et même à dépasser les objectifs fixés pour les normes pancanadiennes relatives aux particules et à l'ozone, à réduire les émissions transfrontalières, à réduire les émissions du secteur des transports et les émissions des principaux secteurs industriels, à favoriser l'avancement des sciences en matière de qualité de l'air et à obtenir l'engagement du public.

En février 2001, le Ministre a annoncé un investissement de 120,2 millions de dollars en vue de remplir les engagements du Canada relativement à l'Annexe sur l'ozone. Cet engagement a permis à Environnement Canada de commencer la mise en œuvre partielle du programme sur l'air pur. Cependant, le programme va plus loin que le seul problème de l'ozone et son application complète exigera un investissement soutenu pendant toute la période de dix ans. C'est là un important défi sur le plan de la gestion pour le secteur d'activité de l'environnement sain. Afin de le relever, le secteur d'activité devra mettre l'accent sur ses priorités, tout en gérant et en coordonnant sa capacité, notamment ses ressources humaines et financières.

Le principal défi sera de mobiliser les industries et les collectivités afin qu'elles prennent des mesures pour réduire la pollution atmosphérique. Plusieurs organisations non gouvernementales (ONG), y compris l'Association médicale canadienne et l'Association pulmonaire du Canada, travaillent activement à définir les effets de la pollution de l'air sur la santé humaine et à trouver des solutions. Les provinces ont, elles aussi, pris des engagements à l'égard de ce programme dans le cadre du processus des normes pancanadiennes.

Changements climatiques — Les changements climatiques constituent le plus important problème environnemental mondial auquel sont confrontées la génération actuelle et celles qui suivront. À l'échelle internationale, aussi bien qu'au pays, les changements climatiques ont la vedette depuis la signature du Protocole de Kyoto en 1997. Ils ont des répercussions stratégiques et économiques importantes pour les provinces et les territoires, les municipalités, les entreprises, les industries et les Premières nations. Les ententes, conclues à Bonn et à Marrakech en 2001, ont pavé la voie, permettant au Canada d'envisager de ratifier le protocole de Kyoto en 2002, après des consultations exhaustives auprès des provinces, des territoires, des intervenants et d'autres Canadiens.

Environnement Canada est conscient que les changements climatiques constituent un problème complexe qui exige la coopération et la collaboration de nombreux intervenants. Notre démarche générale face à l'enjeu des changements climatiques sera d'engager les intervenants, particulièrement les industries et les groupes environnementaux, et d'intensifier les travaux avec les États-Unis, afin de faire en sorte que la démarche nord-américaine face aux changements climatiques soit compatible avec notre objectif de Kyoto. Les efforts du Ministère porteront sur trois grandes activités : des communications en vue de sensibiliser les gens à l'existence des consultations et leur montrer comment ils peuvent y participer, des stratégies pour atteindre

l'objectif fixé pour le Canada à Kyoto et, enfin, des entretiens sur la ratification avec les provinces, les entreprises et l'industrie, les organisations environnementales non gouvernementales (OENG) et les médias à propos des coûts et avantages économiques, ainsi que de la compétitivité et des problèmes énergétiques.

Cadre de rendement :

Le résultat à long terme de la « *qualité de l'air* » est divisé en cinq « domaines d'intérêt ». Le tableau qui suit présente ces « domaines d'intérêt » ainsi que les stratégies, les indicateurs à long terme, les cibles et les engagements connexes pour les trois prochaines années.

Stratégie de haut niveau	Indicateurs à long terme / cibles	Initiatives et résultats escomptés
Domaine d'intérêt 1 : Changements climatiques		
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre le Plan d'action 2000 du Gouvernement du Canada sur le changement climatique. • Travailler en vue de la prise d'une décision de ratification du Protocole de Kyoto. 	<p>Indicateur : Émissions canadiennes de gaz à effet de serre (GES).</p> <p>Cible : Réduire les émissions totales de gaz à effet de serre à 6 % sous les niveaux de 1990, entre 2008 et 2012.</p> <p>Indicateur : Améliorations de l'efficacité de l'économie canadienne en matière d'utilisation du carbone (p. ex. production d'une unité du produit intérieur brut (PIB) avec moins d'émissions de GES).</p> <p>Indicateur : % de l'énergie de remplacement par rapport à l'énergie totale utilisée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Décision de ratification du Protocole de Kyoto : <ul style="list-style-type: none"> – Élaborer et mettre en œuvre des plans de participation et de consultation pour les provinces, les territoires, les intervenants et le grand public – Élaborer et terminer une analyse des possibilités en vue d'atteindre l'objectif fixé à Kyoto. – Étendre la sensibilisation aux possibilités d'échanges de droits d'émissions à l'échelle nationale. – Mettre en œuvre une stratégie de communications visant à améliorer la reconnaissance canadienne des mesures nationales et à favoriser la compréhension nécessaire pour éclairer la décision sur la ratification du Protocole de Kyoto. • Mettre en œuvre le Plan d'action 2000 du Gouvernement du Canada sur le changement climatique.
Domaine d'intérêt 2 : Qualité de l'air		
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la qualité de l'air par l'application des normes pancanadiennes, l'amélioration continue de la qualité de l'air et la préservation des régions non polluées. • Les Canadiennes prennent des mesures pour protéger leur santé par la participation accrue des citoyens aux mesures visant à réduire leur exposition à la pollution atmosphérique. 	<p>Indicateur : Les flux transfrontaliers de pollution atmosphérique sont réduits.</p> <p>Cible : Réduction des émissions par rapport aux niveaux de 1990 dans la zone américaine touchée par l'Annexe sur l'ozone :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour les No_x : 35 % d'ici 2007 et 43 % d'ici 2010; • pour les COV : 36 % d'ici 2007 et 39 % d'ici 2010. 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer des outils pour mettre en œuvre le programme de 10 ans concernant les véhicules et les carburants. • Élaborer des stratégies de réduction des émissions multiples pour certaines des principales sources industrielles de pollution. • Étendre l'Inventaire national des rejets polluants (INRP) au smog et utilisation de l'information des rapports pour stimuler la prise de mesures par l'industrie. • Encourager les dirigeants de l'industrie à dépasser la simple conformité. • Établir et élargir un programme

Stratégie de haut niveau	Indicateurs à long terme / cibles	Initiatives et résultats escomptés
	<p>Indicateur : Réduction des émissions des véhicules, des moteurs et des carburants.</p> <p>Cible : réduction de 90 % des émissions de véhicules neufs causant le smog d'ici 2010 par rapport à 2000.</p> <p>Cible : moins 60 % des émissions d'équipement neuf non routier causant le smog d'ici 2010 par rapport à 2000.</p> <p>Indicateur : Réduction des émissions industrielles et d'autres secteurs.</p> <p>Indicateur : Les Canadiens prennent des mesures pour réduire la pollution atmosphérique.</p> <p>Cible : Les Canadiens et leurs collectivités participent à la prise de mesures afin de réduire leurs émissions et de soutenir les mesures du gouvernement.</p> <p>Indicateur : Les Canadiens comprennent comment interpréter l'information sur la qualité de l'air et sont conscients des répercussions des mesures qu'ils prennent.</p> <p>Cible : Les Canadiens ont un meilleur accès à l'information et aux outils permettant d'interpréter l'information sur la pollution atmosphérique et ses répercussions sur la santé ainsi que sur la santé des populations vulnérables et en font meilleur usage.</p>	<p>national et un indice de prévisions du smog.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparer des comptes rendus sur la qualité de l'air et ses causes, au moyen de l'INRP élargi et du Réseau national de surveillance de la pollution atmosphérique / Réseau canadien de surveillance de l'atmosphère et des précipitations. • Former des partenariats avec le secteur médical, le secteur de la santé publique et des ONG, ciblant surtout les groupes les plus vulnérables afin de renforcer la portée et la valeur de l'information sur la qualité de l'air.
Domaine d'intérêt 3 : Précipitations acides		
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre la Stratégie pancanadienne des précipitations acides et assurer la surveillance de l'écosystème. 	<p>Indicateur : Émissions canadiennes de dioxyde de soufre et d'oxydes d'azote.</p> <p>Cible : Continuer de respecter la limite nationale permanente des émissions de dioxyde de soufre à 3,2 millions de tonnes par année (d'abord atteinte en 1993).</p> <p>Cible : Réduire les émissions de SO₂ de 50% par rapport au plafond d'ici 2010 en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.</p> <p>Cible: Réduire le flux des émissions transfrontalières de SO₂ des États-Unis.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Modélisation et ententes fédérales-provinciales. • Entente Canada-États-Unis prévoyant des réductions supplémentaires de SO₂ aux É.-U. (au-delà de 2004).
Domaine d'intérêt 4 : Polluants atmosphériques dangereux		
<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir des régimes internationaux de restriction des polluants organiques persistants (POP) et des métaux lourds. • Mettre en œuvre des normes 	<p>Indicateur : Dépôt atmosphérique de polluants dangereux.</p> <p>Cible : En préparation pour le mercure.</p> <p>Cible : Quasi-élimination de</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer des mesures pour les émissions de véhicules et de carburants et les sources de composés organiques volatils.

Stratégie de haut niveau	Indicateurs à long terme / cibles	Initiatives et résultats escomptés
pancanadiennes pour les émissions et les produits de mercure. Error! Bookmark not defined.	l'environnement canadien de 12 POP définis dans la Convention sur les POP (mondiale) du PNUE.	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager d'autres pays à ratifier et à mettre en œuvre la Convention du PNUE sur les POP et les Protocoles sur les POP et les métaux lourds de la Commission économique pour l'Europe (CEE-ONU). • Accroître la capacité dans des pays en voie de développement ciblés et des pays dont l'économie est en transition.
Domaine d'intérêt 5 : Ozone stratosphérique		
<ul style="list-style-type: none"> • Respecter le Protocole de Montréal et mettre en œuvre le plan d'action national pour le Protocole de Montréal. • Apporter une aide aux pays en développement pour qu'ils puissent respecter leurs obligations en vertu du Protocole de Montréal. 	<p>Indicateur : Consommation et production au pays de substances appauvrissant la couche d'ozone.</p> <p>Cibles : Réduire de 35 % la consommation de HCFC, d'ici l'an 2004 (année de référence 1996).</p> <p>Réduire de 50 % la production et la consommation de bromure de méthyle, d'ici l'an 2001 (année de référence 1991).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer le règlement sur les substances appauvrissant la couche d'ozone. • Négocier le réapprovisionnement du Fonds multilatéral pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal (2002). • Contribuer à l'évaluation internationale et à l'établissement de mesures de contrôle de nouvelles SACO.

RÉSULTAT À LONG TERME : COMPRÉHENSION ET PRÉVENTION OU RÉDUCTION DES MENACES À LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE ET HUMAINE POSÉES PAR LES SUBSTANCES TOXIQUES ET D'AUTRES SUBSTANCES À RISQUE.

Depuis vingt ans, les scientifiques ont beaucoup appris sur les effets nocifs des substances toxiques. Certaines de ces substances peuvent être transportées sur de grandes distances dans l'air ou dans l'eau. D'autres peuvent persister dans l'environnement et, bien qu'elles soient présentes en quantités à peine décelables, elles peuvent avoir des effets négatifs sur de nombreuses espèces et, en bout de ligne, sur les écosystèmes. Dans certains cas, elles peuvent s'accumuler dans les tissus d'espèces aquatiques et d'animaux consommés par beaucoup de Canadiens. Certains peuples autochtones et d'autres groupes dont le régime alimentaire repose en grande partie sur ces espèces, sont particulièrement vulnérables.

Certaines substances toxiques peuvent s'accumuler au point où elles représentent un danger pour la santé, celle des générations futures et celle des écosystèmes. Bien que tous les Canadiens soient touchés, les risques les plus grands menacent les jeunes enfants (l'exposition à des substances toxiques peut avoir des répercussions sur le fœtus, le nouveau-né et la croissance des enfants en nuisant au développement du système nerveux et en causant un développement anormal) et les personnes âgées. Certaines substances ont un effet toxique directement sur les animaux, les plantes ou les humains, tandis que le volume et la nature d'autres substances constituent des risques pour l'environnement et la santé humaine.

En plus des effets négatifs sur la santé et l'environnement, il y a des conséquences économiques au rejet de ces substances dans l'environnement. Les coûts et les obligations associés aux mesures correctives et à l'élimination des déchets imposent des fardeaux économiques substantiels aux Canadiens. La prise de conscience des effets des substances toxiques et des répercussions de leur gestion nous a amenés à nous pencher sur un large spectre de problèmes

environnementaux, économiques et sociaux qui ont des conséquences sur la santé des Canadiens et l'environnement canadien. Le Ministère a recours à une démarche scientifique axée sur les risques.

Orientation et priorités du Ministère :

Dans ce contexte, les priorités d'Environnement Canada pour la période de planification seront les suivantes :

- ❑ Mettre en œuvre et appliquer la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement, 1999 (LCPE 1999)*. L'accent sera mis sur l'évaluation des risques, la gestion des risques, la réglementation des interventions d'urgence en matière d'environnement, les déchets dangereux et l'application de la loi.
- ❑ Terminer la **phase 1 du nettoyage des mares de goudron de Sydney et l'évaluation des études** en vue de déterminer les besoins pour la **phase 2**.

Enjeux et stratégies de gestion :

Les Canadiens et leurs écosystèmes continuent d'être exposés à des niveaux potentiellement dangereux de nombreux polluants toxiques. La LCPE 1999 impose l'obligation d'évaluer les substances déjà en usage au Canada en vue d'en déterminer la toxicité et constitue la principale loi fédérale de protection de l'environnement et de la santé humaine. Elle exige également que les nouveaux produits chimiques, polymères et substances biotechnologiques soient tous évalués avant leur fabrication, leur importation ou leur mise en vente au Canada. Plus de 1 000 nouvelles substances sont évaluées par Environnement Canada chaque année.

Environnement Canada s'occupe de la mise en œuvre d'une grande partie de la LCPE 1999, mais administre conjointement les fonctions de recherche, de classement par catégorie, d'évaluation et de gestion des substances toxiques avec Santé Canada. Environnement Canada doit déterminer si les substances posent un risque inacceptable pour l'environnement et, dans l'affirmative, s'assurer que des mesures de gestion sont mises en place, dans un délai donné. Les mesures de gestion sont choisies parmi un large éventail d'outils. Le processus de consultation a aussi des répercussions sur l'échéancier. Ce programme d'envergure représente un enjeu de taille pour le Ministère.

Au cours des quelques prochaines années, le secteur d'activité de l'environnement sain verra ses fonds diminuer puisque certaines des ressources du budget de 1999 prendront fin en 2004. Le secteur doit donc établir des priorités et se montrer suffisamment souple pour assurer une gestion efficace dans les limites des ressources existantes pour la mise en œuvre de ce programme complexe.

En outre, les ressources affectées à la phase 1 de l'assainissement des mares de goudron de Sydney ont été réorientées vers des études additionnelles sur la santé et à la remise en état des lieux en dehors de la zone ciblée à l'origine.

Cadre de rendement :

Pour obtenir le résultat relatif aux « *substances toxiques* », il faut cibler les trois domaines d'intérêt suivants :

- Substances existantes – les Canadiens doivent comprendre les répercussions négatives des substances préoccupantes existantes sur la santé humaine et l'environnement, et s'efforcer de les prévenir ou de les atténuer;
- Nouvelles substances – les Canadiens doivent comprendre les répercussions négatives des nouvelles substances et activités sur la santé humaine et l'environnement, et s'efforcer de les prévenir.
- Substances TPB – les substances toxiques persistantes et bioaccumulables sont quasi-éliminées.

Le tableau qui suit présente ces « domaines d'intérêt » ainsi que les stratégies, les indicateurs à long terme, les cibles et les engagements connexes pour les trois prochaines années.

Stratégie de haut niveau	Indicateurs à long terme / cibles	Initiatives et résultats escomptés
Domaine d'intérêt 6 : Substances existantes		
<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des risques des substances déjà sur le marché. 	<p>Indicateur : Définition de la toxicité en vertu de la LCPE.</p> <p>Cibles : Répartir par catégorie, d'ici l'an 2006, les quelques 23 000 substances sur la Liste intérieure des substances (conjointement avec Santé Canada).</p> <p>Procéder à une évaluation préalable sur le niveau de risque des substances définies comme persistantes et présentant une toxicité intrinsèque ou bioaccumulables et présentant une toxicité intrinsèque, d'une manière qui permet de s'assurer que des ressources suffisantes sont affectées aux priorités d'évaluation.</p> <p>Évaluation d'autres substances préoccupantes récemment interdites ou restreintes largement par une autre instance nationale ou internationale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Achèvement et publication des rapports d'évaluation des substances de la liste de substances d'intérêt prioritaire 1 (LSIP 1) lorsque l'information était insuffisante pour conclure à la toxicité pour l'environnement ou la santé. • Publier une déclaration des ministres d'Environnement Canada et de Santé Canada dans la Gazette du Canada recommandant au gouverneur en conseil d'ajouter à la liste des substances toxiques de l'annexe 1 de la LCPE 1999 plusieurs substances désignées dans le cadre du processus de la LSIP 2. • Mettre au point un mécanisme d'échange d'information et établir des critères à appliquer à l'examen des décisions d'autres secteurs de compétence.
<ul style="list-style-type: none"> • Mesures de gestion du risque pour les sources les plus préoccupantes de substances ajoutées à la liste de substances toxiques (annexe I de la LCPE 1999). 	<p>Indicateur : Des mesures préventives et de contrôle sont en place pour les usages et les rejets nationaux de substances toxiques.</p> <p>Cible : Chaque année, on s'attend à ce que 10 à 20 substances soient déclarées toxiques en vertu de la LCPE.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des risques – ciblée sur la gestion des substances toxiques en transition et les LSIP I et II au moyen de nouveaux outils de gestion des risques au besoin. Comprend les effluents des eaux usées municipales et les liens avec la <i>Loi sur les pêches</i>. • À la suite de cette publication, les Ministres auront deux ans pour proposer un règlement ou un instrument quelconque en rapport avec la prévention ou l'interdiction des substances et 18 mois de plus par la suite pour l'achever et le publier dans la

Stratégie de haut niveau	Indicateurs à long terme / cibles	Initiatives et résultats escomptés
		<p>Gazette du Canada.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Initiatives volontaires – élaboration et mise en œuvre d’accords de rendement en matière d’environnement et du programme ayant succédé au programme d’Accélération de la réduction et de l’élimination des toxiques (ARET). • Promulguer un règlement en vertu de l’art. 200 de la LCPE 1999 qui exige la préparation et la mise en œuvre de Plans d’intervention d’urgence en matière d’environnement aux installations qui gèrent des substances qui, si elles sont libérées à la suite d’une situation d’urgence environnementale, pourraient nuire à la santé humaine ou à la qualité de l’environnement. • Gestion des déchets dangereux <ul style="list-style-type: none"> – Élaborer plusieurs règlements (p. ex. règlement sur l’importation et l’exportation des BPC, règlement sur les déchets dangereux des installations fédérales et règlement sur les mouvements interprovinciaux/ territoriaux de déchets dangereux) et des modifications au <i>Règlement sur l’exportation et l’importation des déchets dangereux</i> – Élaborer un régime national pour la gestion écologiquement rationnelle et la responsabilité environnementale des rejets de déchets dangereux – des critères de gestion écologique et des lignes directrices avec des normes améliorées pour l’enfouissement, l’incinération, le traitement physique/chimique, les stations de transfert et le recyclage. • Dans le cadre de la sécurité améliorée des mouvements transfrontaliers de déchets dangereux, mettre au point et appliquer un suivi en temps réel des exportations et des importations en utilisant des initiatives électroniques comme la « carte à puce ». • Travailler à la mise en œuvre des Programmes d’action mondial, national et régionaux de protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres. • Environnement Canada remplira ses obligations à l’égard de la classification des secteurs de croissance en vertu du Programme canadien de contrôle sanitaire des mollusques (PCCSM). • Négocier des modifications à l’entente actuelle de partage des coûts pour la

Stratégie de haut niveau	Indicateurs à long terme / cibles	Initiatives et résultats escomptés
		première étape de remise en état des fours à coke/mares de goudron de Sydney. D'après les progrès et les évaluations réalisées en vertu de l'entente actuelle, déterminer les besoins de la prochaine étape de gestion des risques pour la remise en état des lieux.
<ul style="list-style-type: none"> Assurer l'efficacité des mécanismes de gestion des risques. 	<p>Indicateur : Conformité accrue aux règlements.</p> <p>Cible : En préparation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Application de la loi – accent particulier mis sur les substances appauvrissant la couche d'ozone, la déclaration des nouvelles substances et l'importation et l'exportation des déchets dangereux.
Domaine d'intérêt 7 : Nouvelles substances		
<ul style="list-style-type: none"> Définir et mettre en œuvre des mesures de gestion. 	<p>Indicateur : Toutes les substances déclarées ont été évaluées, et les conditions ou autres contrôles ont été établis dans les délais réglementaires pour toutes les substances qu'on croit être toxiques.</p> <p>Cible : En préparation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation de plus de 1 300 déclarations de nouvelles substances par année. Soutien des activités de Santé Canada relatives à la nouvelle réglementation sur les aliments et drogues et travaux en collaboration avec le ministère des Pêches et des Océans et l'Agence d'inspection canadienne des aliments pour l'établissement d'un régime approprié concernant les poissons et les animaux transgéniques.
<ul style="list-style-type: none"> Travailler à préparer la décision de ratification du Protocole sur la biosécurité. 	<p>Indicateur et cible : À déterminer.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Travailler avec d'autres ministères et organismes à éliminer les préoccupations relatives à la mise en œuvre. S'assurer qu'un régime de réglementation est en place pour soutenir la ratification.
<ul style="list-style-type: none"> Donner des conseils sur les évaluations environnementales des politiques, des plans, des programmes et des projets. 		<ul style="list-style-type: none"> Suivi des évaluations environnementales pour vérifier l'adoption et l'efficacité des recommandations et des prévisions de l'évaluation environnementale.
Domaine d'intérêt 8 : Substances toxiques persistantes et bioaccumulables (TPB)		
<ul style="list-style-type: none"> Travailler à la quasi-élimination des rejets de substances TPB dans l'environnement. 	<p>Indicateur : Instruments de prévention ou de contrôle en place pour les substances TPB.</p> <p>Cible : En préparation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Plan de mise en œuvre des normes pancanadiennes pour les dioxines et les furannes produites par les incinérateurs fédéraux. Élaborer une liste de substances destinées à une quasi-élimination.

3.2 Secteur d'activité de la nature

A – Aperçu du secteur d'activité

Le Canada est reconnu à l'échelle internationale pour ses richesses naturelles. Elles comprennent la faune, les forêts, l'eau et les aires protégées. Mais cette richesse est en péril. Au Canada, 387 espèces sont actuellement considérées comme étant en voie de disparition, menacées ou préoccupantes.

Soixante-deux pour cent des terres humides du

Canada ont disparu depuis 1960. En outre la tragédie de Walkerton a soulevé des préoccupations à propos de l'eau, une de nos ressources naturelles essentielles.

À l'échelle mondiale, le Canada dispose de 20 p. 100 des aires naturelles qui restent dans le monde, 9 p. 100 des eaux douces, 10 p. 100 des forêts. Dans ses écosystèmes, on trouve 200 espèces de mammifères, 400 espèces d'oiseaux, 1 100 espèces de poissons, 80 espèces de reptiles et d'amphibiens, 30 000 espèces d'invertébrés et 4 000 espèces de plantes. À peu près 8 p. 100 de la superficie du Canada, soit près de 80 millions d'hectares, se trouvent dans des zones protégées.

Les Canadiens s'identifient étroitement avec la nature et croient qu'elle est importante pour leur qualité de vie. En fait, 98 p. 100 des Canadiens sont d'avis que la nature, sous toutes ses formes, est essentielle à la survie de l'homme. De même, le plus récent sondage sur l'importance de la nature pour les Canadiens indique que ceux-ci consacrent d'importantes sommes à leurs loisirs, pour des activités qui sont liées aux espaces naturels et à la faune. En 1996, 20 millions de Canadiens (84,6 p. 100 de la population de 15 ans et plus) ont participé à une ou plusieurs activités associées à la nature au Canada.

Malgré ce profond respect pour la nature, notre capital naturel est en péril. À mesure que les économies se développent et qu'augmentent les populations, on constate que des pressions de plus en plus grandes s'exercent sur ce capital – des changements climatiques et autres processus atmosphériques, à la pollution de l'air et de l'eau, aux espèces exotiques envahissantes, aux pratiques d'utilisation des terres et à la surexploitation. Au Canada, la croissance démographique dans les régions urbaines et les grands couloirs urbains exerce des stress indus sur les écosystèmes naturels et leur capacité de renouvellement.

Dans le cadre de son secteur d'activité de la nature, Environnement Canada vise à conserver la biodiversité des écosystèmes sains en établissant des stratégies communes de durabilité pour la faune et les écosystèmes du Canada, en contribuant à la compréhension de l'écosystème par les scientifiques et en établissant des partenariats pour améliorer la santé des écosystèmes importants au pays. Toujours dans le cadre de ce secteur d'activité, Environnement Canada s'acquitte des attributions fédérales en matière de gestion de la faune (particulièrement des oiseaux migrateurs et des espèces en péril), des eaux douces et des terres humides, et adopte des politiques et des pratiques scientifiques et technologiques qui sont utilisées à la grandeur du Ministère.

***But stratégique —
Conserver la diversité
des écosystèmes
sains.***

Résultats à long terme :

Environnement Canada, dans le cadre de son secteur d'activité de la nature, vise à obtenir, en collaboration avec d'autres, trois résultats à long terme :

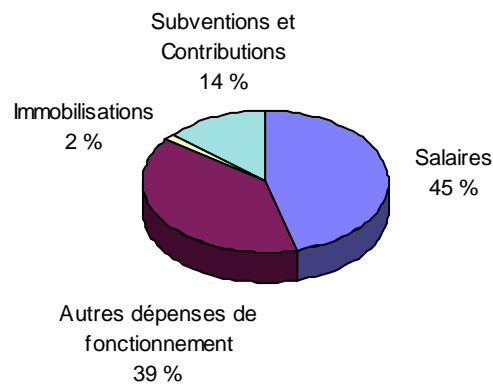
- conservation de la diversité biologique;
- compréhension et réduction des incidences de l'activité humaine sur la santé des écosystèmes;
- conservation et restauration des écosystèmes prioritaires.

B - Dépenses prévues

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2001-2002*	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Résultats à long terme				
• Conservation de la diversité biologique.	69,3	69,8	72,7	71,6
• Compréhension et réduction des incidences de l'activité humaine sur la santé des écosystèmes.	50,1	41,6	39,8	40,1
• Conservation et restauration des écosystèmes prioritaires.	83,3	76,6	75,8	74,2
Dépenses prévues brutes	202,7	188,0	188,3	185,9
Moins : Recettes disponibles	(11,3)	(10,2)	(10,1)	(10,1)
Dépenses prévues nettes	191,4	177,8	178,2	175,8

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total de dépenses prévues à la fin de l'exercice courant

Dépenses prévues brutes par facteur d'intrant, 2002-2003 (188,0 M\$)



C – Engagements relatifs aux résultats à long terme, résultats escomptés, plans et priorités

RÉSULTAT À LONG TERME : CONSERVATION DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Les pressions exercées par l'homme sur la biodiversité continuent d'entraîner des baisses importantes de plusieurs espèces animales et végétales qui, dans certains cas, sont même sur le point de disparaître. Par ailleurs, certaines des activités humaines qui menacent l'équilibre écologique ont permis à des populations de quelques espèces de croître au point où elles sont maintenant considérées comme surabondantes, ce qui pose un autre genre de problème de conservation. L'urbanisation, l'intensification de l'agriculture, l'exploitation forestière et les autres industries d'extraction des ressources provoquent la perte et la fragmentation de l'habitat, préoccupation qui vient s'ajouter aux effets à long terme des précipitations acides, de l'utilisation répandue et croissante des pesticides et autres produits chimiques toxiques, et des changements climatiques planétaires. Les utilisations traditionnelles de la faune, par exemple, la chasse à des fins alimentaires et le tourisme, ajoutent aux répercussions des activités humaines sur nos populations fauniques, tandis que la multiplication des déplacements humains et l'intensification des échanges commerciaux à l'échelle internationale ont créé de nouvelles menaces, telles l'introduction de maladies et d'espèces exotiques envahissantes.

Orientation et priorités du Ministère :

Dans ce contexte, les priorités d'Environnement Canada pour les trois prochaines années seront les suivantes :

- ❑ **Mettre en œuvre la Stratégie nationale de protection des espèces en péril**, y compris l'Accord pour la protection des espèces en péril, le Programme d'intendance de l'habitat et le projet de *Loi sur les espèces en péril* (LEP). Parmi les autres initiatives qui aideront à atteindre les objectifs à long terme de ce programme, mentionnons les mesures relatives au Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) et le processus de rétablissement des espèces en péril.
- ❑ **Mettre en application l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord (ICOAN)**. En 1995, le Protocole modifiant la Convention concernant les oiseaux migrateurs a été conclu, mettant à jour ce traité historique. Ce traité international accorde la priorité à la conservation des oiseaux migrateurs d'Amérique du Nord et reconnaît les droits ancestraux et issus de traité des peuples autochtones du Canada.

Puisque le protocole est maintenant en vigueur, on se tourne vers une nouvelle démarche globale de conservation des oiseaux migrateurs mise en application à l'échelle internationale et au pays. La nouvelle Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord (ICOAN) a été adoptée afin de permettre d'appliquer toute la gamme des programmes de conservation des oiseaux au moyen de partenariats régionaux axés sur une approche d'aménagement et ayant un fondement biologique. Les quatre éléments de base de l'ICOAN sont : le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS), Envolées d'oiseaux aquatiques, pour les oiseaux aquatiques et les oiseaux marins, le Plan canadien de conservation des oiseaux de rivage, pour les oiseaux de rivage, et Partenaires en vol, pour les oiseaux terrestres. Le tableau ci-dessous donne les grandes lignes des efforts qui sont déployés dans un certain nombre de secteurs pour accroître notre capacité de remplir notre mandat.

- ❑ **Élaborer une stratégie des aires protégées.** Le Ministère a entrepris un certain nombre d'initiatives nouvelles et continues qui visent à protéger, conserver et rétablir des habitats importants pour les oiseaux migrateurs et les espèces en péril. Tous les programmes comprennent une composante d'intendance – travail avec les partenaires, soit propriétaires fonciers et utilisateurs des ressources – en vue d'arriver à un ensemble commun d'objectifs de conservation. Nous atteignons notre but grâce à des activités comme le programme Dons écologiques, le Programme d'intendance de l'habitat, le PNAGS et notre propre réseau ministériel d'aires protégées sous la forme de refuges d'oiseaux migrateurs et de réserves nationales de faune. Ces programmes permettent au Ministère d'influer sur des programmes d'intendance au Canada d'une valeur d'environ 100 millions de dollars. Cette année, le Ministère mettra l'accent sur l'établissement d'une stratégie ministérielle des aires protégées et sur la collaboration avec des partenaires fédéraux pour l'élaboration d'une stratégie fédérale des aires protégées.
- ❑ **Développer les quatre priorités de la Stratégie canadienne de la biodiversité (SCB).** En 2002-2003, nos efforts porteront sur la collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et avec d'autres ministères en vue d'élaborer des plans devant être avalisés par les ministres pour la mise en œuvre de la SCB. Les quatre priorités sont : établir un programme scientifique en matière de biodiversité pour le Canada, y compris une composante de gestion de l'information biologique; mettre en valeur notre capacité de rendre compte de l'état et des tendances de la biodiversité; comprendre la menace des espèces exotiques envahissantes et y apporter des solutions, et engager et habiliter les Canadiens, par le truchement de l'intendance.

Enjeux et stratégies de gestion :

Le mandat d'Environnement Canada en matière de conservation de la faune lui vient toujours en grande partie de la *Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs*, de la *Loi sur les espèces sauvages du Canada*, de la *Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial* ainsi que de dispositions d'autres lois et engagements fédéraux tels que la Stratégie canadienne de la biodiversité et la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. Le projet de *Loi sur les espèces en péril* élargira officiellement le mandat du Ministère en matière de protection et de rétablissement des espèces en péril.

Un certain nombre de facteurs ont donné lieu à l'apparition de nouveaux enjeux continus dans le domaine de la conservation de la faune :

- Depuis que les obligations issues des traités ont été redéfinies, que des systèmes de gouvernement autochtones, des conseils de gestion de la faune et le Protocole modifiant la Convention concernant les oiseaux migrateurs ont été établis, il faut constituer de nouveaux régimes de réglementation et de conservation prévoyant une récolte traditionnelle et favorisant une participation active des peuples autochtones à la gestion des espèces sauvages. Le Ministère élabore actuellement une stratégie de participation des Autochtones afin d'apporter des solutions à certains de ces problèmes.
- Autre enjeu nouveau : la nécessité d'évaluer les répercussions sur la faune des activités industrielles et commerciales comme l'exploitation minière, la foresterie, l'agriculture, l'exploitation de l'énergie et les transports. Environnement Canada collaborera avec d'autres ministères fédéraux, des organisations non gouvernementales et des associations de conservation des ressources à favoriser des activités industrielles durables afin de maintenir l'intégrité écologique et de conserver la biodiversité.

- La libre circulation de plus en plus grande des marchandises aux frontières apporte des difficultés nouvelles sur le plan de la conservation de la faune. Les risques accrus de colonisation par des espèces exotiques envahissantes, ainsi que les menaces auxquelles font face les espèces migratrices en dehors du Canada ajoutent aux préoccupations internationales. Bon nombre des conventions et des ententes internationales dont le Canada est signataire sont maintenant considérées comme apportant de nouvelles obligations en même temps que de nouvelles possibilités.
- Étant donné que la faune tend à relever de la compétence fédérale, provinciale ou territoriale, les mesures prises pour protéger ces espèces doivent être définies et prises de concert. Ces démarches sont définies dans une Politique des espèces sauvages pour le Canada, la Stratégie canadienne de la biodiversité, l'Accord pour la protection des espèces en péril et l'ICOAN. Le Ministère continuera de soutenir et d'améliorer ces démarches à mesure tout en s'acquittant de son mandat en matière de conservation.
- Bien que les obligations et les enjeux du Ministère en matière de conservation aient continué de s'étendre, les ressources n'ont pas augmenté de façon correspondante. Par conséquent, nos partenariats sont plus importants que jamais. De plus en plus, les partenaires non gouvernementaux sont reconnus comme des intervenants à part entière de la conservation des espèces sauvages, apportant à la table des connaissances techniques, des ressources et d'autres façons de faire. Le Ministère continuera de favoriser les partenariats avec les organisations de conservation de la faune, les universités, les associations de l'industrie et les propriétaires fonciers de tout le Canada.
- Il existe maintenant un enjeu croissant qui consiste à résoudre le problème des pressions exercées sur la faune et son habitat au niveau de l'utilisation du territoire, à cause de facteurs environnementaux, sociaux et économiques. Le Ministère se penchera sur ce problème dans le cadre d'initiatives comme l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord, le Plan d'action pancanadien d'intendance, l'élaboration d'une stratégie pour les aires protégées d'Environnement Canada et la contribution à une stratégie fédérale sur les aires protégées.

Cadre de rendement :

Le résultat à long terme de la « *diversité biologique* » se divise en quatre « domaines d'intérêt ». Le tableau qui suit présente ces « domaines d'intérêt » ainsi que les stratégies de haut niveau, les indicateurs à long terme, les cibles et les engagements pour les trois prochaines années. À noter que la mention SDD signale un engagement qui contribue à la Stratégie de développement durable (SDD) d'Environnement Canada.

Stratégie de haut niveau	Indicateurs à long terme/cibles	Initiatives et résultats escomptés
Domaine d'intérêt 1 : Espèces en péril		
<ul style="list-style-type: none"> • Continuer la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour la protection des espèces en péril. • Continuer de trouver des solutions aux nouveaux enjeux comme l'intégration du savoir traditionnel au processus d'évaluation du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC). 	<p>Indicateurs : Changement de la situation des espèces avec le temps.</p> <p>Tendances du rétablissement des espèces en péril, pourcentage d'espèces d'oiseaux migrateurs menacés et en danger de disparition dont certaines populations sont stabilisées ou augmentent.</p> <p>Cibles : Les espèces menacées ou en danger de disparition qui sont de compétence fédérale respectent les</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer de guider le projet de <i>Loi sur les espèces en péril</i> (LEP) dans le cadre du processus de la Chambre des communes et élaborer un premier règlement d'ici 2002-2003. • http://www.speciestrisk.gc.ca/sar/meda/back2_f.htm • Poursuivre les travaux sur les parties I et II et l'ébauche de la partie III (questions de mise en œuvre) des ententes bilatérales provisoires en vertu de

Stratégie de haut niveau	Indicateurs à long terme/cibles	Initiatives et résultats escomptés
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre un processus national révisé de rétablissement pour les espèces en péril et lier le suivi associé au rétablissement avec le Programme d'intendance de l'habitat. • Contribuer à l'élaboration d'une stratégie pour l'engagement des Autochtones. • Continuer d'utiliser les consultations et la participation des intervenants comme moyens d'obtenir les résultats escomptés. 	<p>objectifs des stratégies de rétablissement et des plans d'action d'ici 15 ans.</p> <p>Aucune espèce préoccupante qui sont de compétence fédérale ne figure sur les listes d'espèces menacées ou en danger de disparition.</p> <p>Les espèces en péril sont protégées par l'intermédiaire de la mise en œuvre continue de l'Accord pour la protection des espèces en péril au Canada par toutes les compétences.</p>	<p>l'Accord pour la protection des espèces en péril avec les secteurs de compétence pilotes, soit l'Ontario, la Colombie-Britannique et le Yukon.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Terminer la réévaluation de 40 espèces menacées et en voie de disparition, d'ici 2002-2003. • Établir un nouveau fonds interministériel pour le rétablissement d'ici 2002-2003. • Lier le suivi associé au rétablissement avec le système de suivi du Programme d'intendance de l'habitat d'ici 2002-2003. • Élaborer des lignes directrices, des normes et des critères pour les processus de rétablissement en vertu du projet de <i>Loi sur les espèces en péril</i> (LEP). • Élaborer une stratégie nationale de prévention et d'élimination des espèces exotiques envahissantes.
Domaine d'intérêt 2 : Habitat		
<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer une stratégie des aires de protection pour Environnement Canada et aider à la préparation d'une stratégie fédérale des aires protégées. • Élaborer un plan d'action pancanadien d'intendance. • Continuer à promouvoir la démarche d'intendance pour toutes les initiatives nouvelles et renouvelées de conservation. • Contribuer à l'élaboration d'une stratégie pour l'engagement des Autochtones. • Continuer d'utiliser les consultations et la participation des intervenants comme moyens d'obtenir les résultats escomptés. 	<p>Indicateurs : Tendances dans le domaine des habitats de la faune préservés, protégés et remis en état directement grâce à des mesures d'Environnement Canada.</p> <p>Tendances dans le domaine des habitats de la faune préservés, protégés et remis en état grâce à des mesures d'intendance, à des ententes de conservation des terres, à des dons écologiques, etc.</p> <p>Cibles : ^{SDD} Les habitats sont conservés, protégés et rétablis pour atteindre les objectifs du SCF en ce qui a trait aux plans de conservation des oiseaux migrateurs et des espèces en péril dans un délai de 15 ans..</p> <p>^{SDD} Les principes liés à une approche écosystémique sont utilisés lorsqu'il y a des décisions à prendre en matière de gestion des ressources.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer une stratégie des aires de protection pour Environnement Canada en 2002-2003 et collaborer avec d'autres ministères fédéraux clés à élaborer une stratégie fédérale des aires protégées. • http://www.cws-scf.ec.gc.ca/hww-fap/nwambs/rnfrom.html • Continuer à mettre en œuvre le programme Dons écologiques et élaborer des « règles de don » pour d'autres formes de dons fonciers. • http://www.cws-scf.ec.gc.ca/ecogifts/index_f.cfm • Continuer à mettre en œuvre et à améliorer le Programme d'intendance de l'habitat, notamment établir une correspondance avec les stratégies et les plans d'action de remise en état et accroître la participation des Autochtones. • Préparer la mise à jour du PNAGS de 2003, y compris les objectifs internationaux révisés concernant l'habitat.
Domaine d'intérêt 3 : Oiseaux migrateurs		
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en application l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord (ICOAN). • Continuer à promouvoir et à mettre sur pied de nouveaux partenariats en 	<p>Indicateur : Tendances des populations d'espèces d'oiseaux migrateurs.</p> <p>Cible : ^{SDD} Les populations d'oiseaux migrateurs sont maintenues à des niveaux sains d'ici l'an 2000 et l'accès aux oiseaux migrateurs est assuré d'une</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une entente internationale à propos de l'ICOAN sera conclue et des projets de démonstration seront mis en œuvre. • Des plans nationaux seront mis en place ou élaborés sous forme préliminaire pour les quatre groupes d'oiseaux de l'ICOAN.

Stratégie de haut niveau	Indicateurs à long terme/cibles	Initiatives et résultats escomptés
<p>sciences avec les universités et d'autres ministères fédéraux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à l'élaboration d'une stratégie pour l'engagement des Autochtones. • Continuer à favoriser la coopération internationale par nos travaux relativement à différentes ententes, conventions et stratégies internationales. • Continuer d'utiliser les consultations et la participation des intervenants comme moyens d'obtenir les résultats escomptés. 	<p>manière juste et équitable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • http://www.nawmp.ca/ • La Mise à jour du PNAGS comprendra des objectifs révisés concernant les espèces internationales. • Les révisions apportées au <i>Règlement sur les oiseaux migrateurs</i> exigées par le Comité mixte d'examen de la réglementation seront terminées d'ici 2002-2003. • Un plan stratégique pour le programme des oiseaux migrateurs du Service canadien de la faune sera élaboré d'ici 2002-2003. • On tentera d'obtenir un accord pluriministériel entre Environnement Canada, Transports Canada et Pêches et Océans Canada afin de mettre en œuvre des initiatives coordonnées d'enquête et d'application de la loi pour la protection des oiseaux marins du Canada contre les rejets chroniques d'eau de cale mazouteuse par les navires en mer.
Domaine d'intérêt 4 : Élargissement du programme de conservation		
<ul style="list-style-type: none"> • Les partenariats continus et améliorés avec les provinces/territoires, les organisations non gouvernementales et nos partenaires internationaux sont d'une importance cruciale pour l'obtention de résultats dans le cadre de cet important programme. 	<p>Cible : Faciliter l'élaboration d'un programme élargi en matière de conservation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer des plans de mise en œuvre pour les quatre domaines prioritaires de la Stratégie canadienne de la biodiversité (SCB), notamment : <ul style="list-style-type: none"> – élaborer un programme scientifique en biodiversité incluant une composante d'information biologique d'ici 2003 et une stratégie pour améliorer la collecte, la gestion, l'échange, l'analyse et l'accessibilité de l'information biologique pour mieux soutenir la prise de décisions, d'ici l'automne 2002; – d'ici 2002, élaborer un plan visant à améliorer la capacité de surveiller la situation et des tendances et d'en rendre compte; – d'ici 2002, rédiger un plan concernant la menace croissante des espèces exotiques envahissantes; – engager et habiliter les Canadiens, promouvoir l'intendance (élaborer, d'ici l'automne 2003, une stratégie d'intendance de la biodiversité tirant parti du Plan d'action pancanadien d'intendance).

RÉSULTAT À LONG TERME : COMPRÉHENSION ET RÉDUCTION DES INCIDENCES DE L'ACTIVITÉ HUMAINE SUR LA SANTÉ DES ÉCOSYSTÈMES.

Afin de pouvoir assurer aux Canadiens un environnement sain et propre, il nous faut d'abord comprendre comment les agents de stress attribuables aux activités humaines influent sur les écosystèmes, et pouvoir communiquer ces connaissances aux Canadiens et à la collectivité mondiale afin qu'ils puissent les intégrer à leurs décisions. La compréhension de la structure de l'écosystème, de ses processus et de ses fonctions, ainsi que des effets des activités économiques, est essentielle à une démarche de gestion axée sur l'écosystème efficace et d'une importance fondamentale pour la prise de décisions avisées.

Grâce à ses travaux scientifiques axés sur l'écosystème, Environnement Canada fait avancer les sciences et la compréhension des systèmes en surveillant l'environnement de manière à déceler les changements qui se produisent dans les écosystèmes canadiens, en acquérant les connaissances scientifiques requises pour comprendre les effets des activités humaines sur la santé des écosystèmes, en élaborant des solutions scientifiques, en faisant des recommandations et en concevant des outils qui permettent de soutenir la prise de mesures de gestion et la mise au point de techniques de remise en état de l'écosystème, et l'établissement d'objectifs axés sur les sciences pour la qualité de l'environnement canadien et la santé des écosystèmes.

Orientation et priorités du Ministère :

Dans ce contexte, les priorités d'Environnement Canada pour les trois prochaines années seront les suivantes :

- ❑ **L'amélioration de la surveillance et de la communication de la situation et des tendances en matière de qualité de l'environnement** : en présentant des rapports sur la situation et les tendances des principaux secteurs; en produisant un rapport de synthèse des indicateurs de l'environnement sur dix ans et sur les améliorations au réseau de surveillance de la qualité de l'eau.
- ❑ **Une compréhension scientifique poussée des effets des activités humaines sur la santé des écosystèmes** grâce à l'élargissement des réseaux canadiens en sciences de l'environnement, par exemple le réseau sur l'eau, à l'élargissement du rôle actuel de l'Institut national de recherche sur les eaux à l'échelle géographique et à l'amélioration de la capacité relativement aux principaux aspects de l'élaboration d'une stratégie de recherche fédérale visant à apporter des solutions aux effets des organismes génétiquement modifiés sur les écosystèmes.

Enjeux et stratégies de gestion :

Environnement Canada s'est engagé à faire avancer la connaissance scientifique pour nous aider à comprendre les effets des activités humaines sur la santé des écosystèmes et à fournir des renseignements et des conseils crédibles, en temps opportun, aux décideurs du Canada et de l'étranger afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées.

Les principaux défis de l'obtention de ce résultat comprennent la nécessité d'améliorer les partenariats existants et d'en former de nouveaux, aux niveaux national et international, afin d'appliquer une démarche et un plan d'action intégrés à la recherche de solutions aux principaux problèmes environnementaux. Il faut aussi définir et combler les lacunes en

recherche, en surveillance et en diffusion des résultats sur les problèmes déjà existants et nouveaux et revoir les anciennes méthodes, utiliser de nouveaux outils et concevoir des systèmes pour fournir de l'information et des conseils intégrés et accessibles en temps opportun aux Canadiens.

En collaboration avec ses partenaires, le Ministère veut jouer un rôle de chef de file du soutien de l'environnement du Canada :

- en harmonisant ses objectifs de recherche, de surveillance et de compte rendu avec ceux de ses partenaires canadiens dont le but est d'assurer un développement durable;
- en tirant parti des connaissances spécialisées de ses partenaires et en utilisant cette information pour atténuer les préoccupations environnementales nationales et donner des possibilités aux Canadiens;
- en transférant les résultats des recherches et de la surveillance, les connaissances, les outils et les technologies à ses partenaires et, le cas échéant, en commercialisant les produits de la recherche;
- en partageant les ressources afin d'effectuer les recherches, la surveillance et la préparation des rapports plus efficacement et de manière plus rentable;
- en s'efforçant de maintenir – et, lorsque c'est possible, d'améliorer – la participation du Canada aux programmes internationaux de recherche et de surveillance;
- en travaillant de manière à s'assurer que des travaux valables sont effectués en sciences et en technologie de manière utilisable pour la prise de décisions en matière d'environnement.

Cadre de rendement :

Le résultat à long terme « santé des écosystèmes » est divisé en quatre « domaines d'intérêt ». Le tableau qui suit présente ces « domaines d'intérêt » ainsi que les stratégies de haut niveau, les indicateurs à long terme, les cibles et les engagements pour les trois prochaines années. À noter que la mention SDD signale un engagement qui contribue à la Stratégie de développement durable (SDD) d'Environnement Canada.

Stratégie de haut niveau	Indicateurs à long terme / cibles	Initiatives et résultats escomptés
Domaine d'intérêt 5 : Fournir des conseils et de l'information aux Canadiens en temps opportun.		
<ul style="list-style-type: none"> • Surveiller l'environnement afin de décrire la situation et les tendances des écosystèmes et d'assurer une détection précoce des changements survenant dans les écosystèmes. • Communiquer la situation et les tendances de la santé de l'écosystème. • Améliorer les partenariats existants et en constituer de nouveaux. 	<p>Indicateur : Systèmes efficaces de surveillance et de compte rendu.</p> <p>Cible : En préparation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Produire des rapports sur la situation et les tendances des écosystèmes, p. ex. un indice de la qualité de l'eau dans les provinces de l'Atlantique; les métaux dans les espèces sauvages, les changements climatiques et l'hydrologie, 2002-2005. • Produire des rapports de synthèse sur les indicateurs environnementaux portant sur une période de dix années de surveillance (2002-2003) et élaborer de nouveaux indicateurs dans les domaines comme la biodiversité, les émissions et les effets des produits chimiques toxiques, l'eau, la production et la gestion des déchets solides (2002-2005). • Améliorer l'intégration de la surveillance et des comptes rendus sur

Stratégie de haut niveau	Indicateurs à long terme / cibles	Initiatives et résultats escomptés
		les principaux problèmes, p. ex. réseau de réseaux de surveillance de la qualité de l'eau et réseau national de référencement des données sur la qualité de l'eau (2002-2005).
Domaine d'intérêt 6 : Faire évoluer les connaissances scientifiques		
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les partenariats au sujet de problèmes existants et en former de nouveaux pour les nouveaux problèmes. • Procéder à un évaluation scientifique intégrée visant à créer, à examiner, à interpréter et à synthétiser les connaissances sur les sujets connus et nouveaux en matière d'environnement. • Communiquer les nouvelles connaissances scientifiques . 	<p>Indicateur : Présence de nouveaux outils pour faire progresser la compréhension scientifique.</p> <p>Cible : En préparation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • ^{SDD} Explorer et concevoir, avec la participation du milieu scientifique environnemental et d'autres intervenants, des moyens d'améliorer l'efficacité et l'efficience de la recherche en sciences de l'environnement au Canada par le réseautage et les possibilités de partenariat, p. ex. le réseau sur l'eau (2002-2005). • Améliorer la recherche scientifique en renforçant le rôle de l'Institut national de recherche sur les eaux (INRE) grâce aux moyens suivants : <ul style="list-style-type: none"> – Expansion géographique du mandat actuel en déplaçant la direction de la recherche dans les domaines de programme actuel, p. ex. gestion intégrée de bassin et recherche sur les effets cumulatifs vers la Région de l'Atlantique et changements climatiques vers la Région du Pacifique (2002-2003); – Expansion du mandat de l'INRE, p. ex. améliorer la capacité de recherche microbiologique sur la qualité des eaux et de recherche en gestion des eaux usées (2002-2005). • Acquérir de nouvelles connaissances sur les sujets de recherche mentionnée dans le programme de recherche sur la nature (2002-2005): <ul style="list-style-type: none"> – Élaborer une stratégie de recherche fédérale sur les effets des organismes génétiquement modifiés sur les écosystèmes en 2002-2003; – Élaborer une stratégie de recherche sur les produits pharmaceutiques (2002-2003); – Transférer les nouvelles connaissances et relier les travaux scientifiques sur l'eau à la détérioration et à la protection des eaux souterraines du Canada contre les effets de différentes activités humaines et d'origines naturelles, ainsi que les répercussions sur l'eau potable privée et publique, les écosystèmes aquatiques et les eaux de surface; aux effets des activités agricoles sur la qualité de l'eau; à la qualité des eaux souterraines et à la réutilisation et au recyclage de l'eau

Stratégie de haut niveau	Indicateurs à long terme / cibles	Initiatives et résultats escomptés
		(2002-2003). <ul style="list-style-type: none"> Exécuter et publier des évaluations scientifiques des principaux problèmes environnementaux, p. ex. rétrospective décennale sur les pâtes et papiers, goût et odeur des sources d'eau potable, sédiments contaminés (2002-2005).
Domaine d'intérêt 7 : Fournir des conseils et des solutions ayant un fondement scientifique		
<ul style="list-style-type: none"> Recherche de solutions à fondement scientifique, y compris la création de repères scientifiques pour évaluer et mesurer l'état des écosystèmes et la formulation de conseils sur les mesures de gestion. 	Indicateur et cible : En préparation.	<ul style="list-style-type: none"> Examiner et analyser, avec des partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux, les possibilités d'améliorer et d'accélérer l'élaboration des recommandations nationales sur la qualité de l'eau (2002-2005). Faire progresser le suivi des effets sur l'environnement par la publication des résultats du cycle 2 sur les pâtes et papiers (2002-2003), la mise en œuvre du programme de suivi des effets sur l'environnement des mines de métaux (2002-2003) et l'analyse des possibilités d'application du suivi des effets sur l'environnement à d'autres secteurs, p. ex. l'aquaculture et les eaux usées municipales (2002-2005).
Domaine d'intérêt 8 : Capacité en S-T		
<ul style="list-style-type: none"> Former de meilleurs partenariats pour favoriser l'excellence scientifique. 	Indicateur et cible : En préparation.	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les politiques et les pratiques d'Environnement Canada, en liant les sciences et les politiques, p. ex. mettre en œuvre le cadre consultatif fédéral en S-T (2002-03). Analyser et élaborer de nouveaux mécanismes et consolider les anciens pour mieux intégrer les S-T fédérales et les relier aux S-T de l'extérieur, p. ex. renouvellement du plan d'activité relatif au protocole d'entente des 5RN; analyser les possibilités de réseaux d'excellence fédéraux en innovation. Répondre et donner suite aux recommandations de rapports du Conseil d'experts en S-T, p. ex. cadre d'excellence en sciences, en ressources humaines, en communications (2002-2005).

RÉSULTAT À LONG TERME : CONSERVATION ET RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES PRIORITAIRES

Les grands écosystèmes subissent des stress continus d'un certain nombre d'agents tels que la croissance démographique, l'activité industrielle et l'utilisation non durable des terres. Ces activités augmentent la pollution de l'air et de l'eau et la disparition d'habitats essentiels au maintien de l'équilibre naturel des être vivants et de leur environnement. De plus, les problèmes relatifs à l'eau sont maintenant au nombre des préoccupations des Canadiens et de leurs gouvernements. La capacité en sciences est cruciale pour la compréhension de ces menaces et la

recherche de solutions. Environnement Canada joue un rôle marquant en recherche, dans les domaines de la surveillance et de l'évaluation des ressources d'eau douce et des écosystèmes, de l'élaboration de recommandations relatives à la qualité de l'eau, de la réglementation des substances toxiques et de la promotion de la prévention de la pollution.

Orientation et priorités du Ministère :

Dans ce contexte, les priorités d'Environnement Canada pour les trois prochaines années seront les suivantes :

- Améliorer la **collaboration avec les provinces et territoires en ce qui concerne les problèmes d'eau d'importance nationale** par l'entremise du Conseil canadien des ministres de l'environnement.
- Prévenir la **pollution des eaux transfrontalières et protection des ressources en eau.**
- Se servir des **initiatives axées sur l'écosystème (IE)** pour modifier le comportement humain et la prise de décisions.

Enjeux et stratégies de gestion :

Eau — Le Canada n'est pas à l'abri des risques associés à la contamination de l'eau. Les Canadiens sont préoccupés par la qualité et la durabilité de leurs ressources en eau, y compris l'eau potable et la protection de l'eau de source. On constate de plus en plus la nécessité de réévaluer les instruments et les ententes institutionnelles qui régissent la gestion de l'eau au Canada.

Par l'intermédiaire du Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME), Environnement Canada travaille avec ses homologues provinciaux et territoriaux à assurer aux Canadiens une eau propre, salubre et sans danger. Les efforts actuels et futurs en vue de protéger la qualité de l'eau, de la source jusqu'au robinet, comprennent : mettre l'accent sur les priorités de recherche sur la qualité de l'eau, partager les pratiques de gestion exemplaires, établir un réseau de réseaux de surveillance de la qualité de l'eau, améliorer l'information fournie dans Internet à propos de la qualité de l'eau et accélérer la formulation de recommandations en matière de qualité de l'eau.

Sur le plan fédéral, Environnement Canada collabore avec d'autres ministères en vue de remplir ses obligations dans le domaine de l'eau. Afin de relever ce défi, il appuie sa stratégie sur une plus grande intégration au niveau fédéral visant à garantir une meilleure complémentarité des mesures et des politiques dans le domaine de l'eau. Une famille fédérale mieux intégrée sera mieux en mesure de soutenir l'intégration au niveau fédéral-provincial-territorial.

Mis à part les ministères de l'environnement, d'autres ministères ont des attributions en matière de gestion de l'eau, notamment ceux qui s'occupent de la santé, de l'agriculture, des ressources naturelles et des pêches. Les progrès sont réalisés à un rythme différent dans chacun de ces secteurs et le grand défi au cours des trois prochaines années sera de mieux intégrer les travaux de l'ensemble des secteurs.

Initiatives axées sur l'écosystème — Les initiatives axées sur l'écosystème sont des efforts coopératifs visant à apporter des solutions à des problèmes environnementaux qui touchent des écosystèmes particuliers. Les initiatives aident les Canadiens à obtenir des résultats sur le plan de l'environnement grâce à des partenariats, à la mise en commun de ressources, à des travaux

scientifiques ciblés, à la coordination des efforts, à l'échange d'information et d'expériences, ainsi qu'à la création d'une large base de soutien. Elles aident tous les intervenants à acquérir la capacité nécessaire pour prendre de meilleures décisions et susciter des changements.

Environnement Canada et divers niveaux d'administration publique et des collectivités intéressées collaborent à atteindre des objectifs communs dans le cadre de six initiatives axées sur l'écosystème au Canada, notamment l'Initiative de l'écosystème du bassin de Georgia, l'Initiative des écosystèmes des rivières du Nord, l'Initiative des écosystèmes nordiques, Saint-Laurent Vision 2000, le Plan d'assainissement du littoral de l'Atlantique et Grands Lacs 2020.

Cadre de rendement :

Le résultat à long terme « écosystèmes prioritaires » est divisé en deux domaines d'intérêt. Le tableau qui suit présente ces « domaines d'intérêt » ainsi que les stratégies de haut niveau, les indicateurs à long terme, les cibles et les engagements pour les trois prochaines années.

Stratégie de haut niveau	Indicateurs à long terme / cibles	Initiatives et résultats escomptés
Domaine d'intérêt 9 : L'eau		
	<p>Indicateur : En préparation.</p> <p>Cible : De l'eau propre, sure et salubre pour tous les usages.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Étudier, avec d'autres ministères principaux, des propositions visant à consolider les activités fédérales liées à la gestion des eaux. • Continuer à travailler avec les provinces et les territoires en vue de conclure une entente sur l'établissement de démarches coopératives visant à résoudre des problèmes d'envergure nationale concernant la gestion des eaux (p. ex. priorités scientifiques). • Promouvoir la gestion des eaux au Canada et l'expertise scientifique à l'échelle mondiale dans des tribunes internationales.
Domaine d'intérêt 9 : Initiatives axées sur l'écosystème		
	<p>Indicateur : Signes d'amélioration de la compréhension scientifique des phénomènes.</p> <p>Cible : En préparation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre compte, en 2002, des résultats des recherches scientifiques effectuées dans le cadre de l'Initiative des écosystèmes des rivières du Nord, dans des domaines tels que les contaminants, la perturbation du système endocrinien et l'hydrologie. • En 2002, dans le cadre de l'Initiative des écosystèmes nordiques, acquérir des connaissances et améliorer les outils et la sensibilisation à l'égard des effets des changements climatiques, des activités de développement et des contaminants sur les collectivités et les écosystèmes du Nord. • Dans le cadre de l'Initiative de l'écosystème du bassin de Georgia, les résultats concernant les effets des substances qui perturbent le système endocrinien sur le poisson et l'écrevisse dans la vallée du bas-Fraser, seront

Stratégie de haut niveau	Indicateurs à long terme / cibles	Initiatives et résultats escomptés
		<p>communiqués en 2002.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre de l'Initiative de l'écosystème du bassin de Georgia, soutenir les processus de planification des administrations locales visant à soutenir la santé de l'écosystème en transmettant et communiquant de manière coordonnée des connaissances scientifiques et des pratiques de gestion exemplaires pour la protection du bassin et de l'habitat, ainsi que des outils et des méthodes d'aménagement urbain pour un développement durable.
	<p>Indicateur : Signes de prise de conscience et de capacité du public.</p> <p>Cible : En vertu du programme des Grands Lacs, des mesures fédérales seront prises dans 13 secteurs préoccupants d'ici 2005.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre du programme Bassin des Grands Lacs 2020, une nouvelle entente Canada-Ontario sur l'écosystème du bassin des Grands Lacs sera signée en 2002. • Annoncer le retrait du bassin de la Severn de la liste des secteurs préoccupants en 2002. • Dans le cadre du programme du Saint-Laurent, une nouvelle entente Canada-Québec sera négociée et signée en avril 2003. • • En 2002-2003, dans le cadre de l'Initiative de l'écosystème du bassin de Georgia, soutenir la formation de groupes de travail transfrontaliers et de processus institutionnels pour l'élaboration du plan de gestion transfrontalière du bassin atmosphérique Georgia – Puget Sound. • Dans le cadre de l'Initiative de l'écosystème du bassin de Georgia et du projet de prospective sur le bassin de Georgia (au moyen de GB-QUEST), améliorer la compréhension de la dynamique intersectorielle des systèmes écologiques, économiques et sociaux dans le bassin de Georgia au moyen d'un programme de consultation et de sensibilisation du public de deux ans (2002-2003). • Dans le cadre de l'Initiative de l'écosystème du bassin de Georgia, soutenir le District régional du Grand Vancouver dans l'élaboration de l'initiative de région durable lancée en 2002. • En 2002, dans le cadre de l'Initiative des écosystèmes nordiques, arriver à une entente avec trois organisations autochtones nationales afin qu'elles participent à l'initiative et améliorer la capacité du personnel d'appliquer les connaissances et de lancer des projets dans les collectivités du Nord.

Stratégie de haut niveau	Indicateurs à long terme / cibles	Initiatives et résultats escomptés
	<p>Indicateur : Signes de changement d'attitude et améliorations graduelles de l'environnement.</p> <p>Cible : En vertu de l'Initiative du bassin de Georgia, rouvrir plus que 25 % des zones de pêche des mollusques fermées dans certaines collectivités du bassin de Georgia d'ici 2005.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En 2001-2002, en vertu du Plan d'action du littoral de l'Atlantique, fournir des fonds et un soutien technique et scientifique à plus de 100 projets parrainés par 18 organismes communautaires de protection des écosystèmes de l'Atlantique. • En 2003, dans le cadre de l'Initiative de l'écosystème du bassin de Georgia, mettre en œuvre une stratégie de gestion des produits chimiques toxiques dans le bassin de Georgia. • En 2003, dans le cadre de l'Initiative de l'écosystème du bassin de Georgia, faire un recensement des écosystèmes délicats dans la région côtière appelée « Sunshine Coast ».

3.3 Secteur d'activité des prévisions météorologiques et environnementales

A – Aperçu du secteur d'activité

Les Canadiens subissent les effets des conditions météorologiques et environnementales, qui vont des tornades, aux tempêtes d'hiver, aux inondations, à la sécheresse, aux niveaux d'eau des lacs, jusqu'à la turbulence causée par les avions et à la glace sur les routes. Toutes ces conditions ont des répercussions sur la santé et la sécurité des Canadiens, de leurs entreprises, de leur économie et de leur environnement. En service 365 jours par année, 24 heures sur 24, le secteur d'activité des prévisions météorologiques et environnementales fournit a) des avertissements relatifs à la santé, la sécurité, l'adaptation et la réduction des pertes économiques; b) des renseignements météorologiques et environnementaux utiles aux Canadiens pour la prise de décisions éclairées (santé, efficacité économique et qualité de l'environnement); c) des connaissances et une compréhension des phénomènes qui facilitent l'élaboration de politiques environnementales fondées sur des données scientifiques objectives.

But stratégique – les Canadiens s'adaptent aux effets et aux répercussions des conditions atmosphériques et connexes sur la sécurité et la santé humaine, la prospérité économique et la qualité de l'environnement.

Enjeux et risques :

Défis et risques de l'extérieur : L'importance des services météorologiques et environnementaux augmente à mesure que s'accroît la vulnérabilité des Canadiens face aux conditions météorologiques et environnementales. Cette vulnérabilité augmente parce que la population se concentre de plus en plus dans les régions urbaines, que les infrastructures vieillissent et que les nouvelles technologies permettent de créer des systèmes de production et de distribution complexes mais vulnérables.

Le défi que doit relever le secteur d'activité des prévisions météorologiques environnementales est de maintenir ou d'améliorer le temps requis pour trouver des solutions aux dangers et aux problèmes environnementaux comme les changements climatiques et la santé de l'environnement, afin de permettre aux Canadiens et à leurs gouvernements de les anticiper, de les prévenir ou de s'y adapter plus efficacement.

Défis et risques internes : Réduire cette vulnérabilité en fournissant des services fédéraux pour assurer la sécurité des Canadiens a toujours été la pierre angulaire du gouvernement. Il est important, pour les Canadiens, de maintenir ces services aussi à jour et adaptés que possible aux besoins économiques et sociaux changeants. Confronté à de nombreux problèmes de ressources humaines et d'infrastructure importants, le secteur d'activité des prévisions météorologiques et environnementales a entrepris un programme de transition de trois ans visant à rétablir l'intégrité du service météorologique et hydrologique, datant maintenant de 130 ans. Grâce à des solutions permanentes à grande échelle, le secteur d'activité des PME est maintenant prêt à affronter l'avenir.

Pour s'y préparer, le secteur d'activité a établi des priorités et des objectifs pour lui permettre de rajeunir son personnel, de remanier ses activités, de réorganiser ses infrastructures et de se repositionner lui-même sur le marché. Son grand défi est de faire des investissements judicieux, de maintenir ses rapports avec les Canadiens et de continuer à répondre aux besoins changeants de la population canadienne, de ses entreprises et de son environnement.

Résultats à long terme :

Grâce à son secteur d'activité des prévisions météorologiques et environnementales, Environnement Canada cherche à atteindre deux résultats à long terme :

- la réduction des effets des dangers météorologiques et connexes sur la santé, la sécurité et l'économie;
- l'adaptation aux changements quotidiens et à long terme des conditions atmosphériques, hydrologiques et des glaces.

- Pour plus de détails à propos du service météorologique du Canada, consultez : http://www.msc-smc.ec.gc.ca/index_f.cfm

« La fréquence des sinistres catastrophiques menace de s'accroître. Cette menace de plus en plus grave pourrait sérieusement miner la viabilité de notre société et de notre économie. »

Autre preuve de ce que le coût des désastres augmente à l'échelle planétaire : les sommes versées à l'échelle mondiale tant les assureurs et gouvernements à ce titre doublent tous les cinq à dix ans. »

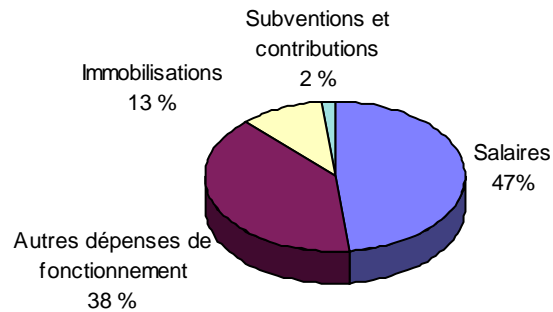
L'Institut de prévention des sinistres catastrophiques IPSC et le site : <http://www.iclr.org>

B - Dépenses prévues

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2001-2002*	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Résultats à long terme				
• Réduction des effets des dangers météorologiques et connexes sur la santé, la sécurité et l'économie.	185,1	192,5	183,5	186,4
• Adaptation aux changements quotidiens et à long terme dans les conditions atmosphériques, hydrologiques et des glaces.	66,7	67,7	66,1	67,2
Dépenses prévues brutes	251,8	260,2	249,6	253,6
Moins : Recettes disponibles	(68,5)	(69,3)	(69,7)	(70,0)
Dépenses prévues nettes	183,3	190,9	179,9	183,6

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total de dépenses prévues à la fin de l'exercice courant

**Dépenses prévues brutes par facteur d'intrant, 2002-2003
(260,2 \$ M)**



C – Engagements relatifs aux résultats à long terme, résultats escomptés, plans et priorités

RÉSULTAT À LONG TERME : RÉDUCTION DES EFFETS DES DANGERS MÉTÉOROLOGIQUES ET CONNEXES SUR LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ÉCONOMIE

Environnement Canada, principalement par les médias et par d'autres moyens électroniques, informe les Canadiens et les groupes de première intervention des dangers météorologiques et autres qui les menacent. Son objectif est de faire en sorte que les Canadiens et les groupes de première intervention comprennent la vulnérabilité sociale et économique face aux dangers et, ensuite, aient les connaissances voulues et le temps nécessaire pour réagir de façon à minimiser les conséquences.

Orientation et priorités du Ministère :

Les priorités d'Environnement Canada pour les trois prochaines années, pour atteindre son résultat à long terme sont les suivantes :

- ❑ **Les Canadiens reconnaissent Environnement Canada comme la source officielle des avertissements et l'autorité en matière de normes météorologiques au Canada.** Cette priorité est liée aux priorités de gestion que sont des dépenses judicieuses et la gestion axée sur les résultats. Les principaux domaines de travail seront les suivants :
 - devenir un service abordable en comblant le manque à gagner opérationnel
 - accroître son efficacité opérationnelle par des cadres de rendement, de risque, de résultats et un cadre financier
 - devenir durable en améliorant sa capacité en S-T, en restaurant l'intégrité de son réseau et en appliquant une gestion du cycle de vie du matériel
 - accroître sa visibilité comme fournisseur d'avertissements du Canada
 - améliorer la sensibilisation du personnel et des intervenants aux orientations à long terme et aux changements dus à la transition.
- ❑ **Optimiser le temps dont disposent les Canadiens pour réagir aux phénomènes météorologiques violents**, non seulement par des avertissements précis et efficaces, mais par une philosophie encourageant les collectivités à devenir résilientes. En partenariat avec d'autres, nous devons améliorer la capacité de la société de s'adapter aux phénomènes météorologiques violents et autres dangers, de les anticiper, de les atténuer, d'y résister et de s'en remettre. Cette priorité est liée aux priorités de programme et de gestion que sont la réduction des effets sur la santé des menaces environnementales, la gestion axée sur les citoyens et le cybergouvernement. Les principaux domaines de travail comprennent :
 - améliorer les délais, la précision et l'utilité des avertissements et la satisfaction à leur égard
 - comprendre les facteurs qui influent sur la vulnérabilité de la société et sa capacité de s'adapter
 - aider les Canadiens à comprendre et à réduire leur vulnérabilité par la sensibilisation, l'information et des services

- améliorer la capacité en télécommunications ainsi que la qualité et la disponibilité des prévisions informatisées
- améliorer les services aux groupes de premières intervention et aux organismes de mesures d'urgence.

Cadre de rendement :

Le résultat à long terme des « dangers » se divise en trois « domaines d'intérêt ». Le tableau qui suit présente ces « domaines d'intérêt » ainsi que les stratégies de haut niveau, les indicateurs à long terme, les cibles et les engagements pour les trois prochaines années. À noter que la mention SDD signale un engagement qui contribue à la Stratégie de développement durable (SDD) d'Environnement Canada.

Stratégie de haut niveau	Indicateurs à long terme / cibles	Initiatives et résultats escomptés
Domaine d'intérêt 1 : Marge de sécurité accrue face aux phénomènes météorologiques violents et autres dangers connexes.		
<ul style="list-style-type: none"> • Accroître la qualité, l'utilité et la satisfaction en mettant l'accent de nos bureaux de production sur les avertissements et en automatisant de plus en plus les produits courants comme les prévisions météorologiques quotidiennes. 	<p>Indicateur : Délais et exactitude des avertissements.</p> <p>Cible : Respecter les normes de la charte des avertissements météorologiques destinés au public d'ici 2004.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • ^{SDD} Élaborer et mettre en œuvre une charte des avertissements météorologiques destinés au public avec des normes à respecter d'ici 2004. • Élaborer un programme interministériel sur les dangers de l'eau d'ici 2005.
<ul style="list-style-type: none"> • Accroître la qualité, l'utilité et la satisfaction en augmentant les travaux de R-D sur la détection des dangers potentiels et en mettant au point de nouvelles techniques de prévisions (y compris l'assimilation des données) et de transfert de connaissances aux bureaux de production. 	<p>Indicateur : Délais et exactitude des avertissements.</p> <p>Cible : Respecter les normes de la charte des avertissements météorologiques destinés au public d'ici 2004.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • ^{SDD} Mieux comprendre les signes précurseurs des phénomènes météorologiques violents et la façon de les observer, en reconnaissant le rôle des conditions antérieures des phénomènes météorologiques violents (2002-2003). • Réaliser des sondages auprès des Canadiens après des phénomènes météorologiques violents (2002-2003). • Construire une nouvelle salle d'informatique (2002-2003) et remplacer le superordinateur (2003-2004). • Créer un solide programme de recherche canadien en météorologie (2003-2004). • Mettre en œuvre une démarche quadridimensionnelle en vue d'assimiler des sources de données additionnelles aux modèles informatiques. (2003-2004). • Mettre en œuvre un processus visant à fournir une capacité de transfert de technologie dans chacune des régions, permettant d'utiliser les connaissances spécialisées régionales comme ressource nationale (2004-2005).
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'accès par le public, le secteur privé et les universités à nos données. • Améliorer notre visibilité auprès des 	<p>Indicateur : Délais et exactitude des avertissements.</p> <p>Cible : Respecter les normes de la charte des avertissements météorologiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • ^{SDD} Avec ses partenaires, mettre en œuvre un système permettant de diffuser les avertissements par câblodiffusion (2003-2004).

Stratégie de haut niveau	Indicateurs à long terme / cibles	Initiatives et résultats escomptés
Canadiens par les médias, Internet et par une présence accrue au niveau communautaire.	destinés au public d'ici 2004.	<ul style="list-style-type: none"> • ^{SDD} Mettre au point une version à méso-échelle du modèle global, environnemental, à multi-échelle (GEM), qui serait mis à la disposition des milieux scientifiques et opérationnels (2003-2004).
Domaine d'intérêt 2 : Fournir aux Canadiens un service de prévisions météorologiques et environnementales connexes de qualité, axé sur les besoins des citoyens.		
<ul style="list-style-type: none"> • Résoudre les problèmes de capacité, d'abordabilité et de durabilité en appliquant des principes de gestion du cycle de vie complet de nos systèmes essentiels afin de résoudre les problèmes de SST, de désuétude et d'obsolescence. 	<p>Indicateur : État des systèmes de surveillance.</p> <p>Cibles : Remplacer ou moderniser 10 % des réseaux afin qu'ils soient dans les limites de leur cycle de vie d'ici 2002-2003.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • ^{SDD} Terminer l'installation du projet national de radars (2003-2004). • Remplacer jusqu'à 10 stations de surface par année selon la liste de priorités. • Remplacer les instruments météorologiques de jusqu'à six navires-météo bénévoles de catégorie 1 par année, suivant la liste des priorités. • Moderniser et automatiser le réseau de mesures de la quantité d'eau (2003-2004). • Terminer les normes et les plans de gestion du cycle de vie de tout les systèmes de surveillance (2004-2005).
	<p>Indicateur : Pourcentage de l'assainissement des lieux de surveillance hydrométrique fédéraux.</p> <p>Cible : ^{SDD} Assainir jusqu'à 25 % des lieux de surveillance hydrométrique fédéraux contaminés existants d'ici 2002-2003.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • ^{SDD} Remplacer les instruments à mercure par des technologies de remplacement et dépolluer les lieux selon des protocoles établis (2003-2004).
<ul style="list-style-type: none"> • Résoudre les problèmes de capacité, d'abordabilité et de durabilité en augmentant le recrutement et la formation pour s'assurer que nous avons les compétences voulues et que nous pouvons résoudre les problèmes démographiques. 	<p>Indicateur : Renseignements démographiques sur les employés en sciences et technologies.</p> <p>Cible : Accroître le nombre d'employés en S-T au sein du groupe des 20 à 35 ans, d'ici 2002-2003.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Embaucher et former 20 météorologues et 36 techniciens par année pendant trois ans.
<ul style="list-style-type: none"> • Accroître notre responsabilisation face aux Canadiens. • Mettre en œuvre des mesures de contrôle et d'assurance de la qualité pour tous nos systèmes de données. 		<ul style="list-style-type: none"> • Des systèmes de gestion du risque et du rendement sont en place (2002-2003). • La comptabilité par activité est en place (2003-2004). • Mettre en œuvre des mesures de contrôle et d'assurance de la qualité en temps quasi-réel pour les réseaux hydrométrique et climatique (2003-2004).
Domaine d'intérêt 3 : En partenariat avec d'autres, améliorer la capacité de la société de s'adapter aux phénomènes météorologiques violents et autres dangers qui menacent sa santé et sa sécurité, de les anticiper, de les atténuer, d'y résister et de s'en remettre.		
<ul style="list-style-type: none"> • Accroître la sensibilisation et l'information sur les dangers pour s'assurer que les Canadiens sont conscients de leur vulnérabilité, comprennent nos produits et services et la façon de les utiliser et peuvent se 	<p>Indicateur : Prise de conscience de la vulnérabilité.</p> <p>Cible : En préparation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • ^{SDD} Agir comme catalyseur et partenaire stratégique du secteur privé afin de trouver des clients et d'offrir des services en vue de réduire sa vulnérabilité économique (2003-2004).

Stratégie de haut niveau	Indicateurs à long terme / cibles	Initiatives et résultats escomptés
préparer aux dangers. • Investir dans la recherche sur les facteurs qui influent sur la vulnérabilité de la société et sa capacité à s'adapter.		• Élaborer un programme interministériel sur les de l'eau (2004-2005).

RÉSULTAT À LONG TERME : ADAPTATION AUX CHANGEMENTS QUOTIDIENS ET À LONG TERME DES CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES, HYDROLOGIQUES ET DES GLACES

Chaque année, Environnement Canada diffuse environ 500 000 prévisions météorologiques publiques, 200 000 prévisions météorologiques maritimes et 400 000 prévisions aéronautiques. Il transmet des renseignements sur la quantité d'eau dans nos rivières, nos fleuves et nos lacs, des renseignements et des conseils sur les changements du niveau d'eau dans les Grands Lacs et sur les attributions d'eaux transfrontalières. Il diffuse également des renseignements sur la glace, le vent et les vagues au profit des divers groupes d'intérêt maritime, y compris les plaisanciers. Ce genre d'information est essentiel aux Canadiens pour qu'ils puissent s'adapter à l'environnement et comprendre les possibilités que leur offre leur environnement changeant.

Orientation et priorités du Ministère :

Les priorités d'Environnement Canada, pour les trois prochaines années, afin d'obtenir ce résultat à long terme, comprennent :

- S'assurer que le Canada dispose des données, de l'information et de la capacité scientifique nécessaires dans le domaine de la météorologie de l'hydrologie pour élaborer des politiques environnementales valables.** Cette priorité est liée à la priorité de gestion des dépenses judicieuses. Les principaux domaines de travail comprennent :
 - devenir durable en acquérant la capacité de S-T nécessaire et en restaurant l'intégrité des réseaux
 - reporter le soutien des universités sur des organismes de financement extérieurs (p. ex. la Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère)
- Soutenir la croissance de la capacité de prévisions environnementales du Canada.** Cette priorité est liée aux priorités de programme et de gestion des changements climatiques, du cybergouvernement, de la gestion axée sur le citoyen et de la gestion axée sur les résultats. Les principaux domaines de travail comprennent :
 - améliorer la précision et l'utilité des produits/services et la satisfaction à leur égard
 - accroître la sensibilisation aux principaux problèmes environnementaux et l'information à leur sujet
 - servir de catalyseur à la croissance du secteur privé et à la promotion de l'efficacité économique
 - concevoir de nouveaux produits
 - faire preuve de leadership scientifique.

Cadre de rendement :

Le résultat « adaptation » est divisé en trois domaines d'intérêt. Le tableau qui suit présente ces « domaines d'intérêt » ainsi que les stratégies de haut niveau, les indicateurs à long terme, les cibles et les engagements pour les trois prochaines années. À noter que la mention SDD signale un engagement qui contribue à la Stratégie de développement durable (SDD) d'Environnement Canada.

Stratégie de haut niveau	Indicateurs à long terme / cibles	Initiatives et résultats escomptés
Domaine d'intérêt 4 : Accroître l'efficacité économique, la productivité et la compétitivité par des services et des travaux scientifiques dans les domaines atmosphériques et autre.		
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la qualité et l'utilité des services et la satisfaction à leur égard. 	<p>Indicateurs : Satisfaction et qualité des produits courants.</p> <p>Satisfaction et qualité des produits saisonniers.</p> <p>Cible : En préparation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Entreprendre deux sondages sur la satisfaction du public (2002-2003). Améliorer la précision des prévisions de la quantité et de la nature des précipitations (2002-2003). Améliorer les prévisions saisonnières et plurisaisonnières en y intégrant le cycle du carbone et la chimie atmosphérique et en améliorant la représentation des interactions avec les surfaces océanique et terrestre (2004-2005). ^{SDD} Accroître la résolution spatiale des scénarios de changements climatiques afin de mieux desservir les milieux des politiques ainsi que des répercussions et de l'adaptation (2004-2005).
<ul style="list-style-type: none"> Nous repositionner sur le marché en appliquant une stratégie industrielle visant à promouvoir l'accroissement de la capacité de faire des prévisions environnementales du secteur privé. Améliorer l'accès aux données météorologiques et hydrologiques. 	<p>Indicateur : Valeur du secteur météorologique privé du Canada.</p> <p>Cible : En préparation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ^{SDD} Avec des partenaires du secteur privé et du secteur public, fournir des produits spécialisés aux secteurs des médias et des transports (2002-2003). Mettre en œuvre la stratégie industrielle et le cadre de recouvrement des coûts du Service météorologique du Canada (SMC) (2003-2004). ^{SDD} Mettre en œuvre des systèmes et des protocoles pour la transmission de données climatiques et hydrométriques par Internet (2002-2003).
Domaine d'intérêt 5 : Améliorer la qualité de vie et la satisfaction des Canadiens par des services et des travaux scientifiques dans les domaines atmosphériques et autre.		
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la sensibilisation et aux principaux problèmes environnementaux et l'information à leur sujet. Améliorer la qualité et l'utilité des services et la satisfaction à leur égard. 	<p>Indicateur : Satisfaction et qualité des prévisions destinées au public.</p> <p>Cible : ^{SDD} Améliorer la satisfaction globale de la clientèle à l'égard des produits et des services.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la précision des prévisions de la quantité et de la nature des précipitations (2002-2003). Améliorer la compréhension des produits et services du SMC et la sensibilisation à leur existence (2002-2003). ^{SDD} Accroître la résolution spatiale des scénarios de changements climatiques afin de mieux desservir les milieux des politiques ainsi que des répercussions et de l'adaptation (2004-2005).

Stratégie de haut niveau	Indicateurs à long terme / cibles	Initiatives et résultats escomptés
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'accès aux données météorologiques et hydrologiques. 	<p>Indicateur : Accès du public aux services et à l'information.</p> <p>Cible : ^{SDD} Maintenir à 85 % la satisfaction du public concernant l'accès au service.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • ^{SDD} Mettre en œuvre des systèmes et des protocoles pour la transmission de données climatiques et hydrométriques par Internet (2002-2003).
Domaine d'intérêt 6 : Faire preuve de leadership scientifique pour le soutien des politiques nationales et internationales et des protocoles concernant les problèmes environnementaux.		
<ul style="list-style-type: none"> • Accroître le recrutement et la formation dans les principaux domaines scientifiques et techniques. • Améliorer la gestion du cycle de vie et les mesures de contrôle et d'assurance de la qualité. • S'orienter vers un nouveau modèle scientifique basé sur la collaboration et la dépendance à l'égard des recherches universitaires. • Décider à quelle tribune de recherche nous voulons participer et dont nous voulons devenir des chefs de file. 	<p>Indicateur : Intégrité du réseau.</p> <p>Cible : En préparation.</p> <p>Indicateur et cible : En préparation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacer jusqu'à 10 stations climatiques de référence par année pendant trois ans (2004-2005). • Occuper des postes de chefs de file aux principales tribunes de recherche internationales sur le climat (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, Programme mondial de recherche sur le climat, Système mondial d'observation du climat).

3.4 Secteur d'activité de la gestion, de l'administration et des politiques

A – Aperçu du secteur d'activité

Les problèmes d'environnement constituent d'importants sujets de préoccupations pour les Canadiens qui s'attendent à ce que le gouvernement fédéral fasse preuve de leadership et agisse, aussi bien au pays qu'à l'étranger. Dans le contexte dans lequel Environnement Canada évolue, les problèmes environnementaux sont de nature planétaire, les compétences sont partagées et il faut trouver des solutions au défi de l'intégration des facteurs environnementaux, économiques et sociaux. Au Canada, la compétence en matière d'environnement est divisée entre le gouvernement fédéral et les provinces et territoires, et comporte plusieurs zones grises dans certains cas.

*But stratégique —
Établir le programme
intégré de politiques et
de gestion du
Ministère.*

Les municipalités jouent un rôle de plus en plus marqué en raison de l'élargissement de leurs attributions, de l'ampleur croissante des enjeux au niveau local et de l'intensification de l'intérêt sur le plan communautaire. Les peuples autochtones ont également une participation accrue à cause de l'ampleur du développement dans le Nord et de l'orientation vers l'autonomie gouvernementale. Enfin, des coalitions se créent au sein de la société civile. Par exemple, des groupes de santé attirent eux aussi davantage l'attention sur les questions environnementales.

Le contexte dans lequel Environnement Canada doit se pencher sur les problèmes environnementaux est aussi marqué par de nombreux facteurs économiques et sociaux importants. Le Ministère y joue un rôle de chef de file, favorisant une démarche décisionnelle intégrée à la grandeur du gouvernement et au sein de la société en général. Bien qu'il ait réalisé des progrès en améliorant la cohérence et la coordination de ses efforts à l'égard du développement durable, il faut néanmoins accentuer les efforts vers une démarche fédérale holistique en matière de développement durable.

Grâce à son secteur d'activité de la gestion, de l'administration et des politiques, Environnement Canada établit le programme intégré de politiques et de gestion du Ministère, c'est-à-dire son plan stratégique à moyen terme et à long terme, dont l'accent est mis sur le leadership, les partenariats pour informer et faire participer les citoyens, ainsi que les moyens de fournir des services de soutien efficaces et novateurs. Afin de soutenir cet engagement et, en bout de ligne, de mieux servir les Canadiens, Environnement Canada prend des mesures particulières pour améliorer la diversité de son effectif, afin qu'il soit plus représentatif de la société canadienne. Le Ministère améliore aussi sa capacité de communiquer dans les deux langues officielles.

Résultats à long terme :

Environnement Canada, dans le cadre de son secteur d'activité de la gestion, de l'administration et des politiques, vise à atteindre deux résultats à long terme :

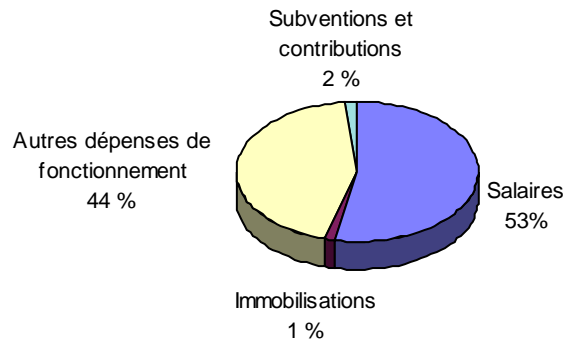
- des priorités et des plans stratégiques intégrés en matière de politique;
- une organisation bien rodée appuyée par des services efficaces et novateurs.

B - Dépenses prévues

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2001-2002*	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Résultats à long terme				
• Des priorités et des plans stratégiques intégrés en matière de politiques.	50,1	49,3	44,5	45,0
• Une organisation bien rodée appuyée par des services efficaces et novateurs.	83,3	72,1	69,5	66,6
Dépenses prévues brutes	133,4	121,4	114,0	111,6
Moins : Recettes disponibles	(0,6)	(0,8)	(0,8)	(0,8)
Dépenses prévues nettes	132,8	120,6	113,2	110,8

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total de dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

Dépenses prévues brutes par facteur d'intrant 2002-2003 (121,4 M \$)



C - Engagements relatifs aux résultats à long terme, résultats escomptés, plans et priorités

RÉSULTAT À LONG TERME : PRIORITÉS ET PLANS STRATÉGIQUES INTÉGRÉS EN MATIÈRE DE POLITIQUE

Pour être efficace, le programme stratégique d'Environnement Canada doit non seulement être axé sur les priorités stratégiques à court terme, mais il doit aussi définir les besoins à long terme du gouvernement, de ses partenaires (nationaux et étrangers) et des Canadiens, et y répondre. Il doit également pouvoir être communiqué aux intervenants et au public et appuyé par ces derniers.

Orientation et priorités du Ministère :

Dans ce contexte, les priorités d'Environnement Canada pour les trois prochaines années seront les suivantes :

- ❑ **Mettre en œuvre le plan d'action d'Environnement Canada en matière d'innovation** par l'amélioration des connaissances, des partenariats et des instruments stratégiques innovateurs.
- ❑ **Faire progresser les priorités relatives à l'environnement et au développement durable par des initiatives horizontales et concertées.**

Enjeux et stratégies de gestion :

Innovation — Une capacité stratégique solide sera d'une importance cruciale si l'on veut s'attaquer à des problèmes environnementaux de plus en plus complexes. Les facteurs clés consistent à disposer de données, d'information et de connaissances au bon moment; à mettre en place les bons instruments stratégiques innovateurs; à former des partenariats et à entreprendre des activités en coopération avec d'autres dans des domaines d'intérêt commun. Les connaissances, les partenariats et les instruments stratégiques innovateurs sont les trois volets fondamentaux du plan d'action en matière d'innovation. Afin de fournir de l'information et d'autres **connaissances** aux Canadiens et aux organismes pour leur permettre de s'adapter aux changements environnementaux et de jouer leur rôle propre et collectif en gestion de l'environnement, Environnement Canada dirige la mise en œuvre du Système canadien d'information pour l'environnement (SCIE), conformément au rapport d'octobre 2001 du Groupe de travail sur le SCIE. Le SCIE permettra au gouvernement et aux intervenants de mettre en commun et d'intégrer l'information en direct de nombreuses sources, et de la présenter sous une forme aisément accessible, compréhensible et utilisable par ceux qui en ont besoin. Étant donné que les problèmes environnementaux ont de multiples facettes, sont interreliés et transfrontaliers, le Ministère a recours de plus en plus à des pratiques de gestion horizontale. Des **partenariats** sont ainsi formés avec d'autres ministères, d'autres niveaux de gouvernement, des peuples autochtones, des intervenants clés (industrie, santé de l'environnement et groupes communautaires, universités et établissements de recherche), d'autres pays et des organismes internationaux. Environnement Canada continuera de s'efforcer de tirer un meilleur parti des possibilités de partenariat qui s'offrent à lui dans la poursuite des objectifs du Ministère. Comme pour les **instruments stratégiques innovateurs**, il existe de réelles possibilités d'améliorer la

compréhension et le soutien des instruments axés sur le marché et d'autres mécanismes non réglementaires en vue de favoriser un changement de comportement à l'égard de l'environnement. Il faudra continuer les travaux avec assiduité, car il reste beaucoup à faire pour mieux intégrer les politiques environnementales et les considérations économiques. Environnement Canada continuera de travailler à l'élaboration et à l'application d'instruments stratégiques innovateurs.

Initiatives concertées — Au cours de l'année qui vient, le Canada sera bien placé pour exercer fermement son leadership à l'échelle internationale. En tant qu'hôte du G8, le Canada sera en mesure d'exercer son influence sur divers programmes internationaux et de s'assurer que nos priorités environnementales sont au cœur des entretiens. La gamme et la diversité des intérêts environnementaux internationaux est vaste. Environnement Canada définira des objectifs canadiens en vue du Sommet mondial sur le développement durable (SMDD) et veillera à obtenir des appuis nationaux et internationaux. Afin de pouvoir tirer profit pleinement de ces possibilités, Environnement Canada devra s'assurer que ses ressources limitées sont affectées aux activités et aux événements qui auront les plus grandes répercussions possibles sur l'obtention des résultats prioritaires pour les Canadiens.

Environnement Canada collaborera de plus en plus avec d'autres ministères, comme Santé Canada, à assurer une approche intégrée à l'élaboration des politiques sur des questions comme la santé humaine et l'environnement, et les répercussions des dangers environnementaux sur la santé des enfants. En travaillant ainsi ensemble, il nous sera aussi plus facile d'adopter une démarche coordonnée à l'égard des problèmes connexes que sont la pureté de l'air et les changements climatiques.

La progression du développement durable visée au sein du gouvernement exige une compréhension commune et des programmes partagés. Les possibilités de progrès seront favorisées par le leadership pour l'établissement d'un plan régional de développement durable, la participation à la préparation d'un cadre stratégique à jour pour l'ensemble du gouvernement et d'un plan d'action commun, et la prise de mesures en vue d'une action coordonnée face à l'écologisation des activités du gouvernement.

Cadre de rendement :

Le résultat à long terme « priorités et plans stratégiques intégrés en matière de politique » est divisé en quatre « domaines d'intérêt ». Le tableau qui suit présente ces « domaines d'intérêt » ainsi que les stratégies de haut niveau, les indicateurs à long terme, les cibles et les engagements pour les trois prochaines années. À noter que la mention SDD signale un engagement qui contribue à la Stratégie de développement durable (SDD) d'Environnement Canada.

Stratégie de haut niveau	Indicateurs à long terme / cibles	Initiatives et résultats escomptés
Domaine d'intérêt 1 : Connaissances		
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la capacité des établissements canadiens et des citoyens de prendre des décisions qui appuient le développement durable en mettant au point et en partageant les nouvelles connaissances et les nouveaux outils. 	<p>Indicateur : En préparation.</p> <p>Cible : Améliorer la base de connaissances afin d'éclairer les débats publics et la prise de décisions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre un système canadien d'information pour l'environnement en tant que système national intégré d'information sur l'environnement. ^{SDD} Élaborer et gérer avec le secteur universitaire un programme pluridisciplinaire de recherche en politiques axé sur l'environnement et le développement durable. ^{SDD} Élaborer et piloter un outil

Stratégie de haut niveau	Indicateurs à long terme / cibles	Initiatives et résultats escomptés
		<p>d'évaluation de la durabilité pour les politiques et les programmes d'Environnement Canada d'ici la fin de 2003.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et présenter au Sommet mondial sur le développement durable un cadre d'apprentissage en environnement d'ici septembre 2002.
Domaine d'intérêt 2 : Partenariats		
<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et mettre en œuvre des démarches innovatrices pour travailler avec les principaux partenaires. 	<p>Indicateur : Appui soutenu aux priorités environnementales du gouvernement fédéral en matière de politiques et contribution active à l'application de ces priorités par les partenaires clés.</p> <p>Cible : ^{SDD} Accroître la capacité d'Environnement Canada de faire progresser le développement durable et de stimuler l'innovation en ayant recours à des partenariats.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • ^{SDD} Mettre en place des stratégies de partenariat avec des entreprises, des organisations non gouvernementales et des universités d'ici la fin de 2002. • ^{SDD} Grâce à la table ronde sur la jeunesse, notre contribution au portail de la jeunesse et notre appui par l'intermédiaire de l'Initiative du secteur bénévole à l'établissement d'un réseau de la jeunesse environnementale, tirer parti de la capacité des jeunes de contribuer aux politiques et de soutenir les mesures environnementales. • ^{SDD} Élaborer une politique pour Environnement Canada, d'ici la fin de 2003, sur la façon d'intégrer le savoir écologique traditionnel aux décisions du Ministère. • Élaborer un cadre intégré pour travailler avec les peuples autochtones aux principaux enjeux environnementaux d'ici l'automne 2002. • La Région de l'Ontario élaborera et mettre en œuvre un plan d'action pluriannuel à l'appui de l'accord Canada-Ontario concernant l'écosystème du bassin des Grands Lacs.
<ul style="list-style-type: none"> • Fournir un soutien aux collectivités canadiennes dans la transition vers le développement durable. 	<p>Indicateur : Améliorer la capacité des collectivités locales et des groupes d'intérêt à prendre des mesures et à partager l'information.</p> <p>Cible : Promouvoir l'engagement des citoyens et leur participation à la durabilité des collectivités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • ^{SDD} Élaborer et mettre en œuvre, avec ses partenaires, un cadre pangouvernemental pour les collectivités durables. • Les Régions de l'Ontario, du Québec et de l'Atlantique dirigeront leurs conseils fédéraux respectifs dans le cadre de l'Initiative des collectivités durables. • La Région du Pacifique et du Yukon mettra l'accent sur l'engagement municipal, les transports et la soumission olympique pour 2010. • La Région des Prairies et du Nord coordonnera une réunion du réseau Éducation et sensibilisation du public en 2002 en tant que stratégie visant à promouvoir l'apprentissage et le

Stratégie de haut niveau	Indicateurs à long terme / cibles	Initiatives et résultats escomptés
<ul style="list-style-type: none"> Faire preuve de leadership sur la scène internationale. 	<p>Indicateur : Bonne définition et avancement sur la scène internationale des intérêts du Canada en matière d'environnement.</p> <p>Cible : Faire progresser l'intérêt du Canada à l'échelle internationale, promouvoir l'intégration du commerce et de l'environnement ainsi que les politiques environnementales et les questions de santé et d'environnement, et favoriser la coopération et la bonne gestion des affaires publiques à l'échelle internationale.</p>	<p>foisonnement des idées.</p> <ul style="list-style-type: none"> Contribuer activement à terminer le processus intergouvernemental dirigé par le PNUE sur la gestion publique des affaires environnementales internationales. ^{SDD} Travailler avec d'autres ministères à s'assurer que les Canadiens participent efficacement au processus qui mènera au Sommet mondial sur le développement durable en 2002. Élaborer le plan d'action nord-américain sur la santé des enfants et l'environnement en collaboration avec les États-Unis, le Mexique et la Commission de coopération environnementale. Élaborer une stratégie commerciale et environnementale intégrée, englobant des facteurs environnement intégrés à la série de négociations commerciales de l'OMC à Doha, avec les partenaires canadiens d'ici l'automne 2002. La Région des Prairies et du Nord et la Région de la capitale nationale travailleront à l'écologisation de la réunion des ministres de l'environnement du G-8 (Banff) et encourageront l'écologisation du Sommet du G8 (Kananaskis). La Région de l'Atlantique collaborera avec les provinces et les organismes américains afin de trouver des solutions aux problèmes de gestion des écosystèmes transfrontaliers du golfe du Maine. Contribuer à l'avancement du plan d'action en matière d'environnement et de santé en réunissant les ministres de la santé et de l'environnement des Amériques. Rendre compte des progrès réalisés relativement aux engagements sur la santé des enfants et l'environnement dans le cadre du G8 et travailler à obtenir un consensus au sujet d'autres initiatives coopératives relatives à la santé des enfants et l'environnement. Promouvoir les entretiens sur les problèmes de santé et l'environnement au Sommet mondial sur le développement durable de 2002.
Domaine d'intérêt 3 : Instruments de politique innovateurs		
<ul style="list-style-type: none"> Faire preuve de leadership pour la conception et la promotion d'instruments économiques comme outils stratégiques de gestion de 	<p>Indicateur : En préparation.</p> <p>Cible : Élaborer et appliquer des instruments stratégiques innovateurs en vue d'arriver à des résultats sur le plan de</p>	<ul style="list-style-type: none"> ^{SDD} Assurer un soutien élargi aux mesures d'incitation et aux instruments économiques axés sur le marché auprès d'autres ministères fédéraux, d'administrations

Stratégie de haut niveau	Indicateurs à long terme / cibles	Initiatives et résultats escomptés
l'environnement.	l'environnement et de favoriser la progression du développement durable.	provinciales et municipales ainsi que des principaux intervenants canadiens et étrangers. <ul style="list-style-type: none"> • ^{SDD} S'assurer que les activités de communications et de sensibilisation d'Environnement Canada tiennent compte du DD et, lorsque c'est approprié, font usage d'outils de marketing social. • ^{SDD} Définir le rôle des initiatives non réglementaires dans le contexte de la gestion des risques et élaborer des solutions de mise en œuvre. • Entreprendre un projet conjoint avec Statistique Canada pour étudier la valeur nationale des ressources en eau du Canada. • Continuer d'appuyer les travaux de la TRNEE sur le projet d'écologisation de la fiscalité. • La Région de l'Atlantique évaluera le potentiel d'un outil d'évaluation économique de la qualité de l'air qui pourrait être appliqué à la région.
Domaine d'intérêt 4 : Initiatives concertées		
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la coordination stratégique horizontale au gouvernement en matière de développement durable. 	<p>Indicateur : Établissement de priorités claires et efficaces en matière de politiques, qui soient intégrées aux priorités de l'ensemble du gouvernement.</p> <p>Cible : En préparation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • ^{SDD} Obtenir des progrès mesurables relativement aux initiatives pangouvernementales coordonnées sur les thèmes prioritaires de développement durable horizontal d'ici la fin de 2002. • ^{SDD} Travailler avec d'autres ministères à mettre à jour le cadre stratégique du développement durable du gouvernement d'ici la fin de 2002. • Élaborer une démarche visant à améliorer la coordination des communications relatives à l'environnement à la grandeur du gouvernement. • ^{SDD} Intégrer le développement durable aux objectifs opérationnels du gouvernement dans le système de gestion environnemental (SGE) d'Environnement Canada d'ici la fin de 2003. • ^{SDD} Mettre en place les plans d'action de SGE d'Environnement Canada dans les six domaines prioritaires d'ici la fin de 2002. • ^{SDD} Mettre en œuvre des plans d'action et commencer à préparer des rapports annuels sur les six autres aspects du SGE d'Environnement Canada d'ici mars 2003. • ^{SDD} Établir la contribution

Stratégie de haut niveau	Indicateurs à long terme / cibles	Initiatives et résultats escomptés
	<p>Cible : Élaborer avec Santé Canada une démarche coordonnée sur les questions d'environnement et de santé humaine, y compris une stratégie sur les enfants et l'environnement, d'ici l'automne 2002.</p>	<p>d'Environnement Canada à l'objectif du Gouvernement du Canada d'acheter au moins 20 % de son électricité de sources peu ou non polluantes d'ici 2005.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travailler avec les représentants provinciaux et territoriaux à faire progresser les entretiens sur les liens entre la santé et l'environnement pour arriver à une démarche commune.

RÉSULTAT À LONG TERME : UNE ORGANISATION BIEN RODÉE, APPUYÉE PAR DES SERVICES EFFICACES ET NOVATEURS.

S'assurer que le Ministère dispose du contexte de gestion et de la capacité nécessaire pour obtenir ses résultats en matière d'environnement, ce qui suppose l'établissement des cadres d'intendance nécessaires pour arriver à de bonnes décisions de gestion, à un environnement sain et à un effectif productif.

Orientation et priorités du Ministère :

Dans ce contexte, les priorités d'Environnement Canada, pour les trois prochaines années, seront les suivantes :

- Mise en œuvre du **Plan d'action pour la modernisation de la gestion**
- Progression du **cybergouvernement**

Enjeux et stratégies de gestion :

Modernisation de la gestion — Environnement Canada gère ses activités sous l'œil attentif du public tout en ayant à faire face à des demandes accrues sur le plan de la responsabilisation, de la transparence et des résultats. Vu la nature horizontale des activités du secteur d'activité de la gestion, de l'administration et des politiques, les enjeux et les risques auxquels il fait face vont bien au-delà de ses limites et ont des répercussions sur d'autres secteurs d'activité du Ministère. Ce secteur d'activité a la compétence fonctionnelle et la tâche de se pencher sur ces enjeux et de proposer des solutions ou des stratégies qui permettront d'obtenir des résultats dans le domaine de l'environnement. Afin de placer le Ministère aux premières lignes en matière de gestion publique, Environnement Canada a élaboré un plan d'action pour la modernisation de sa gestion. Le plan présente une série d'activités intégrées visant à améliorer une large gamme de capacités. En mettant en œuvre ce plan d'action, Environnement Canada améliorera sa capacité de viser l'excellence dans cinq domaines clés : **gestion axée sur le citoyen, milieu de travail exemplaire, dépenses judicieuses, gestion axée sur les résultats et valeurs et éthique.**

Au cours des années à venir, tandis que nous nous efforçons d'améliorer de façon continue notre **milieu de travail** pour le rendre **exemplaire**, le Ministère continuera de faire face à des défis importants dans le domaine des ressources humaines. Les problèmes environnementaux sont complexes et interreliés, ce qui rend le programme environnemental assez instable et difficile à restreindre. La situation exigera des changements de capacité et de compétence dans des

domaines clés comme l'analyse des politiques et les finances. L'autre défi est lié à la situation démographique de notre personnel : un effectif vieillissant qui met le savoir ministériel en péril et qui n'est plus représentatif du public que nous desservons. Ainsi, le fort taux de roulement à tous les niveaux, particulièrement aux échelons supérieurs, entraîne des difficultés particulières. Environnement Canada s'attaque aux défis des ressources humaines sur plusieurs fronts : par la mise en œuvre d'une politique de perfectionnement en gestion; par l'élaboration d'un plan d'embauche stratégique; et par l'établissement d'une stratégie de maintien de l'effectif. La haute direction du Ministère s'est engagée à apporter des solutions à ces problèmes soulevés au cours du sondage auprès des fonctionnaires fédéraux. En prenant des mesures dans les domaines comme le leadership, la charge de travail, les communications internes, le perfectionnement professionnel et la satisfaction des employés, il sera possible d'améliorer grandement la qualité de vie au travail et l'efficacité des activités ministérielles. De nombreux comités ont été formés pour trouver des solutions aux problèmes des ressources humaines et les progrès sont communiqués régulièrement.

Cybergouvernement — Comme il est mentionné dans la section 2, à la rubrique des priorités ministérielles, la transition d'un gouvernement traditionnel au cybergouvernement suppose essentiellement la conversion de nos procédés de travail grâce à l'utilisation de nouvelles technologies afin d'accroître la pertinence, l'opportunité et l'efficacité de nos services et de nos relations avec les clients. Chacun des secteurs d'activité d'Environnement Canada a entrepris un certain nombre d'initiatives pour atteindre cet objectif. La transition d'Environnement Canada vers le cybergouvernement nécessite aussi la reconnaissance du fait que la présence du Ministère dans Internet représente un atout de valeur et doit être gérée comme tel. Cette présence lui offre une occasion sans précédent d'établir des liens avec la population qu'il dessert et d'accroître la pertinence de ses services pour les Canadiens. La présence d'Environnement Canada sur le Web est exhaustive (au dernier recensement, plus de 83 000 pages) et nous recevons des milliards de demandes d'accès et des millions de visiteurs chaque année. Au cours de l'année à venir, Environnement Canada modernisera la gestion de ses atouts dans Internet pour en tirer un meilleur parti en vue d'obtenir ses neuf résultats à long terme. Nous allons aussi piloter l'établissement de sites pour des groupes particuliers et en collaboration avec eux. Cette entreprise d'envergure nécessitera énormément d'efforts mais, si elle réussit, elle mettra entre les mains des Canadiens un outil puissant pour accéder à l'information dont ils ont besoin sur les questions environnementales, sur les réalisations du gouvernement fédéral au sujet de ces questions et sur la façon dont ils peuvent apporter leur contribution en modifiant leur propre comportement et en participant.

Le Ministère se veut aussi le chef de file de l'établissement d'un groupe sur le développement durable sur le site du Canada. Réalisé en collaboration avec les cinq partenaires fondateurs, Environnement Canada, Ressources naturelles Canada, Pêches et Océans Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada et Santé Canada, cette initiative regroupera, pour la première fois, l'information et les services fédéraux et les présentera d'une manière compréhensible pour le grand public, leur fournissant ainsi un accès aux questions, aux répercussions potentielles sur leur vie quotidienne, sur ce que fait leur gouvernement pour résoudre les problèmes, et à des propositions quant à ce qu'ils peuvent faire individuellement et comment ils peuvent contribuer. Avec le temps, d'autres partenaires viendront s'y ajouter.

Cadre de rendement :

Le résultat à long terme de l'« *organisation bien rodée* » est divisé en cinq « domaines d'intérêt ». Le tableau qui suit présente ces « domaines d'intérêt » ainsi que les stratégies de haut niveau, les indicateurs à long terme, les cibles et les engagements pour les trois prochaines années. À noter que la mention SDD signale un engagement qui contribue à la Stratégie de développement durable (SDD) d'Environnement Canada

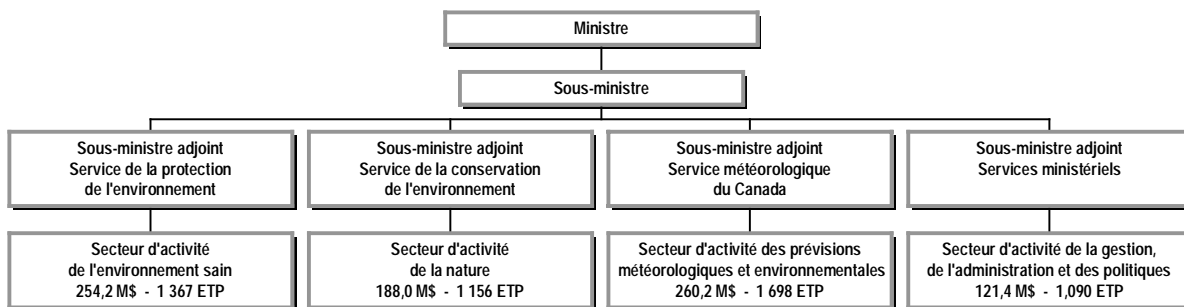
Stratégie de haut niveau	Indicateurs à long terme/cibles	Initiatives et résultats escomptés
Domaine d'intérêt 5 : Gestion axée sur le citoyen		
<ul style="list-style-type: none"> Évaluer les besoins d'information et d'engagement des Canadiens. Fournir le leadership et le soutien nécessaires au Ministère pour la transformation de ses relations internes et extérieures. 	<p>Indicateur : Le cybergouvernement a un rôle important à jouer pour permettre au Ministère de remplir son mandat.</p> <p>Cible : Mettre en oeuvre le cybergouvernement afin d'accroître l'accent mis par Environnement Canada sur la gestion axée sur le citoyen et sa capacité d'élargir et d'approfondir les ententes coopératives.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ^{SDD} Une Voie verte renouvelée avec des politiques et des normes claires pour fournir des produits, des services et des informations à jour qui satisfont aux besoins des groupes cibles. ^{SDD} Établir une tribune que les ministères peuvent consulter de manière coordonnée avec les Canadiens à propos des questions prioritaires de développement durable de façon continue d'ici la fin de 2003. Établir un groupe sur le développement durable sur le site du Canada. Mettre en œuvre les objectifs de Gouvernement en direct 2005. Toutes les régions donneront à l'initiative du cybergouvernement une haute priorité et élaboreront un plan d'action régional pour le cybergouvernement. La Région des Prairies et du Nord doit revoir et améliorer son système de gestion des demandes de renseignements sur la Voie verte en 2003.
<ul style="list-style-type: none"> Concevoir, fournir, évaluer les activités afin d'améliorer le service offert aux Canadiens et en rendre compte. 	<p>Indicateur : Service amélioré aux citoyens et aux intervenants.</p> <p>Cible : Améliorer la compréhension par Environnement Canada de l'information et des besoins de participation des Canadiens.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer une stratégie d'amélioration du service à Environnement Canada Élaborer un cadre pour l'initiative d'amélioration du service qui vise à atteindre 10 % d'augmentation au moins de la satisfaction des clients pour les principales activités de prestation de service direct d'ici 2005.
Domaine d'intérêt 6 : Milieu de travail exemplaire		
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la capacité d'analyse du Ministère. 	<p>Indicateur : Un effectif motivé, compétent et représentatif ayant la capacité de faire face aux préoccupations et aux nouveaux enjeux de l'environnement.</p> <p>Cibles : L'effectif sera de plus en plus représentatif du public qu'il dessert – objectifs de représentation pour les femmes (catégorie technique), 21,5 %; peuples autochtones, 1,3 %; personnes</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre le plan d'embauche stratégique. Mettre en œuvre une stratégie ministérielle de communications internes. Élaborer un cadre pour une organisation apprenante et des initiatives particulières pour promouvoir ce cadre.

Stratégie de haut niveau	Indicateurs à long terme/cibles	Initiatives et résultats escomptés
	<p>handicapées, 4,9 %; minorités visibles, 9,8 %, d'ici avril 2005.</p> <p>Les compétences des employés seront convenablement utilisées pour atteindre les buts de l'organisation – 80 % des employés disent que leurs capacités sont bien utilisées.</p> <p>90 % des postes bilingues seront comblés par des employés qui satisfont aux exigences linguistiques du poste.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La Région de l'Ontario doit diriger et coordonner une initiative dans le cadre de laquelle cinq régions d'Environnement Canada examinent leur rôle au sein d'une organisation apprenante. • La Région des Prairies et du Nord élaborera et pilotera un outil automatisé de rétroaction tous azimuts en 2003.
<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer les outils de RH nécessaires pour accroître la capacité des gestionnaires au Ministère de se passer d'intermédiaire. 	<p>Indicateur : Mesure dans laquelle l'effectif est établi de façon à répondre aux exigences évolutives et prospectives du Ministère.</p> <p>Cible : Établissement de plans de remplacement pour les postes et groupes essentiels.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Établir une stratégie d'investissement dans l'apprentissage pour le Ministère en 2002-2003. • Lancer un site d'orientation électronique. • La Région des Prairies et du Nord pilotera un système automatisé de suivi de la formation dont la mise en œuvre aura lieu en 2003.
Domaine d'intérêt 7 : Dépenses judicieuses		
<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir notre progrès vers l'établissement de liens entre l'information financière et non financière. 	<p>Indicateur : L'information financière et non financière est intégrée d'une manière qui permet d'améliorer la prise de décision en matière de gestion.</p> <p>Cible : Mettre en œuvre un plan d'action quinquennal pour la modernisation de la gestion.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre une stratégie de gestion de l'information. • ^{SDD} Entreprandre une étude, d'ici la fin de 2003, pour examiner la faisabilité et les possibilités de mise en œuvre d'une comptabilité écologique à Environnement Canada. • Élaborer un cadre de contrôle interne pour Environnement Canada. • Mettre en œuvre une nouvelle structure de compte rendu des résultats financiers.
Domaine d'intérêt 8 : Gestion axée sur les résultats		
<ul style="list-style-type: none"> • Donner un appui aux gestionnaires pour l'élaboration des cadres de responsabilisation et de gestion axée sur les résultats. 	<p>Indicateur : Les gestionnaires d'Environnement Canada incorporent la gestion axée sur les résultats à la prise de leurs décisions.</p> <p>Cible : Appuyer les décisions relatives aux engagements stratégiques du Ministère par des plans d'application axés sur les résultats et par des stratégies de rapport également axées sur les résultats d'ici 2003.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer des cadres de responsabilisation et de gestion axée sur les résultats pour les principaux programmes. • Élaborer des outils ministériels normalisés pour soutenir une planification uniforme du travail. • Améliorer les systèmes de suivi des engagements pour s'assurer que ceux-ci sont revus en temps opportun.
Domaine d'intérêt 9 : Valeurs et éthique		
<ul style="list-style-type: none"> • Continuer d'être guidé par les valeurs éthiques et professionnelles de la plus haute qualité. 	<p>Indicateur : En préparation.</p> <p>Cible : Communiquer de manière uniforme la vision, l'orientation et les valeurs d'Environnement Canada à tous les employés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et mettre en œuvre des stratégies pour maintenir un dialogue continu sur les valeurs et l'éthique.

Section 4 - Organisation

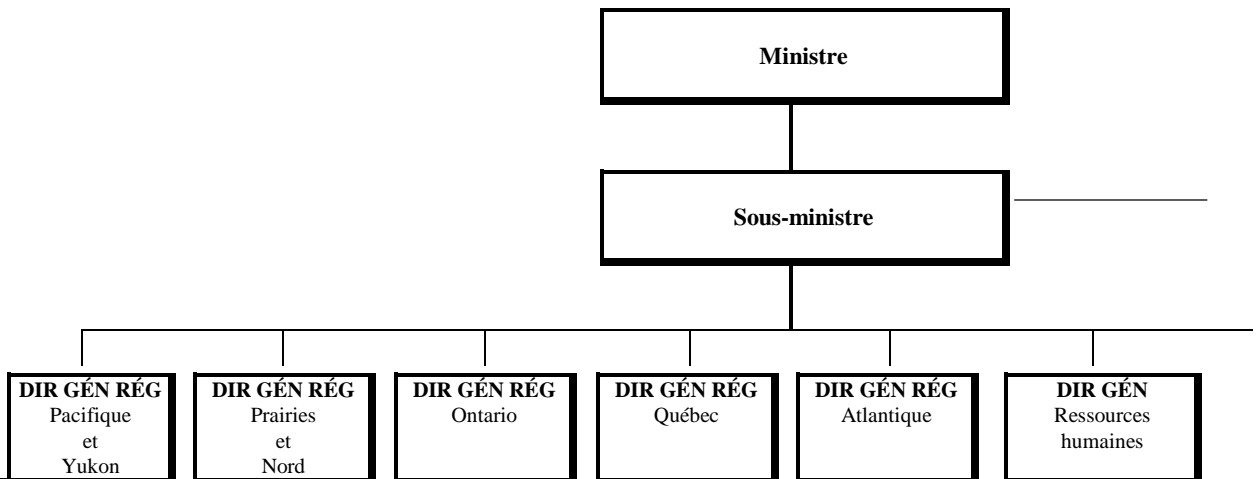
4.1 Responsabilisation

L'organigramme ci-dessous montre les postes d'autorité de chaque secteur d'activité, indiquant les dépenses prévues brutes pour 2002-2003 et les équivalents temps plein associés à chaque secteur d'activité.



4.2 Gestion matricielle

L'organigramme suivant montre les interrelations entre les organisations et les secteurs d'activité, ainsi que les dépenses prévues brutes pour 2002-2003 et les équivalents temps plein.

						
	DIR GÉN RÉG Pacifique et Yukon	DIR GÉN RÉG Prairies et Nord	DIR GÉN RÉG Ontario	DIR GÉN RÉG Québec	DIR GÉN RÉG Atlantique	DIR GÉN Ressources humaines
Environnement sain	10,2	9,6	10,9	8,6	24,6	-
Nature	17,3	17,2	26,2	22,2	10,5	-
Prévisions météorologiques et environnementales	17,9	34,3	16,0	12,1	11,0	-
Gestion, administration et politiques	10,8	8,6	9,6	5,7	5,4	6,8
Total – millions \$	56,3	69,7	62,7	48,7	51,6	6,8
Équivalents temps plein	463	639	509	476	388	80

DIR GÉN RÉG = Directeur général régional
SMA = Sous-ministre adjoint

Secrétariat du changement climatique		Sous-ministre Ressources naturelles Canada					
SMA Politiques et communications	Directions générales	SMA Services ministériels	SMA Service météorologique du Canada	SMA Service de la protection de l'environnement	SMA Service de la conservation de l'environnement	Total en millions \$	Total des ETP
41,2	-	-	7,5	134,1	7,3	254,2	1 367
-	-	-	-	1,6	92,7	188,0	1 156
0,1	-	-	168,3	-	0,4	260,2	1 698
29,3	4,6	37,4	1,2	1,6	0,5	121,4	1 090
70,6	4,6	37,4	177,1	137,3	100,9	823,8	
219	40	317	831	735	614		5 311

Section 5 - Renseignements financiers

Tableau 5.1 : Sommaire ministériel – Budget principal des dépenses

Crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
1	Dépenses de fonctionnement	545 724	465 726
5	Immobilisations	46 971	32 239
10	Subventions et contributions	67 004	70 235
(L)	Ministre de l'Environnement – Traitement et allocation de voiture	65	52
(L)	Cotisations aux régimes de prestations aux employés	62 280	53 919
Total		722 044	622 171

(L) Législatif

Tableau 5.2 : Sommaire des dépenses d'immobilisations par secteur d'activité

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 2001-2002 *	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Environnement sain	20,2	16,0	10,8	10,5
Nature	7,4	2,9	2,6	2,6
Prévisions météorologiques et environnementales	24,8	33,4	22,2	21,0
Gestion, administration et politiques	5,8	1,6	1,2	1,2
Total	58,2	53,9	36,8	35,3

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total de dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

Le Plan d'immobilisations à long terme (PILT) est une sous-division du plan d'activité et, à ce titre, il expose les dépenses d'immobilisations d'Environnement Canada par secteur d'activité et par résultat.

Environnement Canada est un ministère à vocation scientifique et un participant actif aux travaux en sciences et en technologie (S-T) – en fait, ses dépenses à ce chapitre viennent au deuxième rang parmi les ministères fédéraux (après le Conseil national de recherches du Canada). Le mandat d'Environnement Canada (EC), qui lui est conféré par la *Loi sur le ministère de l'Environnement*, consiste à conserver et à améliorer la qualité de l'environnement naturel, à préserver les ressources renouvelables, à fournir des ressources météorologiques, à assurer le respect des règles prises par la Commission mixte internationale, et à coordonner les plans et les programmes fédéraux relatifs à l'environnement.

Étant donné sa vocation scientifique, une grande partie des immobilisations d'Environnement Canada sont axées sur la recherche et d'autres activités scientifiques qui visent à produire un « bien collectif » – fournir des connaissances à l'appui de l'élaboration de politiques, mettre au point de nouvelles méthodes pour améliorer la prestation de services et apporter des solutions technologiques permettant de remplir la mission du Ministère. Celui-ci administre 15 établissements et laboratoires de recherche, compte 49 réserves nationales de faune et plus de 4 600 stations de surveillance de la pollution atmosphérique, du climat et de la pollution de l'eau dans toutes les régions du pays (dont un bon nombre sont exploitées en partenariat avec les provinces, des universités canadiennes et des organismes scientifiques internationaux).

Le Ministère a quatre grandes catégories d'immobilisations, soit :

- des installations spécialisées et des biens immobiliers pour la conduite des recherches scientifiques en matière d'environnement, la mise au point de technologies et la protection des réserves d'espèces sauvages;
- du matériel scientifique pour la réalisation des analyses en laboratoire et pour la surveillance de l'état et des tendances de l'environnement;
- une infrastructure de la technologie de l'information et de l'équipement permettant de faire fonctionner le matériel scientifique et de faciliter les communications;
- un parc automobile, y compris des véhicules non routiers, pour transporter le personnel vers les lieux de recherche et satisfaire aux besoins d'intervention rapide du programme.

Tableau 5.3 : Renseignements sur les dépenses des grands projets d'immobilisations par secteur d'activité

(en millions de dollars)	Autorité	Coût total estimatif actuel	Prévisions des dépenses jusqu'au 31 mars 2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Besoins pour les exercices ultérieurs
Environnement sain							
Ozone – Construction d'une installation d'essai des véhicules et des carburants	ADP-F	13,4	5,4	4,3	1,8	1,8	
Ozone – Réseau national de surveillance de la pollution atmosphérique et Réseau de surveillance de l'air et des précipitations (RNSPA et RSAP)	ADP-F	16,8	4,8	4,3	3,9	3,9	
Prévisions météorologiques et environnementales							
Amélioration du Doppler – Modernisation du réseau de radars	ADP-F	39,2	34,8	3,0	1,4	-	-
Construction d'une station météorologique Eureka (T.N.-O.)	ADP-F	9,9	4,2	2,0	3,7	-	-
Modernisation du programme d'observation du climat	ADP-F	8,6	2,2	0,7	0,5	0,5	4,7
Modernisation de l'équipement - NAVCAN	PD-F	2,4	2,1	-	-	-	-
Système d'acquisition de données océaniques (SADO) – Remplacement de la charge utile des bouées	PD-I	1,7	1,4	0,1	0,1	0,1	-
Station météorologique de l'île de Sable	ADP-F	3,0	0,1	0,5	0,5	0,5	1,4
Programme hydrométrique	ADP-F	10,0	3,4	3,1	2,0	1,5	-
SMC – Renouvellement de l'infrastructure informatique opérationnelle	PD-F	2,4	2,2	0,2	-	-	-
SMC – Site Web à guichet unique	PD-F	2,1	1,2	0,9	-	-	-
Projet de remplacement du DSAT	PD-F	1,9	0,1	1,1	0,7	-	-
Projet de remplacement d'électrolyseur de haute atmosphère	PD-F	1,8	0,2	0,2	0,3	0,8	0,5
Retransmission de données météorologiques d'aéronefs	PD-F	2,1	0,3	0,6	0,5	0,4	0,3
Centre météorologique canadien – agrandissement des installations	ADP-F	7,2	0,8	6,4	-	-	-

Le tableau 5.3 présente les grands projets d'immobilisations de plus d'un million de dollars par secteur d'activité. Tous les grands projets mentionnés ont obtenu une approbation définitive de projet (ADP) ou se situent dans les limites des

pouvoirs délégués à Environnement Canada (PD). Une ADP suppose l'approbation par le Conseil du Trésor des objectifs de la phase de mise en œuvre du projet et l'autorisation de dépenser correspondante. Les ministères et organismes responsables ne sont tenus de demander une ADP que lorsque la portée de l'ensemble du projet a été définie et que l'estimation a été détaillée et est entièrement fondée. Par ailleurs, les PD supposent que le Conseil du Trésor a délégué au Ministère des pouvoirs pour les projets jusqu'à un montant donné. Les pouvoirs délégués d'Environnement Canada sont de 2,5 millions de dollars pour les projets généraux, 5 millions de dollars pour les projets de mise en application de nouvelles technologies de l'information et 10 millions de dollars pour les projets de remplacement des technologies de l'information.

Ces projets portent aussi la mention « estimation fondée » (F) ou « estimation à titre indicatif » (I). Une estimation fondée signifie que l'estimation est de qualité assez grande et suffisamment fiable pour justifier l'approbation du Conseil du Trésor en tant que centre de coût pour la phase du projet à l'étude. Une estimation à titre indicatif signifie que l'estimation est de moindre qualité et n'est pas suffisamment précise pour justifier l'approbation du Conseil du Trésor en tant que centre de coût.

Tableau 5.4 : Sommaire des paiements de transfert par secteur d'activité

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 2001-2002 *	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Subventions				
Environnement sain	114,5	2,0	2,0	2,0
Prévisions météorologiques et environnementales	0,1	-	-	-
Total des subventions	114,6	2,0	2,0	2,0
Contributions				
Environnement sain	24,9	33,0	14,1	7,9
Nature	28,6	25,9	24,0	24,0
Prévisions météorologiques et environnementales	4,0	4,2	3,4	2,4
Gestion, administration et politiques	4,0	2,0	1,8	1,8
Total des contributions	61,5	65,1	43,3	36,1
Total des paiements de transfert	176,1	67,1	45,3	38,1

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total de dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

La forte augmentation des paiements de transfert en 2001-2002 est attribuable aux paiements uniques de subvention au Fonds d'appui technologique au développement durable au Canada (50 millions de dollars) et à la Fédération canadienne des municipalités (62,5 millions de dollars).

Tableau 5.5 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert

Explication des subventions et contributions des secteurs d'activité lorsque le budget total des paiements de transfert dépasse cinq millions de dollars.

Secteur d'activité	Objectif / résultat prévu
Subvention pour la mise en oeuvre du Protocole de Montréal relatif aux substances appauvrissant la couche d'ozone (Environnement sain) 2 M\$	Fournir une aide efficace aux pays en développement qui se sont engagés en vertu du Protocole de Montréal à réduire graduellement les substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) et partager et faire valoir le savoir-faire canadien dans le domaine de la réduction des SACO.
Contributions destinées à appuyer la recherche-développement en environnement (Environnement sain, nature et PME) 3,5 M\$	Stimuler la recherche en fournissant des fonds directement aux chercheurs, créer ou soutenir des chaires universitaires ou des postes de professeurs de faculté pour promouvoir et coordonner les activités de recherche-développement dans les domaines qui appuient les objectifs, les priorités, les programmes et les activités d'Environnement Canada. On prévoit en retirer des avantages dans les domaines de la faune et de la toxicologie.
Contributions destinées à appuyer des projets environnementaux et des projets de développement durable (Environnement sain et nature) 18,1 M\$	Permettre à des associations, des organisations et des groupes canadiens de participer activement à la réalisation de projets environnementaux et de projets de développement durable en vue de protéger, d'améliorer et de remettre en état des habitats, des emplacements et des écosystèmes, de conserver, de protéger, de mettre en valeur ou de restaurer des habitats du poisson et de la faune, l'environnement de ports, d'estuaires et de réseaux hydrographiques dégradé, de projets liés à la prévention et à la réduction de la pollution et à l'assainissement, ainsi que des projets de développement durable, p. ex. permettre aux industries de l'aquaculture et de l'écotourisme de répondre à la demande du marché.
Contributions destinées à accroître la sensibilisation aux questions d'environnement et de développement durable et leur compréhension (Environnement sain, nature, PME et GAP) 3,3 M\$	Visent à fournir de l'information et des connaissances spécialisées aux particuliers, aux groupes et aux organismes intéressés, ainsi qu'aux gouvernements et aux organismes publics, notamment par la tenue d'une base de données nationale; promouvoir et souligner l'excellence dans les domaines et les activités liés à l'environnement; établir des réseaux et des partenariats afin d'échanger de l'information sur les questions, les initiatives et les activités dans les domaines de l'environnement et du développement durable; organiser des conférences visant à accroître la sensibilisation aux questions d'environnement et de développement durable et leur compréhension.
Contributions destinées à aider le Canada à respecter ses engagements à l'échelle internationale (Environnement sain, nature, PME et GAP) 4,3 M\$	Compenser les coûts directs et indirects des activités et des projets donnant lieu à l'élaboration et à la signature d'ententes, de conventions et de protocoles internationaux; les cotisations et les frais de fonctionnement d'initiatives et d'organisations environnementales internationales; et la création ou le maintien de comités, de groupes de travail, de secrétariats ou autres mécanismes semblables à l'échelle internationale ou nationale qui : (i) administrent les fonds au nom d'autres organisations, pays et organismes publics; (ii) coordonnent des projets ou activités; ou (iii) communiquent les résultats pertinents aux stratégies et priorités d'Environnement Canada.
ÉcoAction 2000 – Initiatives de financement communautaire (Environnement sain et nature) 5 M\$	Permettre à des groupes communautaires d'apporter des améliorations écologiques qui contribuent à réduire les risques pour la santé humaine et l'environnement; trouver un appui financier et non financier volontaire (auprès d'autres entités que le gouvernement fédéral) pour des activités environnementales qui ont des avantages écologiques mesurables; fournir aux Canadiens les outils dont ils ont besoin pour appuyer le développement durable en mettant en pratique leurs connaissances et leurs valeurs en tant qu'individus et membres de collectivités.

Secteur d'activité	Objectif / résultat prévu
Contribution représentant la part canadienne du budget de la Commission de coopération environnementale (Environnement sain) 4,2 M\$	Assumer la portion du budget de la Commission de coopération environnementale (CCE) qui a été attribuée au Canada. La conclusion de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement était un des préalables à la décision du gouvernement de procéder à la mise en œuvre de l'ALENA, en vue d'élaborer et de promouvoir des politiques à l'appui de la protection de l'environnement, dans le contexte de l'intégration économique élargie en Amérique du Nord; de faciliter la mise au point de solutions coordonnées à l'échelle continentale et transfrontalière pour les enjeux environnementaux qui font leur apparition en Amérique du Nord; de fournir un point de référence pour une information environnementale fiable.
Contribution pour l'assainissement des mares de goudron de Sydney et des fours à coke dans le bassin du ruisseau Muggah (Environnement sain) 14,1 M\$	L'assainissement de la contamination d'années antérieures; la promotion d'une collectivité saine par la recherche de solutions réalisables engendrées principalement au sein de la collectivité du Cap-Breton par l'intermédiaire du processus du Groupe d'action conjointe (Joint Action Group); la mise en valeur des écosystèmes de la manière jugée appropriée à l'utilisation finale des terres et de l'eau; et, sous réserve des lois et ententes municipales, provinciales, nationales et internationales, le recours optimal, dans la mesure du possible, à la main-d'oeuvre, aux services, aux produits, aux connaissances techniques et aux technologies applicables de la région.
Fonds d'action pour le changement climatique (Environnement sain) 8,4 M\$	Éclairer le gouvernement au sujet de la ratification du Protocole de Kyoto; élaborer des solutions stratégiques permettant d'atteindre ce qui reste de notre objectif de Kyoto; soutenir le processus national concernant les changements climatiques; consulter les principaux intervenants et d'autres Canadiens; accroître la sensibilisation du public et engager les Canadiens à trouver des solutions pour la réduction des émissions de GES; investir dans les technologies visant à réduire les GES; continuer d'améliorer notre compréhension des aspects scientifiques et des répercussions des changements climatiques pour le Canada et les Canadiens et élaborer des stratégies d'adaptation.
Contribution à la Fondation Habitat faunique Canada (Nature) 2,2 M\$	Fournir une aide financière à Habitat faunique Canada pour la mise en oeuvre de ses initiatives de conservation de l'habitat faunique au Canada conformément à ses objectifs, par la production et la promotion du timbre sur la conservation des habitats fauniques du Canada.

Tableau 5.6 : Source des recettes disponibles et non disponibles

Recettes disponibles

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 2001-2002 *	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Environnement sain				
Services professionnels et scientifiques	6,9	8,5	7,5	6,3
Produits d'information	0,3	0,3	0,3	0,3
Services de réglementation	1,9	2,0	2,1	2,2
Immobilier (Locaux)	0,2	0,1	0,1	0,1
	9,3	10,9	10,0	8,9
Nature				
Services professionnels et scientifiques	9,7	8,8	8,8	8,8
Produits d'information	0,2	0,3	0,3	0,3
Services de réglementation	0,2	0,2	0,2	0,2
Immobilier (Locaux)	1,2	0,8	0,8	0,8
	11,3	10,1	10,1	10,1
Prévisions météorologiques et environnementales				
Services professionnels et scientifiques	12,6	13,5	14,0	14,3
Produits d'information	55,2	55,7	55,6	55,5
Immobilier (Locaux)	0,4	-	-	-
Vente de commandites	0,2	0,1	0,1	0,1
Services divers	0,1	-	-	-
	68,5	69,3	69,7	69,9
Gestion, administration et politiques				
Immobilier (Locaux)	0,6	0,7	0,7	0,7
Total des recettes disponibles	89,7	91,0	90,5	89,6

Recettes non disponibles

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 2001-2002 *	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Environnement sain				
Divers	0,1	0,1	0,1	0,1
Nature				
Services professionnels et scientifiques	0,2	0,2	0,2	0,2
Services de réglementation	4,4	4,4	4,4	4,4
Services divers	0,2	0,4	0,4	0,4
	4,8	5,0	5,0	5,0
Prévisions météorologiques et environnementales				
Services professionnels et scientifiques	0,1	0,1	0,1	0,1
Produits d'information	1,9	1,9	1,9	1,9
Redevances	0,2	0,2	0,2	0,2
Services divers	1,9	2,1	2,1	2,1
	4,1	4,3	4,3	4,3
Total des recettes non disponibles	9,0	9,4	9,4	9,4
Total des recettes disponibles et non disponibles	98,7	100,4	99,9	99,0

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total de dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

Le tableau 5.6 énumère les différentes sources de recettes disponibles et non disponibles. Afin de bien comprendre le genre de recettes qui entrent dans ces catégories, voici de courtes définitions :

- Services professionnels et scientifiques : recherche et analyse, télécommunications, hydrométrie, services d'experts-conseils, formation et études et relevés des espèces sauvages.
- Produits d'information : extraction de données et accès à celles-ci, publications et produits hydrométriques et météorologiques.
- Services de réglementation : demandes de permis d'immersion en mer et droits de surveillance, déclaration de nouveau produit chimique et autres droits et permis.
- Immobilier (locaux) : locaux d'habitation, locations, droits d'accès, concessions, recouvrements relatif aux bâtiments de l'INRE.
- Vente de commandites : ventes de commandites et de publicités.

Section 6 - Initiatives pangouvernementales et horizontales

6.1 Grandes initiatives législatives et réglementaires

Lois et règlements	Résultats escomptés
Secteur d'activité de l'environnement sain	
<i>Règlement sur les émissions des véhicules et moteurs routiers</i> – Le règlement proposé permettra de s'assurer que la réglementation canadienne est conforme à celle qui a été adoptée par l'Environmental Protection Agency des États-Unis en vue d'établir de nouvelles normes sévères au cours de la période de 2004-2010.	Réduire les répercussions sur la santé humaine (p. ex. décès prématurés, bronchite) des Canadiens.
<i>Règlement sur l'exportation de substances en vertu de la Convention de Rotterdam</i> – L'objet principal de ce règlement est de s'assurer que les produits chimiques et les pesticides assujettis à la PCP ne sont pas exportés à des parties à la Convention, à moins que la partie importatrice n'ait donné son consentement préalable en connaissance de cause à l'expédition.	Ce règlement permettra au Canada de mettre en oeuvre la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en (PCP) connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international.
<i>Règlement sur les effluents liquides des mines de métaux</i> — (<i>Loi sur les pêches</i>) - Révocation et remplacement – Réduire l'effet sur l'environnement des rejets des mines de métaux dans le milieu aquatique.	Protège le poisson, l'habitat du poisson et l'utilisation des ressources halieutiques en s'assurant que les effluents rejetés dans les écosystèmes aquatiques sont d'une qualité maximale et uniforme.
Secteur d'activité de la nature	
<i>Loi sur les espèces en péril</i> – Une nouvelle mesure législative qui sera déposée pour la protection des espèces en péril et de leurs habitats essentiels.	Fournit un cadre visant à prévenir la disparition au Canada des espèces sauvages et à empêcher qu'elles disparaissent localement ou s'éteignent; à permettre le rétablissement des espèces menacées ou en danger de disparition; à gérer les espèces préoccupantes pour les empêcher d'être en péril ou menacées.
<i>Règlement sur les espèces en péril</i> – Règlements à élaborer pour accompagner la nouvelle loi.	Fournit le premier ensemble de dispositions réglementaires, notamment pour régir la liste des espèces en péril et les éléments d'indemnisation.

6.1.1 Initiatives réglementaires prévues

Règlement	En 2002-2003, Environnement Canada se propose de :
Secteur d'activité de l'environnement sain	
Règlement concernant les mesures de prévention, de préparation et d'intervention pour les urgences environnementales :	publier le règlement au cours du premier trimestre de 2002-2003
Modifications et nouvelles dispositions requises pour combler l'écart dû aux changements apportés au <i>Règlement sur le transport des marchandises dangereuses</i> .	publier le règlement au cours du premier trimestre de 2002-2003
<ul style="list-style-type: none"> • Règlement sur l'exportation et l'importation de déchets contenant des BPC (modifications), • Modifications au Règlement sur l'exportation et l'importation des déchets dangereux, • Règlement sur les mouvements des déchets dangereux (nouveau) 	
Règlement sur l'exportation et l'importation de déchets contenant des BPC – Harmoniser les mesures de contrôle des exportations et des importations de déchets contenant des BPC	publier le règlement au cours du premier trimestre de 2002-2003
Règlement sur les mouvements des déchets dangereux et des matières recyclables dangereuses – Revoir la définition de « déchets dangereux », établir les exigences d'Environnement Canada relative au manifeste, ajout d'autres exigences	publier le règlement au cours du premier trimestre de 2002-2003
Règlement sur les effluents liquides des mines de métaux	publier le règlement au cours du premier trimestre de 2002-2003 (Gazette du Canada, partie II)
Règlement sur les émissions des véhicules et moteurs routiers	publier le règlement au cours du premier trimestre de 2002-2003
Règlement sur l'exportation des substances aux termes de la Convention de Rotterdam	publier le règlement au cours du premier trimestre de 2002-2003
Règlement modifiant le Règlement sur les effluents des fabriques de pâtes et papiers en vue de l'accord du Québec	publier le règlement au cours du premier trimestre de 2002-2003
Modification du Règlement sur certaines substances toxiques interdites (benzidine et hexachlorobenzène)	publier le règlement au cours du premier trimestre de 2002-2003 (Gazette du Canada, partie II)
Règlement sur l'emploi du tétrachloroéthylène dans le nettoyage à sec	publier le règlement au cours du deuxième trimestre de 2002-2003 (Gazette du Canada, partie II)
Règlement fédéral sur les halocarbures - Modification	publier le règlement au cours du deuxième trimestre de 2002-2003
Règlement sur les déchets dangereux fédéraux	publier le règlement au cours du deuxième trimestre de 2002-2003
Règlement sur le soufre dans le carburant diesel	publier le règlement au cours du deuxième trimestre de 2002-2003 (Gazette du Canada, partie II)
Règlement ayant trait aux droits exigés pour les services de renseignements concernant les substances nouvelles	publier le règlement au cours du deuxième trimestre de 2002-2003
Règlement fédéral sur l'enregistrement des systèmes de stockage de produits pétroliers et de produits apparentés	publier le règlement au cours du troisième trimestre de 2002-2003
Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles - Modification des articles 16 et 29	publier le règlement au cours du deuxième trimestre de 2002-2003
Règlement d'exécution du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques	publier le règlement au cours du troisième trimestre de 2002-2003
Règlement sur les émissions des petits moteurs à étincelles non routiers	publier le règlement au cours du troisième trimestre de 2002-2003
Règlement sur les émissions des moteurs diesel non routiers	publier le règlement au cours du troisième trimestre de 2002-2003
Règlement sur les rejets de chrome hexavalent pour la finition des surfaces	publier le règlement au cours du troisième trimestre de 2002-2003

Règlement modifiant le Règlement sur les effluents des fabriques de pâtes et papiers	publier le règlement au cours du troisième trimestre de 2002-2003
Règlement sur les biphényles polychlorés (BPC)	publier le règlement au cours du troisième trimestre de 2002-2003
Modifications au Règlement sur le stockage des matériels contenant des BPC	publier le règlement au cours du troisième trimestre de 2002-2003
Règlement sur le dégraissage aux solvants	publier le règlement au cours du troisième trimestre de 2002-2003
Règlement sur l'exportation et l'importation des déchets dangereux - Modification – Fournir une nouvelle définition des déchets dangereux et créer une définition distincte pour les matières dangereuses recyclables, créer un nouveau document pour restreindre les expéditions.	publier le règlement au cours du quatrième trimestre de 2002-2003
Règlement sur les moteurs de bateau	publier le règlement au cours du quatrième trimestre de 2002-2003
Règlement sur le signalement des déversements accidentels	publier le règlement au cours du quatrième trimestre de 2002-2003

Règlement

En 2002-2003, Environnement Canada se propose de :

Secteur d'activité de la nature

Espèces en péril

Premier règlement, y compris des dispositions sur la compensation, etc. les modifications à la liste des espèces en péril et, au besoin, des modifications à la liste officielle et d'autres dispositions semblables.

publier le règlement en 2002-2003

Règlement sur les oiseaux migrateurs

Règlement sur la chasse annuelle établissant les dates de la saison de chasse et les limites de prise et de possession pour les oiseaux migrateurs considérés comme gibier

publier le règlement d'ici le premier trimestre de 2002-2003

Règlement sur les refuges d'oiseaux migrateurs (ROM)

Modifications visant à mettre à jour le règlement et à créer et élargir le ROM de l'île Grindstone (N.-B.) et celui de l'île aux Hérons (Qc); à retirer le ROM du lac Wascana (Sask); à rajuster la description du levé officiel du ROM du delta de la rivière Anderson (T.N.-O.), à élargir le ROM de Baie-des-Loups et à retirer le statut de refuge à celui des Îles de la Paix (Qc).

publier le règlement d'ici le quatrième trimestre de 2002-2003

Règlement sur les réserves d'espèces sauvages (RES)

Modifications visant à élargir la RES d'Alaksen (C.-B.), la RES de Columbia (C.-B.), la RES de Qualicum (C.-B.), la RES de St. Clair (Ont.), la RES de Long Point (Ont.), la RES de Prince Edward Point (Ont.), la RES des îles de l'estuaire (Qc) et de Chignecto (N.-É.).

publier le règlement d'ici le quatrième trimestre de 2002-2003

Modifications visant à créer la RES de Suffield (Alb.), à élargir les RES de la pointe de l'Est, du lac Saint-François et de la Baie de l'Isle-Verte (Qc).

publier le règlement d'ici le quatrième trimestre de 2002-2003

Règlement

En 2003-2004, Environnement Canada se propose de :

Secteur d'activité de l'environnement sain

Règlement sur les émissions des gros moteurs à étincelles

publier en 2003-2004

Règlement sur l'exportation et l'importation des déchets non dangereux prescrits destinés à l'élimination finale

publier en 2003-2004

Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles

Modification de la partie sur les produits chimiques et les polymères

publier en 2003-2004

Secteur d'activité de la nature

Espèces en péril

Modification à la liste des espèces en péril et à d'autres dispositions, au besoin.

publier en 2003-2004

Règlement sur les oiseaux migrateurs

Règlement sur la chasse annuelle établissant les dates de la saison de chasse et les limites de prise et de possession pour les oiseaux migrateurs considérés comme gibier.

publier le règlement d'ici le premier trimestre de 2003-2004

Règlement sur le commerce d'espèces animales et végétales sauvages

Droits afférents aux permis et aux inspections, tenue de dossiers, marquage de spécimens et ports d'entrée désignés.

publier le règlement d'ici le deuxième trimestre de 2003-2004

Dispositions concernant la période précédant la Convention et les spécimens d'élevage.

publier le règlement d'ici le quatrième trimestre de 2003-2004

Règlement

En 2004-2005, Environnement Canada se propose de :

Secteur d'activité de la nature

Espèces en péril

Modifications à la liste des espèces et à d'autres dispositions, au besoin.

Publier en 2004-0505

Règlement sur les oiseaux migrateurs

Règlement sur la chasse annuelle établissant les dates de la saison de chasse et les limites de prise et de possession pour les oiseaux migrateurs considérés comme gibier.

publier le règlement d'ici le premier trimestre de 2004-2005

6.2 Stratégie de développement durable d'Environnement Canada 2001-2003

La deuxième Stratégie de développement durable (SDD) d'Environnement Canada, déposée à la Chambre des communes en février 2001, vise la période de 2001 à 2003. La SDD décrit la démarche stratégique qu'entend adopter Environnement Canada face au développement durable. Le Ministère croit que pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés, il doit mieux comprendre les interrelations entre les problèmes environnementaux et tous les liens entre les différents facteurs environnementaux, sociaux et économiques. La SDD expose, à l'intention des Canadiens, les principales orientations qu'environnement Canada a l'intention de suivre afin de réaliser des progrès au plan du développement durable.

La SDD de 2001-2003 d'Environnement Canada tient compte des conseils et de la contribution d'un grand nombre d'intervenants, d'autres gouvernements et d'autres ministères fédéraux. Tout en mettant en œuvre la SDD, Environnement Canada voit ses rôles comme étant de faire preuve de leadership en montrant l'exemple, de renforcer la capacité et l'engagement envers le développement durable avec des partenaires ainsi qu'avec les Canadiens.

La SDD de 2001-2003 d'Environnement Canada présente un programme d'innovation qui permettra au Ministère d'articuler ses efforts autour de quatre thèmes : les connaissances pour le processus décisionnel, les incitatifs, les partenariats et les collectivités durables et la gestion du développement durable. Chaque thème comprend des buts, des objectifs et des cibles pour la durée de la stratégie. De nombreuses directions et de nombreux services au sein d'Environnement Canada ont pris des engagements envers la SDD qui ont été intégrés aux secteurs d'activité appropriés du Ministère.

La section 3 du présent Rapport sur les plans et les priorités (RPP) tient compte d'un bon nombre des engagements pris en vertu de la SDD, qui doivent être respectés; ils portent la mention « SDD ». Bien que tous les engagements de la SDD ne soient pas mentionnés dans le présent RPP, un rapport d'étape des progrès réalisés en regard de chacun sera préparé dans le cadre du processus de préparation du rapport de rendement du Ministère.

Pour obtenir plus de détails sur la Stratégie de développement durable de 2001-2003 d'Environnement Canada, y compris pour avoir une description complète de ses buts, objectifs, cibles et mesures de rendement, consultez la Voie verte d'Environnement Canada, à l'adresse suivante : http://www.ec.gc.ca/sd-dd_consult/

6.3 Initiatives collectives / horizontales

Le tableau qui suit fournit des renseignements sur les initiatives collectives auxquelles Environnement Canada participe actuellement et dans le cadre desquelles il joue un rôle important ou un rôle de chef de file. À noter que ce tableau ne contient que des renseignements relatifs aux initiatives collectives dont la valeur est de plus d'un million de dollars.

Initiative collective	Engagement à l'égard du résultat à long terme	Liste des partenaires	Sommes fournies par les partenaires (millions \$)	Résultats escomptés
SECTEUR D'ACTIVITÉ DE L'ENVIRONNEMENT SAIN				
Résultat à long terme : Réduction des effets néfastes de l'activité humaine sur l'atmosphère et la qualité de l'air.				
Fonds d'action pour le changement climatique - Public Sensibilisation du public (FACC- SP)	<p>Faire connaître et faire comprendre aux Canadiens les changements climatiques, y compris les aspects scientifiques inhérents et l'évolution récente, la nature régionale et le moment des répercussions prévues, ainsi que la nécessité de s'y adapter, et les problèmes environnementaux, économiques et sociaux connexes;</p> <p>Préparer le fondement du soutien à l'adoption de mesures stratégiques futures, tel qu'il est indiqué dans le premier plan d'activité national et le Plan d'action 2000 du Gouvernement du Canada;</p> <p>Encourager et inciter les Canadiens à prendre des mesures, personnellement et collectivement, afin de réduire les gaz à effet de serre; soutenir le Plan d'action 2000 du Canada concernant les changements climatiques qui permettra de respecter les engagements du protocole de Kyoto et de faciliter la réduction des émissions de gaz à effet de serre.</p>	Autres ministères; gouvernements provinciaux, entreprises, groupes communautaires, organismes non gouvernementaux, organismes de développement régional	FACC – SP : 20 M\$	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre une démarche fondée sur l'investissement pour le financement des projets d'information et de sensibilisation du public au Canada, axée sur les jeunes et les enseignants, les entreprises et l'industrie, les collectivités et le grand public pour les sensibiliser aux changements climatiques et encourager la prise de mesures visant à réduire les émissions de GES (mise en œuvre de solutions). • Mettre à l'essai des centres pilotes de coordination et d'information ainsi que de sensibilisation du public avec les provinces/territoires (mise en œuvre de solutions). • Concevoir et promouvoir une campagne de sensibilisation de fond que les groupes du Canada peuvent utiliser pour leurs propres activités de sensibilisation publique (mise en œuvre de solutions). • http://www.climatechange.gc.ca/fr/ench/actions/action_fund/index.shtml

Initiative collective	Engagement à l'égard du résultat à long terme	Liste des partenaires	Sommes fournies par les partenaires (millions \$)	Résultats escomptés
Plan d'action 2000 du Gouvernement du Canada en matière de changements climatiques	Atteindre le tiers de l'objectif que s'est fixé le Canada en vertu du protocole de Kyoto, ou arriver à une réduction de 65 mégatonnes d'émissions de gaz à effet de serre pour la période de 2008 à 2012.	Autres ministères, provinces, secteur privé	Total : 500 M\$/5 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les initiatives de réduction des émissions dirigées par Environnement Canada – Concevoir et mettre en œuvre des mesures pour s'assurer que le plein potentiel de réduction des émissions de GES est réalisé. • Pour les initiatives de réduction des émissions dirigées par d'autres ministères – Influencer afin de s'assurer que le plein potentiel de réduction des émissions de GES est réalisé. <p>► http://www.climatechange.gc.ca/fr/ench/whats_new/action_plan.shtm 1</p>
Fonds municipaux verts (FMV)	Stimuler les travaux de faisabilité communautaires et les investissements qui améliorent la qualité de l'air, de l'eau et du sol, qui protègent le climat et favorisent l'utilisation des ressources renouvelables.	Ressources naturelles Canada Fédération canadienne des municipalités	En janvier 2002, 115 projets ont été parrainés par les FMV. Le soutien de 8,5 M\$ fourni à ces projets par les FMV a permis d'obtenir un investissement total pour les projets de 42 M\$	► Pour plus de détails, consultez : www.fcm.ca
Fonds d'appui technologique au développement durable	Stimuler la mise au point et la démonstration de nouvelles technologies, particulièrement pour la réduction des gaz à effet de serre et d'autres émissions qui ont un effet sur la qualité de l'air.	Ressources naturelles Canada	50 M\$ ont été transférés par le Conseil du Trésor en 2000-2001. 50 M\$ de plus seront transférés aux deux ministères responsables, Environnement Canada et RNCAN en 2001-2002	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir une aide financière à la mise au point et à la démonstration de nouvelles technologies visant à promouvoir le développement durable. • Tenir compte, pour la prise de décisions, des facteurs environnementaux, économiques et techniques, et reconnaître l'importance de faire appel à des solutions intégrées. • Faire progresser le concept de la nécessité des nouvelles technologies pour arriver au développement durable. • Favoriser l'innovation dans tous les domaines de recherche, les secteurs et les régions du pays afin de constituer une économie dynamique axée sur le savoir.
Réseau national de surveillance de la pollution atmosphérique	Mesurer les concentrations ambiantes de polluants afin de déterminer l'efficacité des interventions de prévention de la pollution.	Provinces et territoires, District régional de Vancouver et Communauté urbaine de Montréal	Provinces, territoires et administrations régionales (DRGV, Montréal) : environ 10 M\$	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir de l'information sur la qualité de l'air dans la plupart des centres urbains du Canada. • Fournir de l'information sur les tendances des problèmes de qualité de l'air, l'ozone, les matières particulaires, les produits chimiques toxiques, etc. • Tenir à jour une base de données nationale sur la qualité de l'air.

Initiative collective	Engagement à l'égard du résultat à long terme	Liste des partenaires	Sommes fournies par les partenaires (millions \$)	Résultats escomptés
Cadre national de prévision de la qualité de l'air	Accroître la compréhension et la prise de meilleures décisions par le public concernant les risques possibles pour la santé engendrés par le smog.	Santé Canada, provinces, municipalités (DRV et CUM) Association pulmonaire du Canada, etc.	Environnement Canada : à déterminer	<ul style="list-style-type: none"> À court terme : Élargir et améliorer les programmes de prévisions de la qualité de l'air (cibler la C.-B. et le Québec en 2001). À long terme : Couverture nationale; prévisions quotidiennes sur la qualité de l'air sur toute l'année; polluants multiples.
Fonds multilatéral pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal (FMPM)	Aider les pays en voie de développement à remplir leurs obligations en vertu du Protocole de Montréal de réduire graduellement les substances qui appauvrissent la couche d'ozone (SACO).	Agence canadienne de développement international (ACDI) Secteur privé Gouvernements étrangers PNUE	Total : 7 M\$/an ACDI : 5,6 M\$ Environnement Canada : 1,4 M\$	<ul style="list-style-type: none"> Réduction/minimisation de la consommation de SACO dans les pays en voie de développement, conformément aux calendriers d'élimination graduelle en vertu du Protocole de Montréal. Sensibilisation accrue, amélioration des compétences et de la compréhension des pratiques et des technologies visant à réduire la consommation de SACO dans les pays en voie de développement. Démonstration et prestation de services canadiens ainsi que de technologies sur le terrain pour la réduction des SACO (pour les projets bilatéraux d'Environnement Canada seulement).
Résultat à long terme : Compréhension et prévention ou réduction des menaces pour la santé environnementale et humaine posées par les substances toxiques et d'autres substances préoccupantes.				
Centres canadiens pour l'avancement des technologies environnementales	L'objectif principal est d'aider les petites et moyennes entreprises à commercialiser les technologies environnementales, apportant ainsi des solutions aux priorités environnementales tout en créant des emplois et en favorisant l'expansion.	Entreprises, concepteurs de technologies, gouvernements provinciaux, bureaux régionaux, ONG, universités, autres ministères fédéraux, municipalités	Obtenir des fonds ministériels correspondant dans une proportion de 2 pour 1 ~ 2 M\$/an de la part des clients et des provinces	<ul style="list-style-type: none"> Aider entre 120 et 140 petites et moyennes entreprises (PME) par année à commercialiser des technologies, à produire des emplois et contribuer à l'expansion de l'industrie, à mettre en œuvre d'autres programmes gouvernementaux (p. ex. VTE, CNR-PARI, Éco-efficacité, échange de déchets, etc.). <p>► http://www.ec.gc.ca/etad/cetac/ind_ex_f.htm</p>
Mares de goudron de Sydney	Réduire les répercussions sur l'environnement et la santé associées au secteur contaminé des mares de goudron de Sydney et des cokeries, de façon graduelle.	Environnement Canada Ministère des Transports et des Travaux publics de la N.-É. Santé Canada Municipalité régionale du Cap-Breton Groupe d'action conjointe	37,6 M\$ 21,4 M\$ 0,3 M\$ 2,0 M\$ 0,6 M\$ en nature	<ul style="list-style-type: none"> Pour plus de détails sur les mares de goudron de Sydney, voir les résultats escomptés dans le tableau du cadre de rendement, sous le résultat à long terme : Compréhension et prévention ou réduction des menaces à la santé environnementale et humaine posées par les substances toxiques et d'autres substances à risque – à la rubrique des substances existantes.

Initiative collective	Engagement à l'égard du résultat à long terme	Liste des partenaires	Sommes fournies par les partenaires (millions \$)	Résultats escomptés
Écoaction	<p>Accroître la capacité des Canadiens de prendre des décisions respectueuses de l'environnement.</p> <p>Priorité au financement accordé aux projets dans les domaines suivants : assainissement de l'air et changements climatiques, assainissement de l'eau et nature.</p>	Groupes et organisations à but non lucratif	Les projets exigent des fonds correspondants ou un appui en nature d'autres parrains. Rapport historique de soutien correspondant pour les projets terminés : 2,7:1 (Parrains : Écoaction) ou environ 6 M\$/an	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les domaines auxquels s'intéresse le secteur d'activité de l'environnement sain : résultats mesurables de réduction des gaz à effet de serre et autres polluants atmosphériques; réduction des pesticides et engrais chimiques; dérivation des déchets dangereux domestiques et des huiles de rebut; mise en œuvre de plans de gestion de l'environnement. • Acquisition de capacité au sein du secteur des organismes sans but lucratif pour appuyer des projets et des partenariats dans l'avenir. • http://www.ec.gc.ca/ecoaction/wh_at_is/what_is_f.html
Initiative EnviroClub	<p>Aider les PME à mieux comprendre les systèmes de gestion de l'environnement et les pratiques de prévention de la pollution et la façon de les mettre en œuvre.</p> <p>Établir des liens entre les améliorations de la gestion de l'environnement et les améliorations de la rentabilité et de la compétitivité des PME.</p>	<p>Environnement Canada – Région du Québec</p> <p>Développement économique Canada</p> <p>Conseil national de recherches du Canada</p> <p>Industrie</p> <p>Région de l'Atlantique : APECA</p> <p>Environnement Canada et ses partenaires provinciaux et communautaires (en nature)</p>	<p>Budgets de trois ans :</p> <p>0,4 M\$</p> <p>1,2 M\$</p> <p>0,3 M\$</p> <p>0,225 M\$ (environ)</p> <p>0,09 M\$</p> <p>0,01 M\$</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers pour initier les PME à la prévention de la pollution et à la gestion de l'environnement. • Projets de prévention de la pollution en usine visant à améliorer la compétitivité et la rentabilité des PME. • Projets pilotes EnviroClub auxquels participent 44 entreprises qui ont assisté aux ateliers et qui ont mis en œuvre des projets d'initiation à la gestion de l'environnement ou des projets de prévention de la pollution en usine.
Écoefficacité et développement durable pour les PME	Améliorer le rendement des PME du secteur primaire sur le plan du développement durable par la promotion des priorités ministérielles en matière de prévention de la pollution, d'efficacité énergétique, de production propre, de minimisation des déchets, de recyclage de l'eau et des déchets et d'élimination des rejets toxiques des PME.	<p>DPE-RO</p> <p>BNPP</p> <p>EC-AC</p> <p>Province de l'Ontario</p> <p>Municipalités</p> <p>Industrie</p>	<p>Les affectations sont théoriques pour 2002-2003</p> <p>160 000 \$</p> <p>80 000 \$</p> <p>115 000 \$</p> <p>175 000 \$</p> <p>460 000 \$</p> <p>175 000 \$</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En 2001-2002, chercher à accroître le nombre de PME qui élaborent des plans de prévention de la pollution afin de promouvoir la « chimie verte » et l'adoption de principes de gestion responsables et de réduire : les émissions de GES, les émissions atmosphériques, l'usage de substances toxiques, la production de déchets dangereux. Des vérifications portant sur une partie ou l'ensemble de ces composants seront effectuées dans 30 à 60 PME en Ontario, et 20 à 30 d'entre elles feront l'objet d'une vérification de l'éco-efficacité concernant les substances toxiques.

Initiative collective	Engagement à l'égard du résultat à long terme	Liste des partenaires	Sommes fournies par les partenaires (millions \$)	Résultats escomptés
Fonds pour les polluants organiques persistants (POP)	Accroître la capacité des pays en voie de développement et des économies en transition de réduire et d'éliminer les rejets de POP.	Géré par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et Environnement Canada	20 M\$	<ul style="list-style-type: none"> Les rejets de POP dans les pays considérés comme des sources importantes seront réduits.
Stratégie pancanadienne sur les émissions acidifiantes après l'an 2000	S'assurer que les charges critiques des dépôts acides sont respectées au Canada, garantissant ainsi la santé de nos forêts et de nos écosystèmes aquatiques.	Ministres fédéraux-provinciaux et territoriaux de l'Environnement et de l'Énergie	Environnement Canada : 2,7 M\$ – services votés (environ) et 8,7 M\$/5 ans Ministères provinciaux : montant semblable collectivement CCME : Environ 0,1 M\$ en 2000-2001	<ul style="list-style-type: none"> Nouvelles cibles d'émissions de SO₂ dans l'est du Canada. Autres engagements des États-Unis à l'égard de la réduction d'émissions. Préservation des régions non polluées. Recherche scientifique et surveillance continue. http://www.ec.gc.ca/special/ar_strat_f.html
Centre d'excellence de Montréal en réhabilitation de sites	Plate-forme de recherche, de développement et de démonstration de technologies, d'outils et de connaissances spécialisés dans le domaine de la réhabilitation de sites.	Institut de recherche en biotechnologie Environnement Canada Centre de recherche minérale du Québec Ville de Montréal Ministère des Affaires municipales et de la Métropole Environnement Québec Développement économique Canada Secteur privé	Budgets pour cinq ans : Fédéral : 4 M\$ Provincial : 3 M\$ Municipal : 0,5 M\$ Secteur privé : Environ 20 M\$/5+ans	<ul style="list-style-type: none"> Mise au point de technologies Positionnement des entreprises canadiennes sur les marchés intérieurs et étrangers. Création d'emplois de haut niveau. Positionnement des centres de recherche canadiens sur la scène mondiale. Résoudre des problèmes de santé et d'environnement. Avancement des sciences. Changements dans la réglementation des sols contaminés. http://www.cemrs.qc.ca/cemrs1/acueil_cadre1.htm
Projets d'assainissement de lieux contaminés Port de Montréal Quai 103	Assainissement de ±40 000 m ³ de sédiments contaminés par les hydrocarbures et les métaux.	Noranda Shell Canada Esso Imperial Port de Montréal Environnement Canada	5 M\$/3 ans	<ul style="list-style-type: none"> Assainissement des lieux.
Projets d'assainissement de lieux contaminés Rivière Saint-Louis DPE	Assainissement de ±6 000 m ³ de sédiments contaminés.	Alcan PPG Environnement Canada	3 M\$/3 ans	<ul style="list-style-type: none"> Assainissement du lit de la rivière.
Projets d'assainissement de lieux contaminés Ligne du Centre du Canada DPE	Assainissement de sols contaminés aux hydrocarbures à 42 stations radars situées le long du 55 ^e parallèle.	Défense nationale Environnement Canada Inuits Cris	1,8 M\$/4 ans	<ul style="list-style-type: none"> Assainissement des lieux et transfert de connaissances aux collectivités autochtones.

Initiative collective	Engagement à l'égard du résultat à long terme	Liste des partenaires	Sommes fournies par les partenaires (millions \$)	Résultats escomptés
SECTEUR D'ACTIVITÉ DE LA NATURE				
Résultat à long terme : Conservation de la diversité biologique.				
Stratégie nationale pour la protection des espèces en péril au Canada 1. <i>Loi sur les espèces en péril</i> (LEP) 2. Accord pour la protection des espèces en péril 3. Programme d'intendance de l'habitat (PIH)	Protéger les espèces en péril. Conserver, protéger et rétablir les habitats essentiels aux oiseaux migrateurs et aux espèces en péril au Canada.	1. LEP : Environnement Canada, MPO, Agence Parcs Canada (APC) 2. Accord : Environnement Canada, provinces, territoires 3. PIH : Environnement Canada, MPO, APC, provinces, territoires, ONG, collectivités autochtones, propriétaires fonciers	LEP : 2001 – 2005 : Environnement Canada : 108,2 M\$ MPO : 39,1 M\$ APC : 12,8 M\$ (ces ressources comprennent 40 M\$ (2001 – 2005) à Environnement Canada, MPO, APC pour le programme d'intendance de l'habitat)	LEP • Guider le projet de LEP tout au long du processus parlementaire et élaborer un premier règlement 2002-2003. Accord • Continuer les travaux sur les Parties I et II et rédiger la Partie III (questions de mise en œuvre) des accords bilatéraux préliminaires avec les provinces pilotes, soit l'Ontario, la C.-B. et le Yukon en vertu de l'Accord pour la protection des espèces en péril. PIH • Mettre en œuvre, par des partenariats régionaux avec les provinces et les territoires, les ONG, les industries primaires et d'autres intervenants (2001-2004). • Améliorer le Programme d'intendance de l'habitat, notamment assurer la concordance avec les stratégies de rétablissement et les plans d'action et favoriser la participation des Autochtones en 2002-2003.
Initiatives de rétablissement 1. Fonds de rétablissement des espèces canadiennes en péril (FRECP) 2. Stratégie de rétablissement — élaboration et mise en œuvre 3. Fonds de rétablissement interministériel	Protéger les espèces en péril.	1. Environnement Canada, Fonds mondial pour la nature (FMN) 2. Environnement Canada, MPO, APC, provinces, territoires, ONG 3. Environnement Canada, autres ministères	1. Environnement Canada: 0,5 M\$ par année, avec montant correspondant du FMN 1:1 2. Environnement Canada: 30 M\$/5 ans; MPO, 18 M\$/5 ans; APC, 8,5 M\$/5 ans 3. 2 M\$ par année à compter de 2002-2003	• Environnement Canada doit élaborer 67 nouvelles stratégies de rétablissement et mettre en œuvre jusqu'à 20 plans d'action (2000-2001 à 2004-2005); le MPO doit élaborer 24 stratégies et mettre en œuvre jusqu'à 20 plans d'action; APC doit élaborer 10 stratégies et mettre en œuvre jusqu'à 8 plans d'action.
Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC)	Protéger les espèces en péril.	Environnement Canada, provinces, territoires	Environnement Canada: 2 M\$ par année	• Effectuer des évaluations scientifiques de la situation des espèces en péril figurant sur la liste (2002-2003). • Terminer les nouvelles évaluations scientifiques (2001-2004).
Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord	Conserver les populations d'oiseaux migrateurs.	Environnement Canada, provinces, territoires, ONG		• Une entente internationale sur l'ICOAN sera conclue et des projets de démonstration seront entrepris. • Des plans nationaux seront mis en place ou élaborés provisoirement pour les quatre groupes d'oiseaux de l'ICOAN.

Initiative collective	Engagement à l'égard du résultat à long terme	Liste des partenaires	Sommes fournies par les partenaires (millions \$)	Résultats escomptés
Plan nord-américain de gestion de la sauvagine	Conserver les populations d'oiseaux migrateurs.	Environnement Canada, provinces, territoires, AAC, ONG, États-Unis (org. fédéraux, d'État, ONG) Mexique	Environnement Canada: 7 M\$; provinces, territoires : 3,5 M\$; ONG : 2,2 M\$; États-Unis : 36 M\$ CAN)	<ul style="list-style-type: none"> • La mise à jour du PNAGS contiendra les objectifs internationaux révisés.
Programme Dons écologiques	Conserver, protéger et rétablir les habitats essentiels aux oiseaux migrateurs et aux espèces en péril au Canada.	Environnement Canada, provinces, territoires, ONG	Environnement Canada: 10,2 M\$ (2000-2004)	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer de mettre en œuvre le programme Dons écologiques et élaborer des « règles de don » pour les autres formes de dons de terres.
Stratégie des aires protégées	Conserver, protéger et rétablir les habitats essentiels aux oiseaux migrateurs et aux espèces en péril au Canada.	Environnement Canada, MPO, APC		<ul style="list-style-type: none"> • Diriger l'élaboration de la stratégie fédérale concernant les aires protégées en collaboration avec les autres ministères.
Résultat à long terme : Compréhension et réduction des incidences de l'activité humaine sur la santé des écosystèmes.				
Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord	La phase II du PLCN est un programme quinquennal (1998-2003) de financement de la recherche sur les questions relatives aux contaminants dans le Nord, à raison de 5,4 millions de dollars par année, en plus de l'appui accordé au Centre pour l'alimentation et l'environnement des peuples autochtones et à la participation des peuples autochtones au PLCN.	Géré par le MAINC Les partenaires comprennent : Environnement Canada, MPO, PC, peuples autochtones, gouvernements des T-N.-O., du Yukon et de la Région du Nunavut	Total du financement annuel pour le programme : 5,4 M\$	<p>L'accent de la phase II est mis sur ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élargir les recherches sur la santé humaine; • Établir un dialogue efficace avec les collectivités; • Continuer de travailler à des accords pour la lutte contre les contaminants. <p>► http://www.ainc-inac.gc.ca/ncp/index_f.html</p>
Horizons sciences : programme de stages d'Environnement Canada pour les jeunes	Horizons sciences est une initiative de coopération avec l'industrie, les organismes non gouvernementaux, les universités et les provinces pour donner aux jeunes les connaissances techniques nécessaires et des expériences de travail pratique dans les domaines scientifiques de pointe et pour leur donner accès à des réseaux qui les aideront à trouver un emploi à long terme au Canada. Plus de 400 jeunes ont déjà trouvé un emploi au Canada depuis les débuts d'Horizons sciences en 1997-1998.	DRHC, Environnement Canada, industrie, organismes non gouvernementaux, universités et provinces	DRHC fournit 1,2 M\$/an – ses partenaires doivent fournir au moins 30 % du coût du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir une expérience de travail valable à au moins 94 jeunes en 2002-2003. • Ce programme appuie également les secteurs d'activité de l'environnement sain et des prévisions météorologiques et environnementales. <p>► http://www.ec.gc.ca/sci_hor/</p>

Initiative collective	Engagement à l'égard du résultat à long terme	Liste des partenaires	Sommes fournies par les partenaires (millions \$)	Résultats escomptés
Résultat à long terme : Conservation et restauration des écosystèmes prioritaires.				
Plan d'assainissement du littoral atlantique	Réduire les risques pour la durabilité dans la région du Canada atlantique.	Collectivités du PALA, provinces de l'Atlantique, autres ministères, secteur privé, organismes non gouvernementaux, milieu universitaire	Fédéral : 357 000 \$ (2000-2001)	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la sensibilisation du public et la compréhension des problèmes environnementaux. • Accroître la capacité d'assumer un rôle de leadership relativement à la durabilité au sein de leur collectivité. • Améliorer l'environnement par les mesures mentionnées dans les plans de gestion globaux. <p>► http://www.atl.ec.gc.ca/community/acap/index_f.html</p>
Initiative des localités durables en Nouvelle-Écosse	<p>Initialement prévue pour deux localités de Nouvelle-Écosse, cette initiative constitue un plan innovateur qui permet aux gouvernements de travailler avec les collectivités et les uns avec les autres de manière intégrée, en intégrant les principes de gestion moderne et d'amélioration de la cohésion sociale dont il est question dans le Discours du Trône.</p> <p>Selon la vision commune et les priorités définies dans la collectivité partenaire, l'initiative devrait réaliser des progrès mesurables sur le plan de la qualité de vie, que ce soit par l'assainissement de l'environnement, l'alphabétisation, l'amélioration de la santé, l'amélioration des infrastructures, l'amélioration de la sécurité dans les rues ou des possibilités de mieux gagner sa vie.</p>	Membres du Conseil fédéral de la région de l'Atlantique, province de la Nouvelle-Écosse, dirigeants municipaux de deux collectivités pilotes, Premières nations	Fédéral : 250 000 \$ (2000-2001) Provincial : 80 000 \$ (en nature)	<ul style="list-style-type: none"> • Approche fédérale coordonnée du travail avec les collectivités pour soutenir une amélioration de la qualité de vie. • Relations de travail coopératives chez 35 organismes fédéraux et provinciaux. • Deux partenariats officiels pour l'application d'une démarche coopérative communautaire durable du gouvernement et des collectivités. <p>► http://www.nsaccess.ns.ca/sci/</p>

Initiative collective	Engagement à l'égard du résultat à long terme	Liste des partenaires	Sommes fournies par les partenaires (millions \$)	Résultats escomptés
Plan d'action du Saint-Laurent Phase III : 1998-2003	Conserver et protéger l'écosystème du Saint-Laurent et promouvoir, avec la participation des localités riveraines, l'accès au fleuve et le rétablissement de ses utilisations dans le contexte du développement durable.	Environnement Canada, Développement économique Canada, Patrimoine canadien, SC, MPO, AAC, TC, TPSGC, gouvernement du Québec, comités de la zone d'intervention prioritaire, ONG, industrie	Budgets sur cinq ans : Environnement Canada: 62 M\$; Développement économique Canada : 20 M\$; Patrimoine canadien : 20 M\$; SC : 11 M\$; MPO : 8 M\$; AAC : 1 M\$; TC : 435 000 \$; TPSGC : 1,1 M\$ Gouvernement du Québec : 116 M\$ Autres contributions des partenaires non disponibles	De nombreux résultats sont prévus, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • Protection des espèces de plantes et d'animaux en péril; • 120 000 hectares d'habitats de la faune protégés, y compris 1 660 hectares par acquisition directe; • Un public mieux informé et sensibilisé à la valeur écologique du Saint-Laurent; • Réduction de l'exposition du public à l'eau potable et utilisée pour les loisirs qui présente un risque de contamination chimique ou microbiologique; • Amélioration de l'accès du public au Saint-Laurent; • Nouvelles connaissances sur les effets des fluctuations du niveau d'eau attribuables aux changements climatiques; • Réduction de l'effluent toxique de dix installations industrielles; • Réduction de 50 % de l'utilisation des pesticides et introduction de la lutte antiparasitaire intégrée sur 70 % des terres agricoles d'ici 2003; • Meilleure gestion des sédiments. • Site Web du Bureau de coordination du plan d'action : http://slv2000.qc.ec.gc.ca
Programme de financement : Interactions communautaires (Sous-programme du Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000)	Programme d'aide financière et technique pour les projets communautaires.	Environnement Canada, Gouvernement du Québec	Compris dans le plan d'action du Saint-Laurent	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre des projets communautaires pour améliorer le fleuve Saint-Laurent.
Zones d'intervention prioritaire (ZIP) (Sous-programme du Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000)	Permettre aux collectivités riveraines du Saint-Laurent et du Saguenay de définir leurs priorités locales et d'élaborer leurs propres plans d'action et de réhabilitation écologiques.	Environnement Canada, 14 comités de ZIP	Compris dans le plan d'action du Saint-Laurent	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des efforts locaux pour protéger, conserver, rétablir et améliorer le Saint-Laurent de manière conforme aux principes du développement durable.
Accord Canada-Ontario concernant l'écosystème du bassin des Grands Lacs	Le rétablissement, la protection et la conservation de l'écosystème du bassin des Grands lacs.	Environnement Canada, MPO, TC, TPSGC, SC, AAC, Agence parcs Canada, RNCan, Gouvernement de l'Ontario	Négociations en cours	<ul style="list-style-type: none"> • Actuellement en négociation.

Initiative collective	Engagement à l'égard du résultat à long terme	Liste des partenaires	Sommes fournies par les partenaires (millions \$)	Résultats escomptés
Projets de prévention de la pollution	<p>PP dans l'industrie : La prévention et la réduction des effets nocifs des produits toxiques (substances existantes).</p> <p>PP en agriculture : Réduction des répercussions sur le poisson et son habitat.</p>	<p>PP dans l'industrie : Il y a de nombreux partenaires, par exemple : Association canadienne des constructeurs de véhicules, Association des fabricants de pièces d'automobile du Canada; industrie du traitement des métaux de surface; industrie du nettoyage à sec, ports de plaisance, véhicules de loisir, terrains de camping, terrains de golf, ateliers de tôlerie, autres ministères (p. ex. Services correctionnels, ACIA), municipalités (y compris la ville de Toronto).</p> <p>PP en agriculture : Il y a de nombreux partenaires, par exemple : Fédération des agriculteurs chrétiens de l'Ontario, Pêches et Océans Canada, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario, ministère de l'Environnement de l'Ontario, Ontario Cattlemen's Association, industrie du porc de l'Ontario.</p>	Environnement Canada : 1,1 M\$; dépenses de partenaires non quantifiables	<ul style="list-style-type: none"> • <u>PP dans l'industrie</u> : Obtenir des réductions de substances toxiques (p. ex. les substances inscrites sur la liste en vertu de l'Accord Canada-Ontario concernant l'écosystème du bassin des Grands lacs, les produits chimiques toxiques en vertu de la LCPE, les substances désignées en vertu de la réduction accélérée/élimination des produits toxiques, la liste des substances d'intérêt prioritaire). • Les réductions annuelles sont quantifiées et déclarées dans une fiche d'information (qui sera affichée dans l'avenir sur le site http://www.on.ec.gc.ca/epb/fpd . • <u>PP en agriculture</u> : Réduire le nombre de déversements accidentels de fumier dans les cours d'eau; respect de la <i>Loi sur les pêches</i>).

Initiative collective	Engagement à l'égard du résultat à long terme	Liste des partenaires	Sommes fournies par les partenaires (millions \$)	Résultats escomptés
Bassin des Grands Lacs 2020	<p>Un écosystème sain et durable pour le bassin des Grands lacs :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Terminer tous les plans de réhabilitation fédéraux dans 13 des régions préoccupantes qui restent. – Faire des progrès pour remettre en état les régions préoccupantes des ports de Toronto, de Hamilton et de Port Hope. – Acquérir de nouvelles connaissances, mettre au point des outils et des techniques servant à fixer des objectifs de rétablissement et à rétablir des utilisations bénéfiques altérées de l'environnement. – Réaliser des progrès / succès sur le plan du rétablissement des utilisations bénéfiques altérées dans le bassin des Grands lacs. 	<p>Environnement Canada, MPO, TC, TPSGC, SC, AAC, Agence Parcs Canada, RNCAN</p>	<p>Financement en cours – Environnement Canada : 10 M\$/an</p> <p>Budget 2000 – 40 M\$/5 ans</p> <p>Financement indirect de tous les partenaires fédéraux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a de nombreux résultats prévus par exemple : • Des plans d'action sur les sédiments mis en œuvre dans six zones préoccupantes; • Achèvement du projet de réhabilitation des sédiments contaminés par les substances de préservation du bois dans le Nord, à Thunder Bay; • Mise en œuvre des plans de gestion de bassin pour chaque bassin de Toronto; • Communication des données scientifiques par des mécanismes appropriés de transfert de la technologie; • Achèvement des évaluations scientifiques sur des questions liées au rétablissement des utilisations avantageuses des zones préoccupantes. <p>► http://www.on.ec.gc.ca/glimr/program-f.html/</p>
Initiative des écosystèmes des rivières du Nord	<p>La santé et l'intégrité de l'écosystème aquatique des rivières La Paix, Athabasca et des Esclaves sont maintenues et les répercussions sur l'environnement de l'activité humaine dans ces bassins est mieux comprise.</p>	<p>Partenaires principaux de financement : Environnement Canada, ministère de l'Environnement de l'Alberta</p>	<p>EC : 1,8 M\$ (2001-2002); 0,8 M\$ (2002-2003); Environnement, Alberta : 1,5 M\$ (2001-2002); 1,3 M\$ (2002-2003)</p> <p>Les montants sont approximatifs et comprennent les ressources en nature</p>	<p>Il y a de nombreux résultats escomptés, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De nouvelles connaissances scientifiques sur les effets des contaminants et des nutriments sur l'écosystème aquatique des bassins des rivières du Nord, d'ici 2003; • Amélioration des connaissances de l'hydrologie des bassins des rivières du Nord et de la réponse hydrologique aux facteurs climatiques, à l'utilisation des terres et à la régulation du débit, d'ici 2003; • Élaboration de lignes directrices sur la charge de nutriments d'ici 2003; • Adoption de pratiques de prévention de la pollution par les résidents du bassin. <p>► http://www.pnr-rpn.ec.gc.ca/nature/ecosystems/nr-ei-iern/index.fr.html</p>

Initiative collective	Engagement à l'égard du résultat à long terme	Liste des partenaires	Sommes fournies par les partenaires (millions \$)	Résultats escomptés
Initiative des écosystèmes nordiques	Améliorer la santé et la durabilité futures des collectivités et des écosystèmes du Nord.	Environnement Canada, MAINC, RNCAN, AAC, MPO, Santé Canada, Gouvernement des T.N.-O., Yukon, Nunavut, Québec, Terre-Neuve et Labrador, Nation innue, ITC, Nation dénée, Conseil des Premières nations du Yukon, Conseil des Cris du Nord du Québec, milieu universitaire, secteur privé, ONG, collectivités du Nord	Environnement Canada : 200 000 \$ (1998-1999); 500 000 \$ (1999-2000); 500 000 \$ (2000-2001); 2 M\$ (2002-2003) Partenaires : 489 000 \$ (1998-1999); 2,1 M\$ (1999-2000); 2,3 M\$ (2000-2001); 5 M\$ (2002-2003)	Il y a de nombreux résultats escomptés, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance et sensibilisation accrues aux effets des contaminants, des changements climatiques et des activités de développement sur l'écosystème; • Mise en œuvre d'un programme de surveillance à long terme de la situation et des tendances de l'écosystème; • Amélioration de la capacité des groupes et collectivités autochtones dans le domaine des sciences relativement aux écosystèmes nordiques.
Conseil du bassin du Fraser	S'assurer que le bassin du Fraser est un endroit où le bien-être social est appuyé par une économie stimulante et soutenu par un environnement sain – véritable reflet de la durabilité.	Les partenaires directs : Environnement Canada, MPO, SC Comprend aussi : d'autres partenaires des administrations fédérales, provinciales et municipales ainsi que des ONG, p. ex. TC, METP, Farm Folk/City Folk	Environnement Canada : 100 000 \$/an; partenaires fédéraux : 350 000 \$/an; autres partenaires : 350 000 \$/an	Il y a de nombreux résultats escomptés, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • La gestion intégrée et à long terme des ressources et un plan stratégique d'utilisation des terres pour toutes les régions qui se trouvent dans le bassin du Fraser d'ici 2003; • Établissement de plans d'utilisation de l'eau pour les installations hydroélectriques dans le bassin du Fraser, d'ici 2002. • Plan d'action 1999-2004 : http://www.fraserbasin.bc.ca/

Initiative collective	Engagement à l'égard du résultat à long terme	Liste des partenaires	Sommes fournies par les partenaires (millions \$)	Résultats escomptés
Initiative de l'écosystème du bassin de Georgia	Mettre en place des écosystèmes et des collectivités sains, durables et productifs dans le bassin de Georgia (en appuyant les efforts communautaires pour atteindre les objectifs de durabilité et fournir aux administrations locales l'information et le soutien qui leur permettront de mieux intégrer les valeurs environnementales importantes aux stratégies régionales de croissance du district et aux plans de gestion des déchets, aux plans communautaires des administrations locales et à la prise de décision quotidienne).	Partenaires officiels : ministère de l'Environnement, des Terres et des Parcs (METP) de la C.-B. MACB MPO	Environnement Canada : 40,3 M\$/5 ans 2000-2001 : Environnement Canada – 7,3 M\$; MPO : 1,8 M\$ pour l'IEBG et 7,0 M\$ pour des programmes directement liés aux résultats de l'IEBG; SC : 15 M\$ pour des programmes directement liés aux résultats de l'IEBG	Nombreux résultats escomptés, par exemple : <i>La qualité de l'air qui soutient des collectivités saines et dynamiques et des écosystèmes sains.</i> • Toutes les sources d'émissions atmosphériques sont répertoriées pour la modélisation (2002). <i>De l'eau propre pour protéger et améliorer la santé des écosystèmes aquatiques et le bien-être humain dans le bassin de Georgia.</i> • Plus de 25 % des zones où la pêche des mollusques est interdite dans les collectivités du bassin de la Georgia seront rouvertes d'ici 2005. <i>La faune et la flore terrestres et aquatiques, la biodiversité et le bien-être humain sont maintenus.</i> • Plans entrepris afin de réserver 250 hectares de terre pour la faune et l'agriculture; protection de deux emplacements de Garry Oak (mise en œuvre d'ici 2003). <i>Les résidents, les collectivités et les décideurs prennent des mesures pour assurer des écosystèmes sains, productifs et durables.</i> • Le modèle QUEST du bassin de Georgia est élaboré (utilisé en 2003). ▶ http://www.pyr.ec.gc.ca/Georgia/Basin/gbi_findex.htm
SECTEUR D'ACTIVITÉ DES PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES ET ENVIRONNEMENTALES				
Résultat à long terme : Réduction des effets des dangers météorologiques et connexes sur la santé, la sécurité et l'économie.				
Accord fédéral-provincial-territorial de partage des coûts concernant la quantité d'eau	Recueillir, archiver et diffuser l'information de gestion des ressources.	Environnement Canada Toutes les provinces et tous les territoires	Environnement Canada : 14 M\$ Provinces-territoires : 6 M\$	• Activités de collecte de données sur la quantité de l'eau entièrement harmonisées.
Observation et prévisions des glaces	Réduire les répercussions des dangers des glaces sur la navigation.	MPO (GCC)	Environnement Canada : 5,8 M\$ MPO : 10 M\$ (env.)	• Intégrer des technologies modernes.
Sécurité aérienne	Réduire les répercussions des dangers météorologiques sur l'aviation.	Environnement Canada NAVCanada MDN	Environnement Canada : Recouvrement des coûts NAVCanada : 18 M\$ TC : 20 M\$ MDN : 8 M\$	• Intégrer des technologies modernes.
Observateurs bénévoles des phénomènes météorologiques violents	Réduire les répercussions des phénomènes météorologiques violents et des dangers connexes sur la santé, la sécurité et l'économie.	Environnement Canada Public CanWarn (radio amateur)	Environnement Canada : 0,5 M\$ (env.) Autres : Temps et efforts	• Élargir CanWarn.

Initiative collective	Engagement à l'égard du résultat à long terme	Liste des partenaires	Sommes fournies par les partenaires (millions \$)	Résultats escomptés
Réseau d'observation du climat par des bénévoles	Fournir des données climatiques (température et précipitations) au Canada pour mieux comprendre les climats du pays.	Environnement Canada Public	Environnement Canada : 1 M\$ Public : Temps et efforts	<ul style="list-style-type: none"> Mettre ces données en temps réel à la disposition des intéressés grâce à l'utilisation de nouvelles technologies (p. ex. Internet).
Réseaux supplémentaires d'observation du climat (température du sol, bacs d'évaporation, etc.)	Les données critiques sont emmagasinées dans des archives nationales et disponibles pour les analyses climatiques et la recherche sur les changements climatiques, etc.	Environnement Canada Autres ministères (p. ex. AAC), provinces et autres	Environnement Canada : 0,5 M\$ Autres : Inconnu	<ul style="list-style-type: none"> Modernisation de ces programmes.
Réseau d'observation météorologique de surface	Les données météorologiques sont mises à la disposition des intéressés – Prévisions et vérification améliorées.	Environnement Canada Autres ministères (p. ex. Défense nationale) Provinces, Organismes	Environnement Canada : 4,0 M\$ Autres : Inconnu	<ul style="list-style-type: none"> Multiplication des accords de partenariat au sujet des données (p. ex. mesonets).
Diffusion des prévisions et des avertissements météorologiques	Réduction des répercussions du temps et des dangers connexes sur la santé, la sécurité et l'économie.	Environnement Canada Médias – presse écrite, radio, TV, etc.	Environnement Canada : 1 M\$ (env.) Médias : Environ 10 minutes ou plus de temps d'antenne par station par jour	<ul style="list-style-type: none"> Modernisation de ces programmes.
Services Météoroutes	Prévoir la température et l'état des routes afin que les préposés à l'entretien des routes puissent traiter la route avant que la neige et la glace ne se fixent à la chaussée. Cette mesure exige moins de matériel de déglacage (avantage environnemental) et rétablit la friction plus rapidement (gains pour la sécurité routière en hiver).	Environnement Canada , Municipalités, Provinces, Conseil national de recherches, Fédération canadienne des municipalités, Secteur privé	Municipalités : 3 M\$ (env.) jusqu'à maintenant Provinces : 4 M\$ (env.) jusqu'à maintenant Environnement Canada : 0,8 M\$ jusqu'à maintenant	<ul style="list-style-type: none"> Circulation plus sûre, plus efficace pendant toute l'année et réduction de l'utilisation du sel routier (une substance potentiellement « toxique » en vertu de la LCPE).
Programme de bouées marines de l'Atlantique Nord-Ouest, des Grands Lacs et de la côte du Pacifique	Réduction des répercussions du temps et des dangers connexes sur la santé, la sécurité et l'économie.	Environnement Canada MPO (GCC)	1 M\$ par année 1 M\$ par année	<ul style="list-style-type: none"> Acquérir des données océanographiques et météorologiques marines, comme des données sur l'état de la mer et sur le vent pour préserver la vie et les biens en mer et le long du littoral canadien de l'Est.
Résultat à long terme : Adaptation aux changements quotidiens et à long terme dans les conditions atmosphériques, hydrologiques et des glaces.				
Changements climatiques – Répercussions et adaptation	Comprendre les répercussions des changements et des variations climatiques sur les humains, les divers secteurs économiques et l'environnement, y compris des écosystèmes particuliers.	RNCan et autres ministères, Provinces, territoires, municipalités, Institut de prévention des sinistres catastrophiques, Fédération canadienne des municipalités, ONGE, milieu universitaire	Environnement Canada : 2,6 M\$ Autres : Inconnu	<ul style="list-style-type: none"> Minimiser les répercussions des changements et des variations climatiques sur la santé humaine et des écosystèmes et sur l'économie

Initiative collective	Engagement à l'égard du résultat à long terme	Liste des partenaires	Sommes fournies par les partenaires (millions \$)	Résultats escomptés
Fonds d'action pour le changement climatique – Projet de dépérissement du bouleau jaune	Adaptation aux changements quotidiens et à long terme dans les conditions atmosphériques, hydrologiques et des glaces.	Environnement Canada — SMC RNCAN UNB FACC	Total : 239 M\$ 0,046 M\$ 0,065 M\$ 0,053 M\$ 0,075 M\$	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer et prédire les répercussions des changements climatiques sur le bouleau jaune afin d'élaborer des stratégies d'adaptation sur la santé des forêts.
Fonds d'action pour le changement climatique – Projet sur l'élévation du niveau de la mer	Adaptation aux changements quotidiens et à long terme dans les conditions atmosphériques, hydrologiques et des glaces.	SMC-A : CMM Environnement Canada – Econ Environnement Canada – SCG Pêches et Océans Ressources naturelles Canada – CGC Agence Parcs Canada Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard Université Dalhousie/ Environnement Canada Fonds d'action pour le changement climatique	Total : 0,92 M\$ 0,04 M\$ 0,015 M\$ 0,04 M\$ 0,155 M\$ 0,21 M\$ 0,01 M\$ 0,01 M\$ 0,09 M\$ 0,35 M\$	<ul style="list-style-type: none"> Obtenir des données climatologiques sur les marées de tempête et les glaces de mer dans le sud-ouest du golfe du Saint-Laurent afin de déterminer les répercussions à long terme des changements climatiques sur la couverture de glace, de définir les zones de vulnérabilité et de danger, d'élaborer des modèles des scénarios de tempête et des niveaux d'eau extrêmes dans des conditions climatiques plus chaudes et examiner les répercussions économiques et élaborer des stratégies d'adaptation.
SECTEUR D'ACTIVITÉ DE LA GESTION, DE L'ADMINISTRATION ET DES POLITIQUES				
Résultat à long terme : Priorités et plans de politiques stratégiques et intégrés.				
Indicateurs environnementaux et de DD	Élaboration d'indicateurs environnementaux et du développement durable qui contribueront à l'élaboration des politiques un peu comme les indicateurs économiques facilitent la gestion économique et financière du gouvernement.	Environnement Canada TRNEE Statistique Canada 20 ministères / organismes par l'entremise de comités	4,5 M\$/3 ans 4,5 M\$/3 ans	<ul style="list-style-type: none"> Entreprendre des essais pilotes des indicateurs incluant la mesure de leur pertinence et de leur acceptabilité pour les différents utilisateurs dans tous les secteurs (d'ici janvier 2003). Recommandations au sujet des indicateurs mentionnés ci-dessus, y compris les prochaines étapes de leur promotion, de leur mise en œuvre et de leur utilisation, en tenant compte également des conclusions de l'initiative du groupe de travail d'Environnement Canada mentionnée ci-dessus (d'ici la fin de l'exercice 2002-2003).

Section 7 – Autres renseignements

7.1 Plan de mesure du rendement

Le présent présente les rajustements apportés au plan de mesure du rendement d'Environnement Canada, au fur et à mesure de son évolution.

Domaine d'intérêt	Indicateur précédent	Nouvel indicateur modifié / actuel	Cible précédente	Nouvelle cible modifiée / actuelle	Motif de changement
Secteur d'activité de l'environnement sain					
Résultat à long terme – Réduction des effets néfastes de l'activité humaine sur l'atmosphère et la qualité de l'air.					
Changements climatiques	Émissions canadiennes de gaz à effet de serre (GES).	Émissions canadiennes de gaz à effet de serre (GES). Améliorations de l'efficacité de l'économie canadienne en matière d'utilisation du carbone (p. ex. production d'une unité de produit intérieur brut (PIB) avec moins d'émissions de GES); % de l'énergie de remplacement par rapport à l'énergie totale utilisée.	Réduire les émissions totales de gaz à effet de serre à 6 % sous les niveaux de 1990 entre 2008 et 2012.	Réduire les émissions totales de gaz à effet de serre à 6 % sous les niveaux de 1990 entre 2008 et 2012.	Nouvel indicateur.
Qualité de l'air	Les cas de mortalité, les hospitalisations et les crises d'asthme dus à la pollution atmosphérique.	Les flux transfrontaliers de pollution atmosphérique sont réduits.	Réduire les cas de mortalité, les hospitalisations et les crises d'asthme dus à la pollution atmosphérique de 25 % par rapport aux niveaux de 1990, d'ici 2005, et de 50 %, d'ici 2010.	Réduction des émissions par rapport aux niveaux de 1990 dans la zone américaine touchée par l'Annexe sur l'ozone : <ul style="list-style-type: none"> • pour les No_x : 35 % d'ici 2007 et 43 % d'ici 2010; • pour les COV : 36 % d'ici 2007 et 39 % d'ici 2010. 	Les indicateurs et les cibles sont maintenant établis en fonction du programme décennal sur l'assainissement de l'air.
	Niveaux ambiants d'ozone troposphérique et de matières particulaires.	Réduction des émissions des véhicules, des moteurs et des carburants.	Se conformer aux normes pancanadiennes concernant les matières particulaires et l'ozone d'ici 2010. Se conformer dans une proportion de 90 % au règlement sur le soufre dans l'essence dans les 5 ans qui suivront son	Réduction de 90 % des émissions de véhicules neufs causant le smog d'ici 2010 comparativement à 2000. Réduction d'au moins 60 % des émissions d'équipement neuf non routier causant	Les indicateurs et les cibles sont maintenant établis en fonction du programme décennal sur l'assainissement de l'air.

Domaine d'intérêt	Indicateur précédent	Nouvel indicateur modifié / actuel	Cible précédente	Nouvelle cible modifiée / actuelle	Motif de changement
		<p>Réduction des émissions industrielles et d'autres secteurs.</p> <p>Les Canadiens prennent des mesures pour réduire la pollution atmosphérique.</p> <p>Les Canadiens comprennent comment interpréter l'information sur la qualité de l'air et sont conscients des répercussions des mesures qu'ils prennent.</p>	<p>entrée en vigueur.</p> <p>Réduire encore davantage le soufre dans le carburant diesel utilisé dans les moteurs hors route jusqu'à 15 ppm, d'ici 2006, conformément aux exigences semblables applicables au diesel vendu aux États-Unis.</p> <p>Réduire le smog transfrontalier avec les États-Unis sous forme d'une Annexe sur l'ozone à l'Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'air de 1991, pour arriver à une réduction de 90 % des émissions de véhicules neufs causant le smog d'ici 2010 (année de référence 2000).</p>	<p>le smog d'ici 2010 comparativement aux niveaux de 2000.</p> <p>Les Canadiens et leurs collectivités participent à la prise de mesures afin de réduire leurs émissions et de soutenir les mesures du gouvernement.</p> <p>Les Canadiens ont un meilleur accès à l'information et aux outils permettant d'interpréter l'information sur la pollution atmosphérique et ses répercussions sur la santé ainsi que sur la santé des populations vulnérables et en font meilleur usage.</p>	
Pluies acides	Émissions canadiennes de dioxyde de soufre et d'oxydes d'azote.	Émissions canadiennes de dioxyde de soufre et d'oxydes d'azote.	Établir une limite nationale permanente des émissions de dioxyde de soufre à 3,2 millions de tonnes par année (d'abord atteinte en 1993).	<p>Continuer de respecter la limite nationale permanente des émissions de dioxyde de soufre à 3,2 millions de tonnes par année.</p> <p>Réduire les émissions de SO₂ de 50% par rapport au plafond d'ici 2010 en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.</p> <p>Entente Canada-États-Unis prévoyant des réductions supplémentaires de SO₂ aux É.-U. (au-delà de 2004).</p>	<p>La limite a été atteinte en 1993.</p> <p>Les provinces ont annoncé leurs cibles.</p> <p>Devrait avoir été inclus dans les rapports antérieurs.</p>
Polluants atmosphériques dangereux	Dépôt atmosphérique de polluants dangereux.	<p>Dépôt atmosphérique de polluants dangereux.</p> <p>Mettre en œuvre des normes pancanadiennes pour les émissions et les produits de</p>	En préparation.	Quasi-élimination de l'environnement canadien de 12 POP définis dans la Convention sur les POP (mondiale) du PNUE.	Les cibles ont été établies.

Domaine d'intérêt	Indicateur précédent	Nouvel indicateur modifié / actuel	Cible précédente	Nouvelle cible modifiée / actuelle	Motif de changement
		mercure.			
Résultat à long terme – Compréhension et prévention ou réduction des menaces pour la santé environnementale et humaine posées par les substances toxiques et d'autres substances à risque.					
Substances existantes	Des mesures préventives et de contrôle sont en place pour les usages et les rejets nationaux de substances toxiques.	Définition de la toxicité en vertu de la LCPE.	Répartir par catégorie, d'ici l'an 2006, les quelques 23 000 substances sur la LIS (conjointement avec Santé Canada. Des mesures de gestion du risque seront proposées pour toutes les substances déclarées toxiques dans les 24 mois suivant leur déclaration et finalisées 18 mois plus tard. Chaque année, on s'attend à ce que 10 à 20 substances soient déclarées toxiques en vertu de la LCPE.	Répartir par catégorie, d'ici l'an 2006, les quelques 23 000 substances sur la LIS (conjointement avec Santé Canada. Procéder à une évaluation préalable sur le niveau de risque des substances définies comme persistantes et présentant une toxicité intrinsèque ou bioaccumulables et présentant une toxicité intrinsèque, d'une manière qui permet de s'assurer que des ressources suffisantes sont affectées aux substances préoccupantes. Évaluation d'autres substances préoccupantes récemment interdites ou restreintes largement par une autre instance nationale ou internationale.	Autres indicateurs et cibles inclus pour donner des renseignements plus détaillés sur le rendement aux termes de la LCPE 1999.
Nouvelles substances	Toutes les substances déclarées ont été évaluées, et les conditions ou autres contrôles ont été établis dans les délais réglementaires pour toutes les substances qu'on croit être toxiques (Environnement Canada reçoit et évalue environ 1 300 déclarations par année).	Des mesures préventives et de contrôle sont en place pour les usages et les rejets nationaux de substances toxiques.	En préparation.	Chaque année, on s'attend à ce que 10 à 20 substances soient déclarées toxiques en vertu de la LCPE.	Autres indicateurs et cibles inclus pour donner des renseignements plus détaillés sur le rendement aux termes de la LCPE 1999.
Substances toxiques persistentes, bioaccumulables (TPB)	À la fin de l'an 2000, des normes pancanadiennes sur le mercure, le benzène, les hydrocarbures de	Instruments de prévention ou de contrôle en place pour les substances TPB.	En préparation.	En préparation.	Mise à jour de l'indicateur.

Domaine d'intérêt	Indicateur précédent	Nouvel indicateur modifié / actuel	Cible précédente	Nouvelle cible modifiée / actuelle	Motif de changement
	pétrole, les dioxines et les furannes ont été présentés aux ministres fédéral et provinciaux de l'environnement.				
Secteur d'activité de la nature					
Résultat à long terme : Conservation de la diversité biologique.					
Programme de conservation élargi				Faciliter l'élaboration d'un programme élargi en matière de conservation.	Cette cible a été ajoutée pour tenir compte des objectifs du Plan stratégique relatif aux normes pancanadiennes, ainsi que pour bien reconnaître notre rôle dans le cadre de la mise en œuvre de la convention internationale et autres ententes en matières de biodiversité.
Résultat à long terme : Conservation et restauration des écosystèmes prioritaires.					
Eau	En préparation.	En préparation.	En préparation.	De l'eau propre, sure et salubre pour tous les usages.	Nouvelle cible.
Secteur d'activité des prévisions météorologiques et environnementales					
Résultat à long terme : Réduction des effets des dangers météorologiques et connexes sur la santé, la sécurité et l'économie.					
Marge de sécurité accrue face aux phénomènes météorologiques violents et autres dangers connexes	Délais et exactitude des avertissements.	Délais et exactitude des avertissements.	En préparation.	Respecter les normes de la charte des avertissements météorologiques destinés au public d'ici 2004.	Nouvelle cible.
Améliorer la capacité de la société de s'adapter aux phénomènes météorologiques violents et autres dangers qui menacent sa santé, de les anticiper, de les atténuer, d'y résister et de s'en remettre		Prise de conscience de la vulnérabilité.		En préparation.	Nouvel indicateur.

Domaine d'intérêt	Indicateur précédent	Nouvel indicateur modifié / actuel	Cible précédente	Nouvelle cible modifiée / actuelle	Motif de changement
Résultat à long terme : Adaptation aux changements quotidiens et à long terme dans les conditions atmosphériques, hydrologiques et des glaces.					
Soutenir l'économie par des services et des travaux scientifiques	En préparation.	Satisfaction et qualité des produits courants. Satisfaction et qualité des produits saisonniers.	En préparation.	En préparation.	Nouveaux indicateurs.
		Valeur du secteur météorologique privé du Canada.		En préparation.	Nouvel indicateur.
Amélioration de la qualité de vie des Canadiens	Satisfaction du public et du gouvernement à l'égard des produits et des services (y compris l'exactitude, l'utilité et l'accessibilité).	Satisfaction et qualité des prévisions destinées au public.	^{SDD} Améliorer la satisfaction globale de la clientèle à l'égard des produits et des services.	^{SDD} Améliorer la satisfaction globale de la clientèle à l'égard des produits et des services.	Réorientation vers le public.
		Accès du public aux services et à l'information.	^{SDD} Maintenir à 85 % la satisfaction du public concernant l'accès au service	^{SDD} En préparation.	Cible supprimée en raison d'activités de transition.
Intégrité et leadership scientifiques	En préparation.	Intégrité du réseau.	En préparation.	En préparation.	Nouvel indicateur.
Secteur d'activité de la gestion, de l'administration et des politiques					
Résultat à long terme : Priorités et plans stratégiques intégrés en matière de politiques.					
Connaissances	En préparation.	En préparation.	En préparation.	Améliorer la base de connaissances afin d'éclairer les débats publics et la prise de décisions.	Nouvelle cible.
Partenariats	Appui soutenu aux priorités environnementales du gouvernement fédéral en matière de politiques et contribution active à l'application de ces priorités par les partenaires clés.	Appui soutenu aux priorités environnementales du gouvernement fédéral en matière de politiques et contribution active à l'application de ces priorités par les partenaires clés.	Prise en considération régulière dans les décisions d'Environnement Canada des perspectives et des connaissances des peuples autochtones.	^{SDD} Accroître la capacité d'Environnement Canada de faire progresser le développement durable et de stimuler l'innovation en ayant recours à des partenariats.	La description de la cible a été élargie.
	Améliorer la capacité des collectivités locales et des groupes d'intérêt à prendre des mesures et à partager l'information.	Améliorer la capacité des collectivités locales et des groupes d'intérêt à prendre des mesures et à partager l'information.	En préparation.	Promouvoir l'engagement des citoyens et leur participation à la durabilité des collectivités.	Nouvelle cible.
	Bonne définition et avancement sur la scène internationale	Bonne définition et avancement sur la scène internationale	En préparation.	Faire progresser l'intérêt du Canada à l'échelle	Nouvelle cible.

Domaine d'intérêt	Indicateur précédent	Nouvel indicateur modifié / actuel	Cible précédente	Nouvelle cible modifiée / actuelle	Motif de changement
	des intérêts du Canada en matière d'environnement.	des intérêts du Canada en matière d'environnement.		internationale, promouvoir l'intégration du commerce et de l'environnement ainsi que les politiques environnementales et les questions de santé et d'environnement, et favoriser la coopération et la bonne gestion des affaires publiques à l'échelle internationale.	
Outils stratégiques innovateurs	En préparation.	En préparation.	En préparation.	Élaborer et appliquer des instruments stratégiques innovateurs en vue d'arriver à des résultats sur le plan de l'environnement et de favoriser la progression du développement durable.	Nouvelle cible.
Initiatives concertées	Établissement de priorités claires et efficaces en matière de politiques, qui soient intégrées aux priorités de l'ensemble du gouvernement.	Établissement de priorités claires et efficaces en matière de politiques, qui soient intégrées aux priorités de l'ensemble du gouvernement.	Élaborer avec Santé Canada une démarche coordonnée sur les questions d'environnement et de santé humaine, y compris une stratégie sur les enfants et l'environnement, d'ici l'automne 2002.	Concevoir des démarches stratégiques relatives aux questions d'environnement et de santé humaine, y compris la santé des enfants et l'environnement, avec Santé Canada.	La description de la cible a été élargie.
Résultat à long terme : Une organisation bien rodée, appuyée par des services efficaces et novateurs.					
Gestion axée sur le citoyen	En préparation.	Le cybergouvernement a un rôle important à jouer pour permettre au Ministère de remplir son mandat.	Le cybergouvernement a un rôle important à jouer pour permettre au Ministère de remplir son mandat. Mettre en oeuvre le cybergouvernement afin d'accroître l'accent mis par Environnement Canada sur la gestion axée sur le citoyen et sa capacité d'élargir et d'approfondir les ententes coopératives.	Mettre en oeuvre le cybergouvernement afin d'accroître l'accent mis par Environnement Canada sur la gestion axée sur le citoyen et sa capacité d'élargir et d'approfondir les ententes coopératives.	Première cible déplacée pour en faire un indicateur.
	Service amélioré aux citoyens et aux intervenants.	Service amélioré aux citoyens et aux intervenants.	En préparation.	Améliorer la compréhension par Environnement	Nouvelle cible.

Domaine d'intérêt	Indicateur précédent	Nouvel indicateur modifié / actuel	Cible précédente	Nouvelle cible modifiée / actuelle	Motif de changement
				Canada de l'information et des besoins de participation des Canadiens.	
Milieu de travail exemplaire	Mesure dans laquelle l'effectif est bien dirigé.		La vision, l'orientation et les valeurs du Ministère sont communiquées efficacement à tous les employés.		La cible et l'indicateur ont été rajustés en fonction du modèle logique.
	Mesure dans laquelle le milieu de travail appuie et favorise le travail des employés.		90 % des postes bilingues seront comblés par des employés qui satisfont aux exigences linguistiques du poste. Élaborer une politique de perfectionnement en gestion en 2001-2002 et une stratégie d'investissement dans l'apprentissage en 2002-2003.	90 % des postes bilingues seront comblés par des employés qui satisfont aux exigences linguistiques du poste.	La cible précédente a été atteinte.
Dépenses judicieuses	Qualité des décisions ministérielles (éclairées, réalistes et communiquées au personnel).	L'information financière et non financière est intégrée d'une manière qui permet d'améliorer la prise de décision en matière de gestion.	Le financement actuel et futur des programmes est lié à l'information sur la mesure du rendement, d'ici 2003. Terminer l'élaboration d'un plan d'action quinquennal pour la modernisation de la gestion et pour la modernisation de la fonction de contrôleur à Environnement Canada en 2001-2002. Communication du cadre de gestion pour l'amélioration de la sensibilisation et de l'appartenance à tout le personnel d'ici mars 2002.	Mettre en oeuvre un plan d'action quinquennal pour la modernisation de la gestion.	L'indicateur a été rajusté en fonction du modèle logique. Les cibles précédentes ont été atteintes.
Gestion axée sur les résultats		Les gestionnaires d'Environnement Canada incorporent la gestion axée sur les résultats à la prise de leurs décisions.	Appuyer les décisions relatives aux engagements stratégiques du Ministère par des plans d'application axés sur les résultats et par des stratégies		Nouvel indicateur.

Domaine d'intérêt	Indicateur précédent	Nouvel indicateur modifié / actuel	Cible précédente	Nouvelle cible modifiée / actuelle	Motif de changement
			de rapport également axées sur les résultats d'ici 2003.		
Valeurs et éthique	En préparation.	En préparation.	En préparation.	Communiquer de manière uniforme la vision, l'orientation et les valeurs d'Environnement Canada à tous les employés.	Nouvelle cible.
Enjeux de gestion du Ministère	Mesure dans laquelle la politique de l'environnement du Ministère est appliquée, puis intégrée aux opérations internes.				L'indicateur a été modifié pour mieux tenir compte du modèle logique actuel.

7.2 Principaux partenaires dans l'exécution

Domaine de coopération	Principaux partenaires dans l'exécution
Secteur d'activité de l'environnement sain	
Résultat à long terme : Réduction des effets néfastes de l'activité humaine sur l'atmosphère et la qualité de l'air	
Stratégie nationale d'intervention	Autres ministères (Ressources naturelles Canada, Transports Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Statistique Canada, Industrie Canada, Affaires étrangères et Commerce international, Affaires indiennes et du Nord, Finances), provinces, territoires et intervenants (secteur privé)
Annexe sur l'ozone de l'Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'air	Environmental Protection Agency des États-Unis, gouvernements de l'Ontario et du Québec
Programme fédéral sur les véhicules et les carburants	Autres gouvernements fédéraux, provinciaux et territoriaux, organismes oeuvrant dans les domaines de la santé et de l'environnement et représentants des secteurs de l'automobile et des carburants
Accord mondial sur l'élimination des POP dans le cadre du PNUE	Gouvernement fédéral, peuples autochtones, gouvernements provinciaux et territoriaux.
Résultat à long terme : Compréhension et prévention ou réduction des menaces pour la santé environnementale et humaine posées par les substances toxiques et d'autres substances à risque	
Programme de renseignement pour soutenir l'application des lois et des règlements en matière d'environnement.	Provinces et territoires, Agence des douanes et du Revenu du Canada, Gendarmerie royale du Canada Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et Solliciteur général du Canada
Programmes d'évaluation des substances d'intérêt prioritaire	Santé Canada
Nouvelles mesures innovatrices de prévention et d'élimination de la pollution	Santé Canada, Industrie Canada, organismes gouvernementaux, organisations non gouvernementales
Application des lois et règlements en matière d'environnement	Provinces et territoires, Agence des douanes et du Revenu du Canada, Gendarmerie royale du Canada
Programme d'action national pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres	Pêches et Océans Canada, provinces et territoires; organismes gouvernementaux
Sites contaminés des fours à coke et des mares à goudron de Sydney	Province de Nouvelle-Écosse, Cape Breton Regional Municipality
Secteur d'activité de la nature	
Résultat à long terme : Conservation de la diversité biologique	
Stratégie nationale de protection des espèces en péril	Provinces et territoires, Pêches et Océans Canada, Agence Parcs Canada, peuples autochtones, ONG, propriétaires fonciers
Protection des oiseaux migrateurs et de leur habitat : Plan nord-américain de gestion de la sauvagine	États-Unis, Mexique, provinces et territoires, autres ministères fédéraux, groupes de conservation privés
Résultat à long terme : Compréhension et réduction des incidences de l'activité humaine sur la santé des écosystèmes	
Indicateurs environnementaux nationaux	Ministères fédéraux, provinces et territoires, Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie
Science des écosystèmes	Santé Canada, Industrie Canada, Ressources naturelles Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, universités, secteur privé, provinces et territoires
Résultat à long terme : Conservation et restauration des écosystèmes prioritaires	
Gestion des eaux douces, y compris une stratégie fédérale	Ministères fédéraux, provinces et territoires

Domaine de coopération	Principaux partenaires dans l'exécution
visant à interdire les prélèvements massifs d'eau	
Initiatives axées sur l'écosystème	Autres ministères fédéraux, provinces, territoires, peuples autochtones, collectivités, universités, ONG, secteur privé
Secteur d'activité des prévisions météorologiques et environnementales	
Résultat à long terme : Réduction des effets des dangers météorologiques et connexes sur la santé, la sécurité et l'économie	
Fournir des avertissements de phénomènes météorologiques et autres dangers environnementaux connexes au public	Médias
Télécommunications mondiales et normes relatives aux données pour l'échange planétaire de produits et de données météorologiques	Organisation météorologique mondiale
Données, renseignements et services destinés à assurer l'exécution sûre de leur mandat et la protection subséquente du public et de la sécurité marine (préventive et réactive)	NAV Canada; autres ministères tels que Santé Canada, Défense nationale, Pêches et Océans Canada (Garde côtière), Protection civile Canada, organismes d'intervention et de mesures d'urgence provinciaux et municipaux.
Information et données hydrologiques et forestières à l'appui des eaux transfrontalières, des inondations et de la gestion des forêts	Provinces
Données de radar et de satellite et imagerie pour les avertissements de mauvais temps, les dangers relatifs aux glaces et aux autres dangers de l'environnement, débit des eaux transfrontalières et gestion des eaux	Agence spatiale canadienne, organismes gouvernementaux des États-Unis (National Weather Service, National Oceanic and Atmospheric Administration, Corps of Engineers, Geological Survey)
Intervention d'urgence dans le cas des accidents nucléaires et des éruptions volcaniques	Agence internationale de l'énergie atomique, Santé Canada, Organisation de l'aviation civile internationale
Recherche et développement sur les graves intempéries	Universités, établissements de recherche nationaux et internationaux, secteur privé
Programmes pour encourager les jeunes et les groupes d'équité en matière d'emploi à poursuivre leur carrière dans les sciences et, en particulier, dans les sciences de l'atmosphère	Société canadienne de météorologie et d'océanographie, milieu universitaire et Association professionnelle des météorologistes du Québec
Détection de perturbations météorologiques importantes	Des milliers de bénévoles (observateurs de phénomènes météorologiques violents, police, radioamateurs, navires occasionnels)
Résultat à long terme : Adaptation aux changements quotidiens et à long terme dans les conditions atmosphériques, hydrologiques et des glaces	
Diffusion aux secteurs public et économique des prévisions et des renseignements sur la météorologie et l'environnement	Médias, organismes particuliers de l'industrie et secteur privé
Recherches pluridisciplinaires et modélisation des sciences de l'atmosphère et de l'environnement	Milieu de la recherche (universités et établissements au Canada et à l'étranger tels que le Hadley Centre au Royaume-Uni, le Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme)
Consensus au sujet de la science des changements climatiques, des répercussions et des conseils aux décideurs sur l'adaptation et l'atténuation	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, Institut interaméricain de recherches sur les changements à l'échelle du globe et autres
Données et recherches sur la compréhension des répercussions de l'environnement sur les gens et les entreprises et élaboration de stratégies d'adaptation	Autres ministères tels que Ressources naturelles et Santé Canada
Données par radar et satellite et imagerie pour les prévisions météorologiques et environnementales	National Weather Service des États-Unis, Agence spatiale canadienne, National Oceanic and Atmospheric Administration des États-Unis
Surveillance du climat canadien	Organismes fédéraux et provinciaux travaillant en coopération et milliers d'observateurs du climat bénévoles
Secteur d'activité de la gestion, de l'administration et des politiques	
Résultat à long terme : Priorités et plans stratégiques intégrés en matière de politiques	
Gestion publique autochtone en environnement	Affaires indiennes et du Nord Canada, Développement des ressources humaines Canada, Santé Canada, provinces et

Domaine de coopération	Principaux partenaires dans l'exécution
	territoires, organisations des peuples autochtones
Valeur économique de l'environnement	Statistique Canada, municipalités canadiennes, universités
Faire avancer la coopération internationale	Autres ministères tels que le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, l'Agence canadienne de développement international, Santé Canada, Ressources naturelles, Pêches et Océans Canada, Industrie Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada
Harmonisation de la gestion de l'environnement par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux	Conseil canadien des ministres de l'environnement, provinces et territoires
Résultat à long terme : Une organisation bien rodée, appuyée par des services efficaces et novateurs	
Renforcer une bonne gestion	Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
Prestation de services communs	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

7.3 Personnes-ressources pour renseignements

Directeurs des Communications de l'administration centrale	Gestionnaires régionaux des Communications
<p>Mark Colpitts Service de la protection de l'environnement Secteur d'activité de l'environnement sain 351, boul. Saint-Joseph 12^e étage Hull (Québec) K1A 0H3 Téléphone : (819) 953-6603 Télécopieur : (819) 953-8125 Courriel : Mark.Colpitts@ec.gc.ca</p>	<p>Wayne Eliuk Région de l'Atlantique Environnement Canada 45 Alderney Drive Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B2Y 2N6 Téléphone : (902) 426-1930 Télécopieur : (902) 426-5340 Courriel : Wayne.Eliuk@ec.gc.ca</p>
<p>Catherine Schellenberg Service de la conservation de l'environnement Nature Business Line 351 St. Joseph Boulevard 9^e étage Hull (Québec) K1A 0H3 Téléphone : (819) 994-6079 Télécopieur : (819) 994-0196 E- mail: Catherine.Schellenberg@ec.gc.ca</p>	<p>Clément Dugas Région du Québec Environnement Canada 1141, route de l'Église Sainte-Foy (Québec) G1V 4H5 Téléphone : (418) 648-5777 Télécopieur : (418) 648-3859 Courriel : Clement.Dugas@ec.gc.ca</p>
<p>Norman Naylor Service météorologique du Canada Secteur d'activité des prévisions météorologiques et environnementales 10, rue Wellington 4^e étage Hull (Québec) K1A 0H3 Téléphone : (819) 997-0458 Télécopieur : (819) 953-5888 Courriel : Norman.Naylor@ec.gc.ca</p>	<p>Nemone Musgrave Région de l'Ontario Environnement Canada 4905, rue Dufferin Downsview (Ontario) M3H 5T4 Téléphone : (416) 739-5978 Télécopieur : (416) 739-4776 Courriel : Nemone.Musgrave@ec.gc.ca</p>
<p>Deborah Davis Communications ministérielles Secteur d'activité de la gestion, de l'administration et des politiques 10, rue Wellington 25^e étage Hull (Québec) K1A 0H3 Téléphone : (819) 953-6805 Télécopieur : (819) 953-1599 Courriel : Deborah.Davis@ec.gc.ca</p>	<p>Heather Hamilton Région des Prairies et du Nord Environnement Canada Pièce 200, 4999-98 Avenue Edmonton (Alberta) T6B 2X3 Téléphone : (708) 951-8867 Télécopieur : (780) 495-2478 Courriel : Heather.Hamilton@ec.gc.ca</p>
<p>Michel Cléroux Services de communications ministérielles 10, rue Wellington 25^e étage Hull (Québec) K1A 0H3 Téléphone : (819) 953-9738 Télécopieur : (819) 953-6789 Courriel : Michel.Cléroux@ec.gc.ca</p>	<p>Anne-Marie Clancy Région du Pacifique et du Yukon Environnement Canada 700-1200 West 23rd Avenue Vancouver (Colombie-Britannique) V6P 6H9 Téléphone : (604) 713-9807 Télécopieur : (604) 713-9517 Courriel : ClancyA@ec.gc.ca</p>

7.4 Indexe

Autochtones	5, 17, 38, 45, 46, 56, 66, 68, 70, 75, 96, 97, 98, 103, 111, 115, 116, 117
Benzène.....	88, 109
Biodiversité.....	9, 10, 11, 16, 18, 19, 43, 45, 46, 47, 49, 51, 104, 110
Changements climatiques.....	5, 10, 20, 28, 34, 35, 43, 45, 51, 52, 55, 58, 63, 69, 85, 92, 100, 103, 116
Cybergouvernement.....	24, 26, 60, 63, 73, 74, 75, 112
Eau	9, 12, 14, 31, 34, 38, 40, 43, 50, 52, 53, 54, 110
Environnement sain.....	9, 10, 12, 14, 28, 31, 32, 35, 39, 50, 73, 87, 88, 89, 95, 98, 103, 107, 115, 118
Faune	9, 12, 17, 19, 23, 43, 45, 46, 47, 48, 49, 81, 84, 100, 104
Gaz à effet de serre	11, 13, 21, 34, 36, 92, 93, 95, 107
Gestion moderne.....	25, 99
Gestion, administration et politiques.....	10, 83, 86
Habitat	12, 18, 19, 22, 45, 46, 47, 48, 53, 55, 56, 84, 85, 86, 87, 97, 98, 100, 101, 115
Initiatives axées sur l'écosystème.....	19, 54, 55, 116
<i>Loi canadienne sur la protection de l'environnement</i>	16, 32, 39
<i>Loi sur les espèces en péril</i>	18, 45, 46, 47, 48, 87, 97
Matières particulières	15, 34, 93, 107, 108
Météorologie.....	23, 61, 63, 116
Nature	10, 28, 43, 78, 81, 83, 85, 86, 118
Normes pancanadiennes	35, 36, 42
Oiseaux migrateurs	9, 18, 19, 43, 45, 46, 47, 48, 49, 89, 90, 97, 98, 115
Ozone.....	11, 15, 29, 32, 34, 35, 36, 38, 42, 84, 93, 94, 107, 108, 115
Prévisions météorologiques et environnementales.....	10, 25, 28, 57, 58, 62, 98, 110, 116, 118
Pureté de l'air	15, 28
Qualité de l'air.....	10, 15, 29, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 71, 72, 92, 93, 94, 104, 107, 108, 115
Sciences et technologie.....	23, 24, 62
Service météorologique du Canada	24, 64, 79, 118
Soufre.....	37, 108
Stratégie de développement durable.....	3, 47, 51, 61, 64, 69, 75, 91
Substances toxiques.....	10, 14, 16, 28, 31, 32, 33, 38, 39, 40, 54, 88, 94, 95, 101, 109